Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

13ÉME ÉDITION | NOVEMBRE 2026

Sortir du piège de l'endettement

Des arriérés à une résilience budgétaire durable



© 2026 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés.

Cet ouvrage est un produit du personnel de la Banque mondiale avec des contributions externes. Les constats, interprétations et conclusions exprimés dans cet ouvrage ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Banque mondiale, des membres de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données figurant dans cet ouvrage et n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission ou divergence dans les informations, ni aucune responsabilité concernant l'utilisation ou la non-utilisation des informations, méthodes, processus ou conclusions énoncés. Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations présentées sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement concernant le statut juridique d'un territoire ou l'approbation ou l'acceptation de frontières. Rien dans les présentes ne constitue ni ne peut être interprété ou considéré comme une limite ou une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque mondiale, qui sont tous spécifiquement réservés.

Utilisation de l'intelligence artificielle

Des outils d'intelligence artificielle (IA) générative ont été utilisés pour appuyer la préparation et la révision de ce rapport. Toutes les analyses, constatations, interprétations et conclusions de fond ont été examinées et validées par les auteurs, qui demeurent pleinement responsables du contenu final.

Droits et autorisations

Le contenu de cet ouvrage est soumis au droit d'auteur. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances, cet ouvrage peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales à condition de donner pleine attribution à cet ouvrage.

Attribution — Veuillez citer l'ouvrage comme suit : « Banque mondiale. 2026. Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, 13éme édition : Sortir du piège de l'endettement : des arriérés à une résilience budgétaire durable, DC : Banque mondiale ».

Toutes les questions sur les droits et licences sont à adresser à World Bank Publications, The World Bank Group , 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; courrier électronique : pubrights@worldbank.org.

RAPPORT DE SUIVI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO
13ÉME ÉDITION | NOVEMBRE 2026

Sortir du piège de l'endettement

Des arriérés à une résilience budgétaire durable

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Table des matières

Remerciements 4

Abréviations et acronymes 5

Résumé exécutif 6

Message clé : La fragilité de la reprise économique du Congo souligne l'urgence de convertir les gains pétroliers temporaires en une trajectoire durable de soutenabilité de la dette et de résilience budgétaire 6

Évolutions économiques récentes et perspectives à moyen terme 7

Sortir du piège de l'endettement : des arriérés à une résilience budgétaire durable 10

CHAPITRE 1 : Évolutions économiques récentes et perspectives 12

Évolutions économiques récentes 13

Le conflit en cours au Moyen-Orient continue de peser sur l'activité économique mondiale 13

La reprise pétrolière et la résilience du secteur non pétrolier maintiennent la croissance du Congo sur sa trajectoire 17

L'informalité du travail et le chômage restent des défis majeurs pour le marché du travail 23

L'emploi demeure la principale voie de sortie de la pauvreté, mais les fruits de la croissance tardent encore à atteindre une large part de la population 25

Des perspectives budgétaires en mutation : des vulnérabilités budgétaires persistantes dans un contexte de volatilité des prix du pétrole 26

Le désendettement du Congo s'est poursuivi en 2025, bien que les émissions d'Eurobonds en fin d'année aient accru la dette extérieure 30

L'atténuation des perturbations dans l'approvisionnement en carburant ramène l'inflation sous le critère de convergence de la CEMAC 31

Le risque souverain élevé et la concentration du crédit à court terme continuent de freiner l'intermédiation financière 32

Le compte courant se redresse en 2026, mais les vulnérabilités extérieures demeurent persistantes 36

Perspectives à moyen terme et options de politique économique 39

L'incertitude géopolitique croissante affaiblit les perspectives de croissance mondiale et régionale 39

La reprise économique du Congo se poursuit, tandis que l'impact du conflit au Moyen-Orient devient perceptible sur les finances publiques et la position extérieure 39

CHAPITRE 2 : Sortir du piège de l'endettement : Des arriérés à une résilience budgétaire durable 48

Introduction : Réduire les vulnérabilités liées à la dette et renforcer la résilience budgétaire : une stratégie en trois piliers 49

Contexte macro-budgétaire récent et émergence du surendettement 51

Comprendre le surendettement du Congo : pressions de liquidité, arriérés et vulnérabilités structurelles 53

Prévention et réduction des arriérés 58
Pourquoi les arriérés sont au cœur du surendettement du Congo 58
Typologie et montant des arriérés 58
Comprendre les facteurs d'accumulation des arriérés 60
Une stratégie à deux volets pour prévenir et apurer les arriérés 61
Priorités stratégiques pour prévenir et réduire les arriérés 64
Rétablir la viabilité budgétaire et maintenir la dette sur une trajectoire d'endettement soutenable 65
Scénario de base : amélioration progressive mais vulnérabilités persistantes 68
Scénario de réforme retardée : persistance des vulnérabilités liées à la dette 68
Scénario de réformes globales : réduction accélérée de la dette et renforcement de la résilience 68
Quel ajustement budgétaire serait nécessaire ? 69
Mobiliser davantage de recettes pour soutenir l'assainissement budgétaire 70
Renforcer la résilience budgétaire par une meilleure maîtrise des dépenses 71
Renforcer la soutenabilité budgétaire par des règles et des ancrages institutionnels 71
Renforcer la gestion de la dette et des risques budgétaires 73
Cadre institutionnel et réformes récentes 73
La structure de la dette accroît les risques de refinancement et de marché 74
Évaluation des opérations récentes 76
Options pour améliorer la structure de la dette du Congo 78
Maîtriser les passifs éventuels et les risques budgétaires liés aux entreprises publiques 78
Réformes prioritaires pour une gestion durable de la dette 79
Une feuille de route intégrée 80
Feuille de route intégrée des réformes selon les trois piliers 80

Références 81

Remerciements

Cette édition du Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo a été préparée par une équipe de la Banque mondiale composée de Kabinet Kaba (Économiste et chef d'équipe du projet), Rick Emery Tsouck Ibounde (Économiste principal), Ferdinand Owoundi Fouda (Économiste, DFFPO), Chris Belmert Katindi (Économiste, EAWM2), Mervy Ever Viboudoulou Vilpoux (Économiste, EAWPV) et Regina Seri Atsebi (Consultante, EAWM2), sous la supervision de Robert Utz (Économiste en chef, EAWM2) et de Samba Ba (Économiste en chef par intérim, EAWM2).

L'équipe a bénéficié des orientations de Cheick Fantamady Kante (Directeur de division, AWCC1), Ashley Taylor (Responsable de département, EAWM2), Guillemette Jaffrin (Responsable des opérations, AWCC1), Alexandra Celestin (Représentante résidente, CACCG) et Charlotte Ndaw Sako (Représentante résidente, CACCG). Pinar Baydar (Analyste des opérations, EAWM2), Irene Sitienei (Assistante de programme, EAWM2), Khalid Alouane (Assistant principal de programme, EAWF2), Lidvine Versilia Dienifer Ngole (Assistante d'équipe, AWCC1), et Mundele Wavelellah (Assistante de programme, AWMCG) ont apporté leur soutien à l'équipe tout au long de la préparation du rapport. Erika A. Jorgensen (Consultante) a assuré l'appui éditorial de ce rapport.

L'équipe remercie chaleureusement les évaluateurs pairs, Anna Corcuera (Responsable financière principale, TREFP), Patrick Hettinger (Économiste en chef, WKPES) et Ana Maria Oviedo (Économiste en chef, EAWPV), pour leurs contributions constructives.

L'équipe tient également à exprimer sa profonde gratitude au Gouvernement de la République du Congo pour sa collaboration tout au long de la préparation de ce rapport.

Les constatations, interprétations et conclusions présentées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Banque mondiale ni des pays qu'ils représentent. Le rapport repose sur les informations disponibles au 10 septembre 2026. L'équipe de la Banque mondiale accueille avec intérêt les commentaires des parties prenantes sur le contenu du Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo. Toute correspondance peut être adressée à Kabinet Kaba (kkaba1@worldbank.org) et Rick Emery Tsouck Ibounde (rtsouckibounde@worldbank.org).

Conception, mise en page et graphisme du rapport :
Kane Chong

Abréviations et acronymes

AVD	Analyse de viabilité de la dette
AEN	Avoirs extérieurs nets
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CUT	Compte Unique du Trésor
DeMPA	Évaluation de la performance de la gestion de la dette
EUR	Euro
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds monétaire international
GEP	Perspectives économiques mondiales
GNL	Gaz naturel liquéfié
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
PIB	Produit intérieur brut
RNB	Revenu national brut
PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
NIU	Numéro d'identification unique
PND	Plan National de Développement
PNOT	Programme National d'Optimisation de la Trésorerie
PPA	Parité de pouvoir d'achat
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SNPC	Société Nationale des Pétroles du Congo
SVT	Spécialistes en valeurs du Trésor
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USD	Dollars des États-Unis
WDI	Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale

Résumé exécutif

Message clé : La fragilité de la reprise économique du Congo souligne l'urgence de convertir les gains pétroliers temporaires en une trajectoire durable de soutenabilité de la dette et de résilience budgétaire

La dynamique économique à court terme de la République du Congo a été largement portée par la vigueur du secteur pétrolier. Alors que les années récentes avaient été marquées par une amélioration progressive de l'activité hors pétrole, la croissance économique est désormais de plus en plus stimulée par le secteur des hydrocarbures, sous l'effet d'une hausse de la production pétrolière et du maintien de prix du pétrole favorables dans le contexte du conflit au Moyen-Orient. Ces évolutions ont renforcé, à court terme, les recettes budgétaires, les exportations et les équilibres extérieurs.

Bien que l'augmentation de la production pétrolière ait soutenu la croissance en 2026, le regain de dépendance de l'économie aux hydrocarbures pourrait accroître les vulnérabilités liées à la dette lorsque les prix du pétrole se normaliseront. Lors des précédents épisodes de baisse des cours du pétrole, les besoins de financement budgétaire ont été largement couverts par des emprunts sur le marché régional de la CEMAC et de créances adossées au pétrole, faisant passer la dette publique de 43 % du PIB en 2014 à 102,6 % en 2020. Bien que la dette publique ait reculé par rapport à son pic de 102,9 % du PIB atteint pendant la période post-pandémie en 2023, en partie grâce à l'audit de la dette intérieure, elle demeure élevée à 97,4 % du PIB en 2025 et devrait s'établir à 96,8 % du PIB en 2026. Les arriérés persistants continuent par ailleurs de peser sur la crédibilité budgétaire. Les émissions récentes d'Eurobonds ont atténué les tensions de liquidité à court terme, mais elles ont également accru les risques de refinancement, de marché et de change.

Les recettes non pétrolières demeurent faibles, représentant environ 10 % du PIB en 2025, ce qui souligne l'étroitesse de l'assiette fiscale hors pétrole et la dépendance persistante des finances publiques aux hydrocarbures. Dans le même temps, la pauvreté reste élevée depuis le choc pétrolier de 2014, et la récente hausse de la production et des prix du pétrole ne s'est pas traduite par une réduction significative de la pauvreté ni par une amélioration tangible de la situation des populations vulnérables. Ensemble, ces tendances montrent que les revenus exceptionnels tirés des hydrocarbures n'ont pas permis de renforcer durablement la résilience budgétaire ni de promouvoir une prospérité partagée, soulignant ainsi la nécessité d'une croissance plus diversifiée, inclusive et résiliente.

Contrairement à la période prolongée de boom pétrolier de 2002 à 2014, l'actuelle hausse des prix du pétrole devrait être temporaire. Une normalisation des conditions du marché pétrolier pourrait raviver les pressions sur les équilibres budgétaires, la viabilité de la dette, les perspectives de croissance et les résultats en matière de réduction de la pauvreté, ce qui souligne l'urgence d'accélérer les réformes structurelles et la diversification de l'économie.

La dette est jugée soutenable selon la dernière Analyse conjointe de viabilité de la dette (AVD) réalisée par le FMI et le Groupe de la Banque mondiale, mais cette évaluation demeure fragile et fortement tributaire de la poursuite de la mise en œuvre des réformes.

Ce rapport soutient que le principal défi de politique publique du Congo ne consiste pas seulement à réduire la dette, mais à rompre le cycle récurrent de dépendance aux matières premières, d'accumulation d'arriérés et de vulnérabilité budgétaire. La dette est jugée soutenable selon la dernière Analyse conjointe de viabilité de la dette (AVD) réalisée par le FMI et le Groupe de la Banque mondiale, mais cette évaluation demeure fragile et fortement tributaire de la poursuite de la mise en œuvre des réformes. En outre, la République du Congo reste en situation de surendettement en raison d'arriérés persistants accumulés au fil du temps. Le rapport propose une stratégie de réformes séquencée reposant sur trois piliers complémentaires et qui se renforcent mutuellement: (i) prévenir et réduire les arriérés ; (ii) rétablir la viabilité budgétaire ; et (iii) renforcer la gestion de la dette et la résilience des finances publiques. Si elles sont mises en œuvre de manière cohérente et soutenue, ces réformes pourraient inscrire la dette publique sur une trajectoire résolument décroissante, reconstituer les marges de manœuvre budgétaires, réduire la vulnérabilité aux chocs et créer les conditions d'une croissance plus forte, plus diversifiée et plus inclusive, ainsi que d'une création d'emplois plus dynamique.

Évolutions économiques récentes et perspectives à moyen terme

L'économie congolaise s'est renforcée en 2025 et a conservé son élan au début de l'année 2026, mais cette reprise repose sur des bases étroites. La croissance demeure fortement tributaire d'un secteur pétrolier volatil, tandis que les marges de manœuvre budgétaires et extérieures se sont réduites à mesure que les prix du pétrole ont diminué. Par ailleurs, les réformes structurelles nécessaires pour rendre la croissance plus durable et inclusive ont progressé lentement. L'escalade du conflit au Moyen-Orient au début de 2026 a depuis modifié les perspectives, générant une manne financière liée à la hausse des prix du pétrole qui masque, plutôt qu'elle ne résout, les vulnérabilités persistantes.

La croissance du PIB réel s'est accélérée à 3,1 % en 2025, contre 2,1 % en 2024. Cette croissance a été relativement généralisée : l'économie hors pétrole a progressé de 3,8 %, tandis que le PIB pétrolier est redevenu positif avec une croissance de 1,6 %, après une contraction de 3,3 % en 2024. L'activité est demeurée résiliente au premier trimestre 2026. Néanmoins, la croissance continue de dépendre fortement des hydrocarbures, exposant l'économie aux fluctuations des prix et de la production pétrolière. En outre, cette croissance ne s'est pas traduite par une création suffisante d'emplois de qualité. L'emploi formel n'a augmenté que de 1,0 % en glissement annuel en 2025. Si la création totale d'emplois a été plus rapide que la croissance de la production, elle s'est principalement concentrée dans des emplois informels et de faible qualité. Au total, 75,9 % des travailleurs occupent un emploi vulnérable. En l'absence des conditions structurelles nécessaires à une création d'emplois durable, la réduction de la pauvreté est restée limitée malgré une croissance économique positive.

L'inflation a nettement ralenti pour atteindre 2,9 % en 2025, contre 3,8 % en 2024, respectant temporairement le critère de convergence régional de la CEMAC fixé à 3 %. Cette amélioration a toutefois été de courte durée : l'inflation est repartie à la hausse au premier trimestre 2026 pour atteindre 3,5 %, sous l'effet de pressions du côté de l'offre et de perturbations des importations, auxquelles s'ajoute désormais l'impact de la hausse des prix mondiaux de l'énergie. Alors que la politique monétaire régionale avait été resserrée par une hausse des taux directeurs en décembre 2025, elle a été assouplie en juin 2026 avec une réduction du taux directeur à 4,50 %.

La position extérieure s'est fortement détériorée en 2025 avant de se redresser en 2026. Le compte courant est passé à un déficit de 2,5 % du PIB en 2025, enregistrant son premier solde négatif depuis 2015, à la suite de la baisse du prix moyen du pétrole, passé de 84 dollars américains le baril en 2024 à 69 dollars en 2025. La hausse des prix et de la production pétrolière devrait permettre un retour à un excédent de 8,9 % du PIB en 2026. Toutefois, cette amélioration, largement déterminée par des facteurs extérieurs, demeure vulnérable à une normalisation des prix du pétrole et met en évidence l'extrême concentration des exportations du pays.

La situation budgétaire s'est sensiblement détériorée en 2025 avant de bénéficier du soutien apporté par la hausse des prix du pétrole en 2026. L'excédent budgétaire global a été ramené à seulement 0,6 %

du PIB en 2025, soit une contraction de 2,1 points de pourcentage, les recettes totales étant passées de 25,1 % à 23,2 % du PIB sous l'effet de la baisse des revenus pétroliers. Cette diminution progressive de l'excédent budgétaire, observée depuis 2022, a été inversée grâce à la hausse combinée des prix et de la production pétrolière. En conséquence, l'excédent budgétaire a atteint 3,7 % du PIB en 2026. La dette publique a légèrement reculé pour atteindre 97,4 % du PIB en 2025 et 96,8 % en 2026, mais demeure à un niveau élevé. Il convient de souligner que les dépenses courantes liées à la sécurité ont évincé les investissements productifs, les dépenses d'investissement étant restées stagnantes à 3,4 % du PIB en 2025 malgré d'importants besoins en infrastructures. Bien que les dépenses d'investissement devraient augmenter en 2026 pour atteindre environ 5 % du PIB, la sous-exécution chronique de cette catégorie de dépenses continue de représenter un défi majeur pour les finances publiques.

La croissance économique devrait atteindre 4,4 % en 2026 avant de ralentir à 3,7 % en moyenne sur la période 2027-2028, tandis que la production pétrolière devrait progresser en moyenne de 6,3 %. Le compte courant devrait enregistrer un excédent de 8,9 % du PIB en 2026. Néanmoins, ces améliorations des soldes budgétaire et extérieur sont largement dues à des facteurs externes et contribuent en même temps aux pressions inflationnistes importées. À moyen terme, la baisse attendue des prix du pétrole en 2027-2028 devrait réduire considérablement l'excédent budgétaire, faire basculer le compte courant en déficit et aggraver la pauvreté ainsi que les inégalités, à moins que des réformes crédibles ne soient mises en œuvre pour renforcer la viabilité budgétaire et de la dette tout en accélérant la diversification économique.

Les progrès des réformes ont été lents, retardant ainsi la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Le Plan national de développement (2022-2026) est resté largement en deçà de ses ambitions, puisqu'il visait une croissance hors pétrole de 10,7 % en 2026, alors que la croissance hors pétrole sur la période 2022-2026 devrait s'établir en moyenne à seulement 3,4 %. Bien que l'année 2026 ait soutenu la croissance globale grâce à l'augmentation de la production pétrolière et au maintien de prix élevés du pétrole, la faiblesse persistante de la croissance hors pétrole constitue une contrainte croissante à l'inclusivité de l'expansion économique du pays.

Si la hausse des prix du pétrole et l'augmentation de la production ont renforcé la croissance et amélioré les soldes budgétaire et extérieur en 2026, la République du Congo demeure vulnérable à la volatilité des prix du pétrole, à la faiblesse de la mobilisation des recettes non pétrolières, aux pressions persistantes sur la liquidité et à la création limitée d'emplois. Pour préserver la stabilité macroéconomique et favoriser une croissance plus inclusive, les réformes devraient s'articuler autour de quatre priorités mutuellement renforçantes : le renforcement des finances publiques, l'amélioration de la gouvernance du secteur public, l'investissement dans le capital humain et la promotion d'une croissance portée par le secteur privé.

1. **Renforcer la mobilisation des recettes intérieures et la gouvernance budgétaire**
    - Moderniser le cadre budgétaire régissant le secteur pétrolier.
    - Garantir la transparence et la standardisation des contrats d'hydrocarbures, en veillant à leur conformité avec le Code des hydrocarbures.
    - Rationaliser les dépenses fiscales en renforçant la gouvernance des incitations fiscales prévues par la Charte des investissements et les Zones économiques spéciales.
    - Limiter les exonérations fiscales discrétionnaires et évaluer systématiquement leurs coûts et leurs bénéfices.
    - Étendre la fiscalité foncière.
    - Améliorer l'interopérabilité entre les systèmes fiscaux, douaniers, du Trésor et de gestion des finances publiques afin de renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières et le respect des obligations fiscales.

2. **Améliorer la gestion budgétaire et de la dette**
    - Renforcer l'enregistrement, le reportage et la transparence de la dette publique.

- Intégrer l'ensemble des instruments de dette et des arriérés dans un cadre global de gestion de la dette.
- Améliorer la planification de la trésorerie grâce à la mise en œuvre progressive d'un Compte unique du Trésor (CUT).
- Accélérer la vérification et l'apurement des arriérés intérieurs, en particulier ceux dus aux fournisseurs privés.
- Renforcer la supervision des entreprises publiques.
- Améliorer le suivi et la divulgation des risques budgétaires afin de réduire les passifs éventuels et de renforcer la transparence budgétaire.

3. Accroître l'efficacité des dépenses sociales et des investissements dans le capital humain

- Renforcer et institutionnaliser le système national de protection sociale.
- Favoriser davantage l'inclusion productive en reliant les programmes de protection sociale aux moyens de subsistance, à l'agriculture et aux initiatives de développement des compétences.
- Améliorer la planification des effectifs dans les secteurs de l'éducation et de la santé grâce à des mécanismes de recrutement et d'affectation fondés sur les besoins.
- Renforcer la prestation des services tout en améliorant l'efficacité des dépenses publiques.

4. Accélérer les réformes structurelles pour soutenir l'investissement privé et la création d'emplois

- Améliorer le cadre réglementaire de la production d'électricité, notamment pour les producteurs indépendants d'énergie.
- Simplifier les procédures d'immatriculation des entreprises et d'octroi des licences.
- Renforcer la prévisibilité de l'environnement fiscal et réglementaire.
- Consolider le dialogue public-privé.
- Promouvoir le développement de l'agro-industrie, des chaînes de valeur forestières, de l'aquaculture et de l'agriculture commerciale.
- Améliorer la logistique commerciale au Port de Pointe-Noire et le long des principaux corridors de transport.
- Renforcer le cadre des partenariats public-privé (PPP).
- Élargir l'accès au financement à long terme afin de mobiliser davantage d'investissements privés.

Dans l'ensemble, ces réformes contribueraient à réduire la dépendance de l'économie au pétrole, à renforcer la résilience budgétaire, à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à favoriser l'émergence d'un secteur privé plus dynamique, capable de créer des emplois de meilleure qualité et d'élever durablement le niveau de vie de la population à moyen terme.

Sortir du piège de l'endettement : des arriérés à une résilience budgétaire durable

Malgré la baisse du stock de la dette publique depuis le pic atteint pendant la pandémie, le Congo demeure en situation de surendettement et d'importantes vulnérabilités persistent. Le rapport souligne que la classification du Congo en situation de surendettement s'explique principalement par la persistance d'arriérés intérieurs ainsi que d'arriérés extérieurs temporaires, reflétant des pressions de liquidité toujours présentes. La faiblesse de la gestion de la trésorerie, la fragmentation des systèmes de gestion de la dette et les marges de manœuvre budgétaires limitées ont contribué à l'accumulation récurrente d'arriérés et à une vulnérabilité accrue aux chocs extérieurs, réduisant ainsi la capacité du gouvernement à y répondre efficacement.

Les récentes émissions d'Eurobonds ont apporté un soulagement important en matière de liquidité et ont contribué à gérer les besoins immédiats de refinancement. Toutefois, elles ont également accru l'exposition aux coûts de l'endettement commercial, au risque de change et aux futures pressions de refinancement. Préserver la viabilité de la dette nécessitera une discipline budgétaire plus rigoureuse, une meilleure coordination entre la gestion de la dette et la gestion de la trésorerie, ainsi que la poursuite des efforts visant à renforcer les institutions chargées de la gestion de la dette. En définitive, une réduction durable de la dette est indissociable d'une amélioration plus large de la gouvernance budgétaire.

Le principal constat du rapport est que les arriérés se trouvent au cœur des épisodes récurrents de tensions budgétaires que connaît le Congo. Les arriérés sapent la crédibilité budgétaire de l'État, fragilisent les bilans du secteur privé, accroissent les coûts de financement et renforcent l'interdépendance entre l'État et le système bancaire. Dès lors, prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés est tout aussi important que l'apurement des arriérés existants. Relever ce défi nécessite un renforcement des contrôles d'engagement, une amélioration des prévisions de la trésorerie, la mise en œuvre intégrale du Compte Unique du Trésor (CUT) ainsi que l'adoption d'une stratégie transparente d'apurement des arriérés, intégrée dans un cadre budgétaire plus large.

Le rapport souligne que la classification du Congo en situation de surendettement s'explique principalement par la persistance d'arriérés intérieurs ainsi que d'arriérés extérieurs temporaires, reflétant des pressions de liquidité toujours présentes.

Plus largement, la réduction des vulnérabilités liées à la dette nécessitera des progrès sur trois fronts complémentaires et qui se renforcent mutuellement : (i) prévenir et réduire les arriérés ; (ii) rétablir la viabilité budgétaire ; et (iii) renforcer la gestion de la dette et la résilience des finances publiques. Ensemble, ces réformes permettraient de réduire la vulnérabilité aux chocs futurs tout en améliorant l'efficacité et la crédibilité de la gestion des finances publiques (Voir la feuille de route intégrée à la fin du chapitre 2).

Le rapport conclut que la trajectoire du Congo à moyen terme dépendra moins de l'évolution des prix du pétrole que de la qualité de la mise en œuvre des politiques publiques. Dans un scénario de référence, la dette diminuerait progressivement mais demeurerait vulnérable aux chocs. Dans un scénario de réformes ambitieuses, une discipline budgétaire renforcée, une réduction plus rapide des arriérés, une meilleure gestion de la dette et des progrès continus en matière de diversification économique se renforceraient mutuellement, permettant une réduction plus rapide des vulnérabilités liées à la dette tout en créant l'espace budgétaire nécessaire à un développement plus inclusif.





© urbazon / istockphoto.com

CHAPITRE 1

Évolutions économiques récentes et perspectives

Évolutions économiques récentes

Le conflit en cours au Moyen-Orient continue de peser sur l'activité économique mondiale

L'environnement économique mondial a connu un changement marqué au cours du premier semestre 2026, le conflit au Moyen-Orient ayant provoqué d'importantes perturbations sur les marchés de l'énergie et des matières premières, mettant fin aux conditions relativement résilientes observées en 2025. L'économie mondiale aurait progressé d'environ 2,9 % en 2025, soit le même rythme qu'en 2024, soutenue par la résilience de l'activité dans les principales économies. Les vents contraires liés à l'évolution des politiques commerciales ont été compensés par l'anticipation des échanges de biens avant les augmentations tarifaires ainsi que par la forte progression des investissements liés aux technologies, en particulier à l'intelligence artificielle (IA). L'amélioration des conditions financières, favorisée par l'assouplissement des politiques monétaires dans plusieurs régions du monde, a également soutenu la croissance. Toutefois, le déclenchement du conflit au début de 2026 a perturbé les flux commerciaux d'énergie transitant par la région du Golfe, entraînant une forte hausse des prix du pétrole, du gaz naturel et des engrais, ravivant les pressions inflationnistes et renforçant les anticipations d'un resserrement de la politique monétaire (Figure 1). En conséquence, les perspectives de croissance ont été révisées à la baisse dans une grande partie de l'économie mondiale, près des deux tiers des pays faisant l'objet de révisions négatives de leurs perspectives économiques (Figure 2). Le conflit a mis en évidence la vulnérabilité persistante de l'économie mondiale aux chocs géopolitiques et a souligné le rôle central de la sécurité énergétique dans l'évolution des conditions économiques mondiales.[1]

FIGURE 1
Prix de l'énergie et des engrais

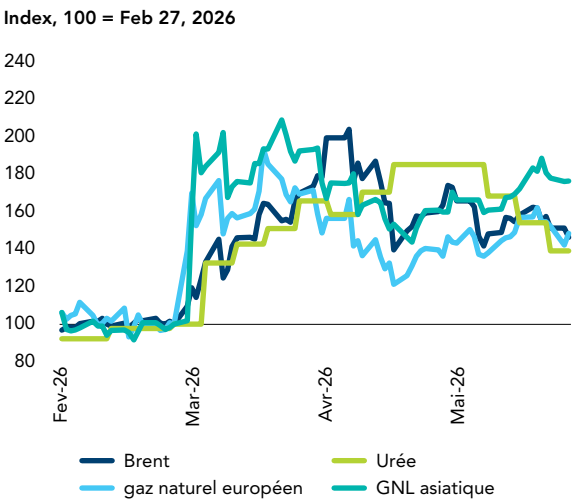
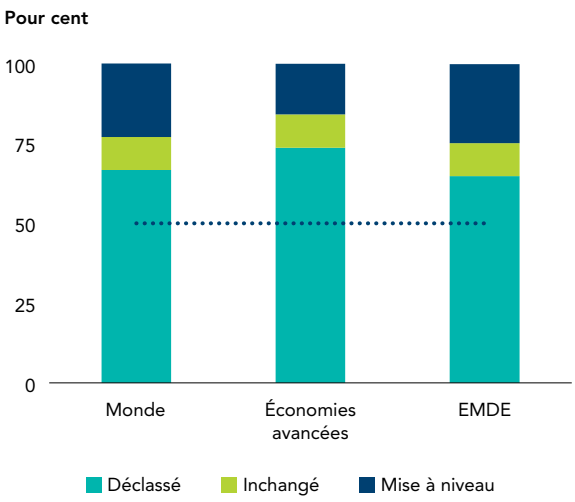


FIGURE 2
Part des économies selon la révision des prévisions pour 2026 par rapport au GEP de janvier



Source : Perspectives économiques mondiales (juin 2026).

L'Afrique subsaharienne maintient le cap de la croissance dans un contexte d'incertitude mondiale croissante.[2] L'activité économique en Afrique subsaharienne est demeurée globalement stable malgré les tensions géopolitiques et les difficultés régionales. En 2025, la croissance de la région s'est établie à 4,1 %, avec une amélioration de l'activité dans plusieurs des principales économies de la région, soutenue à la fois par des facteurs conjoncturels et structurels. Parmi les pays riches en ressources naturelles, la reprise soutenue par les matières premières a stimulé l'activité dans les pays exportateurs de pétrole.

[1] Banque mondiale. 2026. Perspectives économiques mondiales, juin 2026. Washington, DC : Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

[2] Banque mondiale. 2026. Renforcer la préparation à l'intelligence artificielle. État des lieux de l'économie africaine (octobre 2026). Washington, DC : Banque mondiale. . Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Dans le même temps, les économies non riches en ressources ont continué d'enregistrer de meilleures performances en moyenne, grâce notamment à une production agricole plus dynamique, portée par des prix des matières premières plus élevés que prévu, en particulier du cacao, ainsi qu'au dynamisme des secteurs des services et de la construction. Parmi les économies affichant les croissances les plus rapides figurent l'Éthiopie, le Rwanda, le Bénin et la Guinée, où les efforts de réforme en cours ont renforcé la confiance des investisseurs et stimulé l'investissement privé. Au début de l'année 2026, l'activité économique en Afrique subsaharienne a montré des signes initiaux de résilience malgré la hausse des prix de l'énergie et l'affaiblissement de la demande extérieure provoqués par le conflit au Moyen-Orient. Toutefois, la région demeure vulnérable à un regain de pressions extérieures, dans un contexte où la hausse des prix des matières premières et des coûts des importations, conjuguée au durcissement des conditions financières mondiales, pèse sur les positions budgétaires et le pouvoir d'achat des ménages. Par ailleurs, un niveau élevé d'endettement public, l'augmentation de la charge des intérêts et la diminution de l'aide publique au développement continuent de limiter les marges de manœuvre budgétaires. Enfin, les gains de revenu par habitant demeurent insuffisants pour permettre une réduction significative de l'extrême pauvreté.

La région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) se trouve à un tournant décisif, la croissance demeurant bien en deçà du niveau nécessaire pour réduire la pauvreté et créer des emplois, tandis que l'écart avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) continue de se creuser. Tout retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles ralentira les progrès et enracinera davantage un modèle de croissance qui ne parvient déjà pas à générer suffisamment d'emplois ni à réduire la pauvreté, tout en accentuant l'écart avec les économies les plus performantes de la région. La croissance du PIB réel de la CEMAC est estimée à 2,5 % en 2025, contre 2,7 % en 2024.[3] Le Tchad (5,6 %) et la République centrafricaine (5,5 %)[4] ont enregistré les taux de croissance les plus élevés, soutenus respectivement par une hausse de la production pétrolière et une augmentation des exportations d'or. La croissance au Cameroun (3,4 %) et en République du Congo (3,1 %) est demeurée modérée, tirée par la consommation privée et l'investissement au Cameroun, ainsi que par des progrès généralisés dans les secteurs pétroliers et hors pétrole au Congo. Au Gabon, la croissance a ralenti à 3,2 %, sous l'effet du recul de la production pétrolière et de la faiblesse des activités minières et forestières. La Guinée équatoriale a enregistré la contre-performance la plus marquée, avec une contraction du PIB de 5,8 %, ce qui en fait la seule économie de la CEMAC en récession. Avec une croissance moyenne de 2,5 % en 2025, la CEMAC est restée nettement en deçà de l'UEMOA, dont la croissance moyenne a atteint 6,3 %. En l'absence de réformes significatives, cet écart devrait persister, voire se creuser davantage en 2026.

Les positions budgétaire et extérieure de la CEMAC se sont détériorées en 2025 sous l'effet de la baisse des recettes et des exportations pétrolières, tandis que les dépenses publiques ont augmenté. Le déficit budgétaire moyen de la région est estimé à 3,3 % du PIB en 2025, contre 1,6 % du PIB en 2024. Cette dégradation s'explique par le recul des prix du pétrole et par des difficultés de performance liées au vieillissement des champs pétroliers dans certains pays, qui ont réduit les recettes tirées des matières premières, ainsi que par le maintien d'un niveau élevé de dépenses publiques. Parallèlement, la balance commerciale s'est affaiblie, passant de 6,7 % du PIB en 2024 à 4,2 % du PIB en 2025, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole et des exportations. Les hydrocarbures représentent environ 40 % des exportations de la CEMAC, exposant fortement la région à la volatilité des prix mondiaux. Les exportations de pétrole et de gaz ont fortement diminué en 2025. Les hausses des exportations d'or en République centrafricaine (RCA) et de cacao au Cameroun n'ont que partiellement compensé ces pertes, mettant en évidence les défis liés à la faible diversification des exportations. Le déclenchement du conflit au Moyen-Orient a entraîné une hausse des prix de l'énergie, augmentant de 0,7 % l'indice composite des prix des exportations de matières premières de la CEMAC au premier trimestre 2026.[5] Porté par

[3] Sauf indication contraire, les données moyennes régionales relatives à la croissance économique, à la performance budgétaire et aux indicateurs du secteur extérieur pour la CEMAC et l'UEMOA sont tirées de : État des lieux de l'économie africaine de la Banque mondiale, publiée en octobre 2026. Les moyennes de l'UEMOA n'incluent pas les données du Sénégal en raison de problèmes de disponibilité des données.

[4] Le taux de croissance de la République centrafricaine (RCA) pour 2025 a été révisé à 5,5 % en juillet 2026 à la suite du rebasage du PIB.

[5] L'indice composite des prix des produits de base exportés par la CEMAC est un indicateur agrégé qui mesure l'évolution moyenne pondérée des prix internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC (pétrole, gaz et autres produits de base stratégiques). Une hausse de cet indice signifie que les prix mondiaux des principaux produits d'exportation de la région augmentent en moyenne, ce qui tend à améliorer les recettes d'exportation et la position extérieure de la région.

une augmentation de 23 % des prix de l'énergie, ce rebond devrait soutenir les recettes d'exportation et renforcer la position extérieure de la région en 2026. Toutefois, une manne temporaire liée à la hausse des prix ne saurait se substituer aux réformes budgétaires et structurelles dont la région a besoin.

La composition des dépenses publiques au sein de la CEMAC demeure également préoccupante, ce qui appelle à des réformes ambitieuses afin de mener une consolidation budgétaire crédible et de mieux orienter les ressources vers les investissements productifs et les secteurs sociaux. Les dépenses publiques ont eu tendance à privilégier les dépenses courantes, notamment les salaires, les transferts, les subventions et le service de la dette, au détriment de l'investissement public et des dépenses sociales. Cette situation reflète une économie politique dans laquelle les réductions des dépenses courantes peuvent susciter une résistance immédiate de groupes d'intérêt spécifiques, tandis que les dépenses d'investissement et les budgets sociaux sont plus facilement reportés. À mesure que les obligations liées au service de la dette augmentent, elles évinceraient de plus en plus les dépenses consacrées à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, affaiblissant ainsi le contrat social entre les gouvernements et les citoyens. Cette question est également cruciale pour la viabilité budgétaire : la crédibilité des efforts de mobilisation des recettes intérieures, qui constitue une priorité dans l'ensemble des pays de la CEMAC, dépendra de la capacité des gouvernements à démontrer que l'augmentation des recettes se traduit par des améliorations visibles de la qualité et de l'accès aux services publics. La conception et la mise en œuvre réussies des réformes nécessiteront une prise en compte attentive de leurs effets ainsi que des réalités nationales. Elles exigeront notamment un fort engagement politique au plus haut niveau, la constitution de coalitions favorables aux réformes, la prise en compte des préoccupations des différentes parties prenantes, ainsi qu'une communication large et un dialogue soutenu avec le secteur privé et la société civile afin d'expliquer la nécessité, la logique et les objectifs de chaque réforme.

L'inflation régionale a reculé tout au long de l'année 2025 et devrait demeurer inférieure au seuil de convergence régionale de 3 % en 2026. En moyenne annuelle, l'inflation dans la CEMAC est passée de 3,4 % en 2024 à 1,5 % en 2025. Cette désinflation marquée, particulièrement prononcée au cours du second semestre 2025, résulte d'une combinaison de facteurs externes et internes. Sur le plan externe, la poursuite de la baisse des prix de l'énergie et des coûts du fret maritime, conjuguée à l'évolution favorable des taux de change vis-à-vis des principaux partenaires commerciaux de la région, a contribué à réduire le coût des importations. Sur le plan interne, la politique monétaire restrictive menée par la banque centrale régionale, les bonnes récoltes agricoles enregistrées au Congo, au Cameroun et au Tchad, ainsi que la stabilité des prix des carburants à la pompe au Gabon et en Guinée équatoriale, ont renforcé les pressions à la baisse sur les prix. Toutefois, les tensions accrues au Moyen-Orient ont déjà entraîné une hausse des prix mondiaux du pétrole et des engrais, augmentant le risque d'un retour des pressions inflationnistes. Les données préliminaires du premier trimestre 2026 indiquent une légère remontée de l'inflation en glissement annuel, qui a atteint 1,0 % en mars 2026, contre 0,6 % en décembre 2025. Dans le même temps, l'inflation moyenne annuelle dans la CEMAC devrait s'établir à 2,6 % en 2026, tout en demeurant inférieure au critère de convergence régionale de 3 %.[6]

Après avoir resserré sa politique monétaire en décembre 2025 en réponse à une forte baisse des avoirs extérieurs nets (AEN), la BEAC a repris un cycle d'assouplissement en juin 2026, en abaissant son taux directeur de 4,75 % à 4,50 % à mesure que les réserves extérieures se redressaient. Les avoirs extérieurs nets de la BEAC étaient estimés à 4,55 milliards d'euros à fin 2025, soit une baisse de 19,1 % en glissement annuel, un niveau inférieur à l'objectif de 5,75 milliards d'euros convenu avec le FMI dans le cadre des assurances de politique régionale visant à soutenir le régime de change fixe et à permettre l'achèvement des revues des programmes en cours dans la CEMAC. En réponse, la BEAC a adopté une orientation monétaire plus restrictive en relevant son taux directeur à 4,75 % en décembre 2025 et en réduisant ses injections hebdomadaires de liquidité afin d'enrayer l'érosion continue des avoirs extérieurs nets, laquelle reflétait les difficultés budgétaires et d'endettement auxquelles faisait face la région. Toutefois, à fin mai 2026, les avoirs extérieurs nets avaient atteint 5,90 milliards d'euros, dépassant légèrement l'objectif fixé à 5,75 milliards d'euros. Cette amélioration s'explique principalement par les émissions d'Eurobonds du Cameroun et du Congo, ainsi que par la hausse des prix du pétrole consécutive au conflit au Moyen-Orient. Ce redressement, combiné à la baisse de l'inflation moyenne désormais largement inférieure au

[6] Banque mondiale. 2026. Renforcer la préparation à l'intelligence artificielle (Building AI Readiness). État des lieux de l'économie africaine (Africa Economic Update), octobre 2026. Washington, DC : Banque mondiale. doi : https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2361-9. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

seuil de 3 %, a créé une marge de manœuvre permettant à la BEAC d'assouplir les conditions monétaires en juin 2026 en réduisant son taux directeur de 4,75 % à 4,50 %. Toutefois, dans la mesure où le taux directeur ne détermine pas automatiquement le volume de liquidité hebdomadaire plafonnée fourni aux banques, son rôle de signal demeure limité. Les banques commerciales réagissent davantage aux modifications des allocations de liquidité qu'aux variations du taux directeur. En outre, la faiblesse du mécanisme de transmission entre la liquidité bancaire et le crédit bancaire s'explique également par des inefficiences structurelles du secteur bancaire ainsi que par les difficultés budgétaires et d'endettement persistantes qui limitent l'octroi de crédit au secteur privé.

Le marché régional des titres publics a poursuivi son expansion, l'encours des titres atteignant 12,2 % du PIB en janvier 2026, contre 10,9 % en décembre 2024. Les gouvernements ont eu davantage recours à ce marché pour financer leurs déficits, le Gabon (30,5 %), la République du Congo (29,5 %) et le Cameroun (19,4 %) figurant parmi les principaux émetteurs. Les difficultés persistantes à mobiliser des financements de long terme ont conduit à une augmentation de la part des titres à court terme, qui est passée de 18,7 % en octobre 2024 à 20,9 %. Le coût moyen des financements s'est élevé à 8,8 % en janvier 2026, contre 7,7 % un an auparavant. Les banques commerciales détiennent l'essentiel des titres publics (76,9 %), devant les investisseurs institutionnels (19,1 %) et les particuliers (3,0 %). Cette concentration a fait du risque souverain une exposition majeure dans les bilans du système bancaire de la CEMAC.

Cette transition vers un financement davantage fondé sur le marché a toutefois renforcé les vulnérabilités du secteur financier, le système bancaire de la CEMAC demeurant fortement exposé au risque souverain. À fin 2024, l'exposition des banques à la dette publique représentait 30 % de leurs actifs totaux, contre 31 % en 2023, mais un niveau toujours nettement supérieur aux 10 % observés en 2015. Cette exposition élevée reflète le recours accru des États au marché régional des titres publics. Le léger recul récemment observé pourrait s'expliquer par un durcissement de l'application des règles prudentielles, lesquelles attribuent désormais des pondérations de risque aux obligations souveraines en fonction du respect de certains indicateurs régionaux, tels que le niveau de dette publique, l'inflation ou l'accumulation d'arriérés. Malgré ces mesures, certaines banques restent exposées à plus de 50 % aux États de la CEMAC, ce qui crée des risques importants pour la stabilité financière et accroît le potentiel de contagion systémique. Une détérioration de la situation budgétaire d'un seul État membre pourrait exercer des pressions sur son secteur bancaire, avec des effets de propagation transfrontaliers via les institutions communes, le cadre de la BEAC et les expositions interbancaires. Par ailleurs, la qualité des actifs bancaires s'est dégradée, les prêts non performants augmentant notamment sous l'effet des arriérés persistants de l'État, qui fragilisent la situation financière des entreprises. Pour limiter l'exposition des banques au risque souverain, la Commission bancaire a appliqué strictement les règles interdisant le versement de dividendes par les banques les plus exposées et a relevé les exigences minimales de capital de 10 milliards à 25 milliards de FCFA.

Au-delà des enjeux de stabilité financière, l'intensification du lien entre les États et les banques constitue une contrainte croissante pour le développement du secteur privé et la création d'emplois. La préférence des banques pour les titres publics réduit la disponibilité du crédit aux entreprises privées, en particulier aux PME, qui sont confrontées à des coûts d'emprunt élevés, à des maturités courtes et à des exigences importantes en matière de garanties. Ce mécanisme alimente un cercle vicieux clairement identifiable : un accès limité au crédit freine l'investissement privé ; un faible niveau d'investissement entretient la dépendance de la croissance aux ressources naturelles ; et le manque de diversification limite la création d'emplois et accentue la pauvreté. Ce défi est d'autant plus préoccupant que la région affiche des résultats particulièrement faibles sur le marché du travail. Malgré une croissance positive dans plusieurs pays, le taux de chômage dans la CEMAC demeure proche de 10 %, soit près du double de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et quatre fois supérieur à celui de l'UEMOA, tandis que plus d'un tiers de la population vit dans l'extrême pauvreté. En outre, 37 % des entreprises de la région considèrent l'accès au financement comme le principal obstacle à leurs activités, et 28 % des entreprises de la CEMAC sont totalement contraintes en matière de crédit, contre 22,5 % en moyenne en Afrique subsaharienne et 14,4 % à l'échelle mondiale.[7]

[7] Base de données des Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (World Bank Enterprise Surveys). Données pour les pays de la CEMAC couvrant la période 2023-2026.

La reprise pétrolière et la résilience du secteur non pétrolier maintiennent la croissance du Congo sur sa trajectoire

La reprise économique s'est renforcée en 2025, avec une croissance atteignant 3,1 %, contre 2,1 % en 2024. Bien que relativement modeste, cette performance témoigne d'une résilience notable dans un environnement extérieur moins favorable, notamment dans un contexte de forte baisse des prix mondiaux du pétrole, passés de 84 dollars américains le baril en 2024 à 69 dollars en 2025, sous l'effet des tensions accrues liées aux politiques commerciales internationales et des pénuries de carburant et d'électricité qu'a connues le pays en 2025. Elle reflète également une croissance plus généralisée dans les secteurs des hydrocarbures et hors hydrocarbures. La croissance hors pétrole a atteint 3,8 % en 2025, portée principalement par les services, tandis que le secteur pétrolier a contribué positivement à l'activité grâce aux investissements réalisés et à l'arrivée de nouveaux opérateurs (Figure 3, Figure 4).

En 2026, les hydrocarbures, et plus particulièrement le pétrole, sont devenus le principal moteur de la croissance économique. Bien que la croissance globale se soit accélérée pour atteindre 4,4 % en 2026, cette expansion a été largement soutenue par le secteur pétrolier, tandis que la croissance hors pétrole, principale source d'emplois pour les populations les plus vulnérables, a ralenti de 3,8 % en 2025 à 2,8 %. Ce ralentissement a probablement freiné la création d'emplois, notamment dans l'agriculture et les services informels.

Du côté de l'offre, le secteur pétrolier est redevenu un facteur de croissance en 2025 après une période de contraction entre 2020 et 2024, et il devrait enregistrer une forte expansion en 2026, soutenue par d'importants investissements et par la hausse des prix du pétrole provoquée par le conflit au Moyen-Orient. Le PIB pétrolier a progressé de 1,6 % en 2025, après une contraction de 3,3 % en 2024. Cette reprise a été favorisée par l'intensification des activités d'exploration et de production en amont, sous l'effet de trois évolutions majeures : l'accélération des opérations de forage dans le cadre du projet Wing Wah ; l'achèvement avec succès du programme Moho Infill de TotalEnergies[8], qui a permis la découverte d'environ 100 millions de barils de réserves supplémentaires ; et l'augmentation progressive de la capacité de production de gaz naturel liquéfié (GNL) d'ENI Congo. Ces investissements ont produit des effets encore plus importants en 2026, la croissance du PIB pétrolier devant atteindre 10 %.

La croissance hors pétrole est demeurée relativement généralisée en 2025, soutenue par les bonnes performances de l'agriculture, de l'industrie et des services, mais devrait ralentir en 2026. Dans l'agriculture, la croissance a bénéficié de l'augmentation de la production vivrière, des initiatives de relance de la filière cacao et du développement des Zones Agricoles Protégées. L'activité industrielle a été portée par la production de ciment et de sucre. Dans les services, la résilience des activités liées aux champs pétroliers ainsi que le dynamisme du trafic portuaire à Pointe-Noire ont soutenu la croissance.

L'activité hors pétrole devrait toutefois ralentir en 2026 sous l'effet de contraintes croissantes du côté de l'offre. La fermeture du détroit d'Ormuz a perturbé l'approvisionnement en intrants et en biens importés essentiels, tandis que l'aggravation des pénuries de carburant et d'électricité a pesé sur la production. Les pénuries de carburant ont été accentuées par la réduction des importations des opérateurs face à la hausse des prix internationaux ainsi que par les perturbations liées aux opérations de maintenance technique de la Congolaise de Raffinage (CORAF), alors même que cette raffinerie couvre plus de 60 % de la demande nationale en carburant. Parallèlement, les insuffisances du réseau de transport et de distribution d'électricité ont aggravé les coupures de courant en 2026, limitant davantage l'activité économique dans l'ensemble des secteurs.

Du côté de la demande, la consommation publique a soutenu la croissance économique en 2025 grâce à l'augmentation des dépenses de l'État, tandis que les exportations sont devenues le principal moteur de la croissance. Les performances à l'exportation se sont améliorées, les exportations totales augmentant de 1,7 % en 2025 après une contraction du même ordre en 2024, avant d'accélérer à 8,6 % en 2026. Cette reprise a été principalement portée par la hausse des volumes d'exportations pétrolières, qui ont progressé de 5,8 % en 2025 puis de 7,0 % en 2026. La consommation privée et l'investissement privé ont

[8] Le programme Moho Infill de TotalEnergies est une campagne de forage en eaux profondes menée au Congo afin d'accroître la production des champs matures de Moho Nord et Moho-Bilondo.

continué de contribuer positivement à la croissance, même si leur contribution devrait ralentir en 2026 en raison du tassement de l'activité dans les secteurs non pétroliers. En revanche, l'investissement dans le secteur pétrolier a poursuivi sa progression, traduisant la confiance persistante des investisseurs dans le potentiel des activités pétrolières en amont au Congo. La croissance des importations a quant à elle ralenti, passant de 4,9 % à 3,6 %, en raison des perturbations des échanges commerciaux.

Dans l'ensemble, la croissance économique est restée modérée en 2025, freinée par les pénuries d'électricité et de carburant. Elle s'est accélérée en 2026 grâce au fort rebond de la production pétrolière et à la hausse des prix du pétrole, malgré les effets négatifs des perturbations du commerce maritime sur les secteurs hors pétrole et la persistance des difficultés d'approvisionnement en carburant et en électricité. Toutefois, ces chocs d'offre ont continué d'avoir des conséquences importantes sur les ménages et les entreprises.

Les pénuries d'électricité et de carburant, ainsi que la hausse des prix qui en a résulté, notamment dans les transports urbains, ont érodé le pouvoir d'achat des ménages. Parallèlement, les entreprises ont vu leurs conditions d'exploitation se détériorer, comme en témoignent la baisse de la production et de la productivité ainsi qu'une forte augmentation des coûts d'exploitation, estimée à 27,3 % (encadré 1). Pris ensemble, ces facteurs ont pesé sur les performances du secteur privé, limité les retombées plus larges de la croissance économique et freiné la création d'emplois (Voir l'encadré 2 pour une analyse détaillée des effets de la hausse des prix du pétrole et de l'augmentation de la production pétrolière sur l'activité économique et les finances publiques).

Pour la première fois depuis le début de la reprise économique en 2021, les secteurs pétrolier et non pétrolier ont tous deux contribué à la croissance économique, qui est passée de 3,1 % en 2025 à 4,4 % en 2026, cette dernière étant principalement portée par les hydrocarbures

FIGURE 3
Évolution du PIB réel et de l'emploi (%), 2020-2026

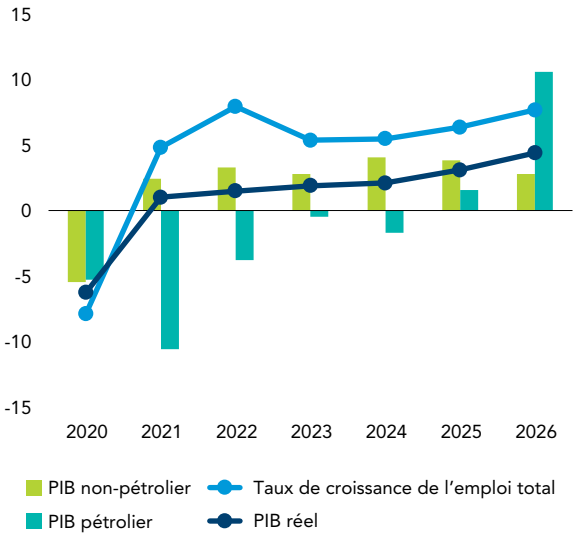
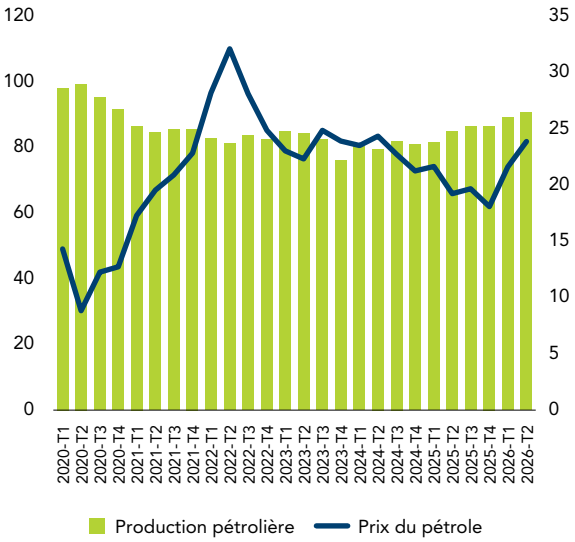


FIGURE 4
Évolution de la production pétrolière et du prix du pétrole (millions de barils et USD par baril), du T1 2020 au T2 2026



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises et base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI), septembre 2026.

Le double choc énergétique de 2025 a perturbé les activités des entreprises et les transports urbains

Encadré 1 Impact des coupures d'électricité et des pénuries de carburant sur les entreprises et les transports urbains en 2025

En 2025 et 2026, la République du Congo a été confrontée à un double choc énergétique, caractérisé par des pénuries simultanées de carburant et d'électricité. Ces perturbations résultaient d'une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels. Les pénuries de carburant ont été provoquées par l'arrêt temporaire des activités de la CORAF, la réduction des importations de carburant par les opérateurs privés dans un contexte de hausse des prix internationaux liée au conflit au Moyen-Orient, ainsi que par les contraintes persistantes de liquidité au niveau national. Les pénuries d'électricité, quant à elles, trouvent leur origine dans les faiblesses de longue date du réseau de transport et de distribution d'électricité, ainsi que dans les retards enregistrés dans la réforme de l'entreprise publique chargée de la distribution électrique. Ensemble, ces contraintes ont perturbé l'activité économique, accru les coûts de production et détérioré les conditions d'exploitation des ménages et des entreprises.

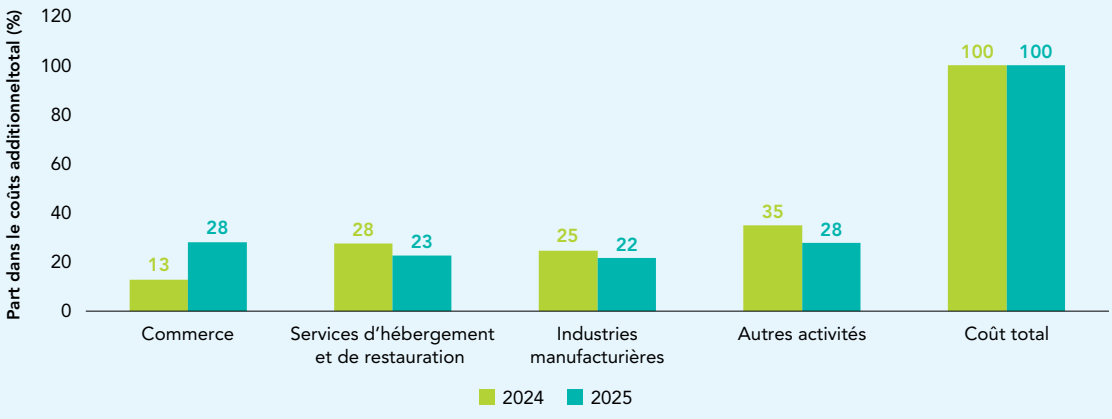
Au total, 37,8 % des entreprises interrogées (selon l'enquête de la BEAC réalisée en 2025) ont déclaré avoir subi des pertes de production, tandis que 25,4 % ont signalé une augmentation de leurs coûts d'exploitation (Tableau 1). En moyenne, ces coûts supplémentaires ont représenté 28 % des coûts additionnels supportés par les entreprises, atteignant jusqu'à 157,5 % dans le secteur du commerce (passant de 1,95 million à 5,03 millions de FCFA) (Figure 5). Pour faire face à ces perturbations, la majorité des entreprises (79,5 %) ont eu recours à l'acquisition de groupes électrogènes, tandis qu'une part plus limitée s'est tournée vers des solutions solaires (10,6 %) ou vers le stockage préventif de carburant. Ces stratégies ont conduit les entreprises à internaliser une partie croissante des coûts liés à l'énergie, ce qui a pesé sur leur compétitivité.

TABLEAU 1
Impact des pénuries d'électricité sur la production et les coûts des entreprises

Indicateur	Brazzaville	Pointe-Noire	Dans l'ensemble
Entreprises déclarant une baisse de leur production en raison des pénuries d'électricité	36,8 %	39,6 %	37,8 %
Entreprises déclarant une augmentation de leurs coûts d'exploitation en raison des pénuries d'électricité	27,6 %	21,0 %	25,4 %

Source : Enquêtes de la Banque centrale.

FIGURE 5
Répartition des coûts supplémentaires par secteur d'activité dans le total des coûts additionnels (2024 et 2025)



Source : Enquêtes de la Banque centrale.

Dans le secteur des transports, les pénuries de carburant ont affecté plus de 90 % des taxis à Brazzaville (91,6 % des bus, 86,0 % des taxis partagés et 81,7 % des motos-taxis) ainsi qu'une grande majorité des opérateurs à Pointe-Noire (79,6 % des bus, 77,3 % des taxis partagés et 90,3 % des motos-taxis). Les transporteurs ont perdu jusqu'à 8,6 heures par jour dans les files d'attente à Brazzaville et ont été contraints d'allonger leur temps de travail à plus de 16 heures par jour à Pointe-Noire (tableau 2). Malgré ces efforts, le nombre de trajets effectués a reculé en raison de la rareté du carburant et de la congestion (tableau 2). Pour compenser ces pertes, les opérateurs ont augmenté leurs tarifs, avec une hausse moyenne de 1 125 FCFA par trajet pour les taxis à Brazzaville, répercutant ainsi une partie du choc sur les ménages. Cette situation a alimenté les tensions sociales, le taux de conflits signalés[9] entre passagers et transporteurs dépassant 94 % (Tableau 2).

TABLEAU 2
Indicateurs de productivité et d'activité du transport urbain selon la ville et le mode de transport

Ville	Mode de transport	Nombre de jours travaillés par semaine	Nombre d'heures travaillées par jour	Nombre de trajets effectués par jour	Part des opérateurs ayant connu des arrêts temporaires d'activité (%)	Part des opérateurs confrontés à des pannes récurrentes (%)
Brazzaville	Bus	6,62	14,77	9,4	58,7 %	12,0 %
	Taxi collectif	6,62	13,55	8,45	70,0 %	19,3 %
	Taxi	5,97	13,99	7,9	86,2 %	34,5 %
	Moto-taxi	6,35	14,93	7,85	59,2 %	4,2 %
Pointe-Noire	Bus	6,46	16,26	9,23	52,8 %	23,2 %
	Taxi collectif	6,63	16,71	8,59	66,2 %	29,3 %
	Taxi	6,45	15,9	5,26	81,6 %	9,2 %
	Moto-taxi	6,97	16,01	5,69	77,4 %	3,2 %

Source : Enquêtes de la Banque centrale.

[9] Il s'agit du taux de conflits. Cet indicateur mesure la fréquence des différends observés au cours d'une journée de travail type après la hausse des tarifs, entre les passagers et les conducteurs de taxis, de bus, de taxis collectifs et de moto-taxis.

Encadré 2 Manne pétrolière : une opportunité temporaire pour renforcer la résilience budgétaire

La manne pétrolière peut créer un espace budgétaire, mais seules les réformes peuvent assurer durablement la viabilité de la dette et la résilience économique nécessaires à une croissance soutenue, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

Perspective historique des booms pétroliers en République du Congo

La République du Congo a connu quatre grands épisodes de boom des prix du pétrole : 1978-1986, 2001-2014, 2020-2024 et 2026. Le premier était lié aux chocs pétroliers mondiaux des années 1970 ; le deuxième, et le plus long, a été porté par l'industrialisation rapide de la Chine et son intégration aux marchés mondiaux ; le troisième a résulté de la reprise post-COVID et des perturbations de l'offre consécutives à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; enfin, l'épisode actuel est largement alimenté par le conflit au Moyen-Orient. Ces épisodes ont duré en moyenne environ 6,5 ans. Toutefois, la hausse des prix du pétrole observée en 2026 devrait être plus brève que lors des épisodes précédents, ce qui laisse penser que ses effets favorables sur les soldes budgétaires et extérieurs pourraient également être temporaires (hypothèses de la Banque mondiale). Cette situation souligne l'importance d'utiliser la manne actuelle pour renforcer les marges de sécurité budgétaires et accélérer les réformes structurelles.

Une fenêtre d'opportunité, et non une solution permanente

La hausse des prix du pétrole en 2026 a généré une importante manne financière, mais celle-ci demeure temporaire. L'augmentation des recettes d'exportation devrait renforcer les équilibres budgétaires et extérieurs, améliorer les conditions de liquidité et atténuer les pressions de financement à court terme. Elle offre ainsi une occasion précieuse d'accélérer les réformes susceptibles de renforcer la résilience budgétaire et de réduire les vulnérabilités liées à la dette. Cependant, cette manne ne modifie pas la dépendance structurelle de l'économie aux hydrocarbures. Elle ne supprime ni la nécessité de poursuivre des réformes budgétaires et structurelles soutenues, ni les vulnérabilités sous-jacentes liées à la dette.

Comment le gouvernement peut-il utiliser cette manne ?

Améliorer la liquidité, accélérer l'apurement des arriérés et faire avancer les réformes. La manne pétrolière actuelle offre l'opportunité d'accélérer l'apurement des arriérés intérieurs et extérieurs, contribuant ainsi à restaurer la crédibilité budgétaire de l'État, à renforcer la situation financière des fournisseurs et des banques, et à améliorer la confiance dans l'économie. En réduisant les tensions de financement et de liquidité, cette manne, si elle est utilisée de manière appropriée par les autorités, permet également de diminuer le recours à l'endettement coûteux sur le marché régional de la CEMAC et aux Eurobonds. Elle crée en outre un espace pour mettre en œuvre des réformes longtemps retardées dans les domaines de la gestion de la trésorerie et de la dette. Celles-ci comprennent notamment : L'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT) ; Le renforcement du Comité national de la dette publique (CNDP); L'amélioration de la transparence de la dette et de la gestion des risques; Un meilleur suivi des engagements des entreprises publiques; Un alignement plus étroit des décisions d'emprunt sur la Stratégie à moyen terme de gestion de la dette (MTDS).

Constituer des amortisseurs budgétaires et extérieurs. Les recettes temporaires peuvent contribuer au financement d'investissements attendus depuis longtemps dans les infrastructures énergétiques et le capital humain. Ces investissements sont susceptibles de renforcer les fondements d'une croissance durable, de favoriser la diversification économique et d'améliorer la résilience de l'économie à moyen terme. Toutefois, compte tenu du caractère probablement temporaire de la hausse des prix du pétrole en 2026, la manne associée ne sera vraisemblablement pas suffisante pour financer durablement des programmes d'infrastructures de grande ampleur. Les recettes supplémentaires pourraient être utilisées plus efficacement pour renforcer la résilience budgétaire et accélérer les réformes structurelles.

Créer un espace pour les investissements prioritaires. Les recettes temporaires peuvent contribuer au financement d'investissements attendus depuis longtemps dans les infrastructures énergétiques et le capital humain. Ces investissements pourraient renforcer les fondements d'une croissance durable, favoriser la diversification économique et accroître la résilience de l'économie à moyen terme. Toutefois, compte tenu du caractère probablement temporaire de la hausse des prix du pétrole en 2026, la rente associée sera vraisemblablement insuffisante pour financer durablement des projets d'infrastructures de grande envergure. Une utilisation plus efficace de ces recettes supplémentaires consisterait à renforcer la résilience budgétaire et à accélérer les réformes structurelles.

Ce que le gouvernement ne peut pas faire avec cette manne

La manne pétrolière peut apporter un soulagement budgétaire temporaire, mais elle ne peut à elle seule résoudre les vulnérabilités structurelles du Congo. La dette publique demeure élevée, et sa viabilité reste fortement sensible à l'évolution des prix du pétrole, à la croissance économique, aux conditions de financement et à la mise en œuvre des réformes. Si les recettes supplémentaires peuvent atténuer les pressions de financement à court terme, elles ne peuvent se substituer: à une meilleure mobilisation des recettes hors pétrole ; à une gestion plus efficace des dépenses publiques; à une amélioration de la gestion de la trésorerie; à une gestion prudente de la dette. Sans ces réformes, les tensions budgétaires et de liquidité pourraient réapparaître lorsque les prix du pétrole reviendront à des niveaux plus faibles.

La manne pétrolière ne peut pas non plus réduire à elle seule la dépendance structurelle de l'économie aux hydrocarbures ni empêcher le retour des arriérés. Comme ces recettes additionnelles proviennent elles-mêmes du pétrole, le renforcement durable de la résilience économique nécessite l'élargissement des sources de croissance, d'exportation et de recettes fiscales hors pétrole. De même, la prévention de nouveaux arriérés dépend avant tout de l'amélioration des prévisions de la trésorerie, du contrôle des dépenses, de l'exécution budgétaire et des procédures de paiement, et non simplement de l'augmentation des recettes.

Enfin, la hausse des recettes pétrolières ne se traduira pas automatiquement par une croissance plus inclusive ni par une réduction de la pauvreté. Le secteur pétrolier demeure fortement capitalistique et génère relativement peu d'emplois. Le rapport montre d'ailleurs que la création d'emplois formels reste faible. Une amélioration durable des conditions de vie dépendra donc principalement d'une création d'emplois plus dynamique portée par le secteur privé et d'une hausse de la productivité dans l'agriculture, les services, l'industrie manufacturière et les autres secteurs hors pétrole.

De la rente à la résilience

L'histoire montre que les booms temporaires des matières premières donnent souvent l'illusion que les contraintes structurelles ont été résolues, avant que les vulnérabilités ne réapparaissent lorsque les prix se replient. L'amélioration attendue des équilibres budgétaires et extérieurs du Congo en 2026 constitue donc avant tout une fenêtre d'opportunité, et non une solution durable. La véritable valeur de la manne actuelle ne réside pas dans le financement de dépenses courantes supplémentaires, mais dans sa capacité à accélérer l'apurement des arriérés, à reconstituer des marges de sécurité budgétaires, à renforcer la gestion de la dette et à faire progresser les réformes de diversification économique.

Le principal défi de politique économique n'est donc pas de savoir comment dépenser cette manne, mais comment transformer un choc temporaire de recettes en une résilience budgétaire durable. Utilisée de manière stratégique, la hausse actuelle des prix du pétrole pourrait contribuer à rompre le cycle récurrent de dépendance aux matières premières, d'accumulation d'arriérés et de surendettement. En revanche, si elle est considérée comme une augmentation permanente des ressources publiques, elle risque de retarder les réformes et de recréer les conditions de futures crises budgétaires.

L'informalité du travail et le chômage restent des défis majeurs pour le marché du travail

Bien que la création globale d'emplois ait progressé plus rapidement que la croissance économique, la qualité des emplois demeure faible. La croissance de l'emploi a réagi de manière plus que proportionnelle à la croissance du PIB, progressant de 3,3 % en 2025 et dépassant systématiquement la croissance du PIB réel sur la période 2022-2025. Toutefois, cette progression de l'emploi a été principalement portée par des emplois informels. En revanche, la création d'emplois formels est demeurée relativement faible, autour de 1 %, soit un rythme bien inférieur à celui de la croissance économique. Cette situation reste l'un des principaux défis du marché du travail congolais, l'emploi formel réagissant faiblement à la croissance économique, laquelle est en partie tirée par le secteur pétrolier. Le ratio emploi-population a reculé de 3 points de pourcentage entre 2019 et 2021, reflétant les importantes perturbations du marché du travail causées par la pandémie de COVID-19, avant de se redresser progressivement entre 2022 et 2025 (Figure 6). La pandémie a également modifié la structure de l'emploi, entraînant une forte augmentation de l'emploi vulnérable (Figure 7) et une diminution correspondante de l'emploi salarié (Figure 8), qui demeure, malgré les améliorations récentes, en deçà de son niveau d'avant la pandémie. Sur les 2,13 millions d'emplois estimés en 2025, 75,9 %, soit environ 1,61 million de travailleurs, occupent un emploi vulnérable, tandis que les salariés ne représentent que 23,4 % de l'emploi total, soit environ 498 420 travailleurs (Figure 9).

Plus fondamentalement, la dépendance aux hydrocarbures demeure une source majeure de vulnérabilité pour le marché du travail congolais. La nature fortement capitalistique du secteur des hydrocarbures, combinée à sa forte demande en main-d'œuvre hautement qualifiée, exclut une large partie des travailleurs peu qualifiés, alors même que ceux-ci constituent une part importante de la population active du pays. Par conséquent, le chômage demeure élevé, en particulier chez les jeunes. Malgré les créations d'emplois enregistrées ces dernières années, le taux de chômage en République du Congo reste à un niveau élevé. Bien qu'il ait légèrement diminué depuis 2023, le pays continue d'afficher l'un des taux de chômage les plus élevés d'Afrique centrale, juste derrière le Gabon, autre économie fortement dépendante des hydrocarbures (Figure 10). La situation est encore plus préoccupante pour les jeunes : le taux de chômage des 15-24 ans dépasse 40 %, selon les estimations modélisées de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

La reprise du marché du travail demeure fragile : l'emploi s'est stabilisé en 2025, mais la vulnérabilité de l'emploi reste élevée

FIGURE 6
Ratio emploi-population des personnes âgées de 15 ans et plus (%), 2018-2025

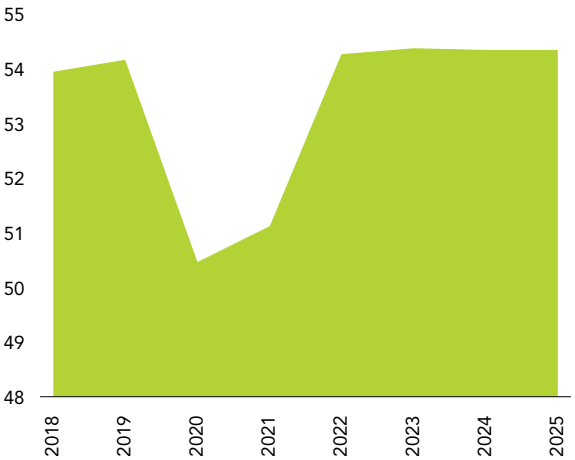
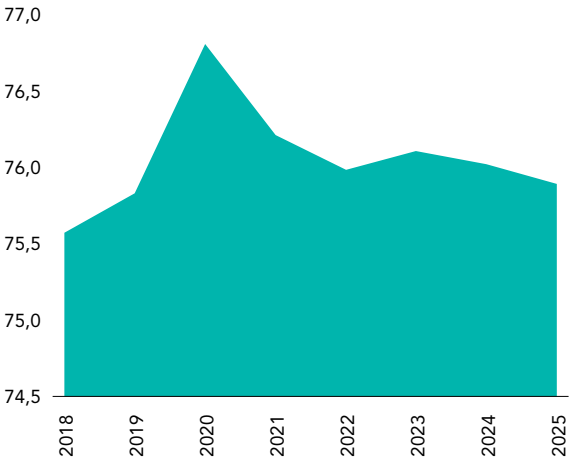


FIGURE 7
Part de l'emploi vulnérable dans l'emploi total (%), 2018-2025



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises et base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI), avril 2026.

FIGURE 8
Emploi salarié (% de l'emploi total)

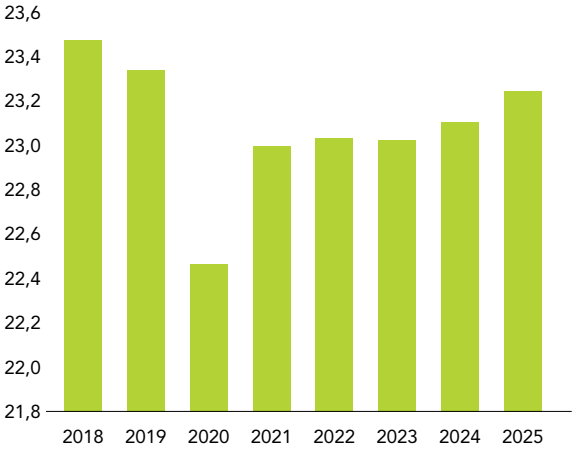


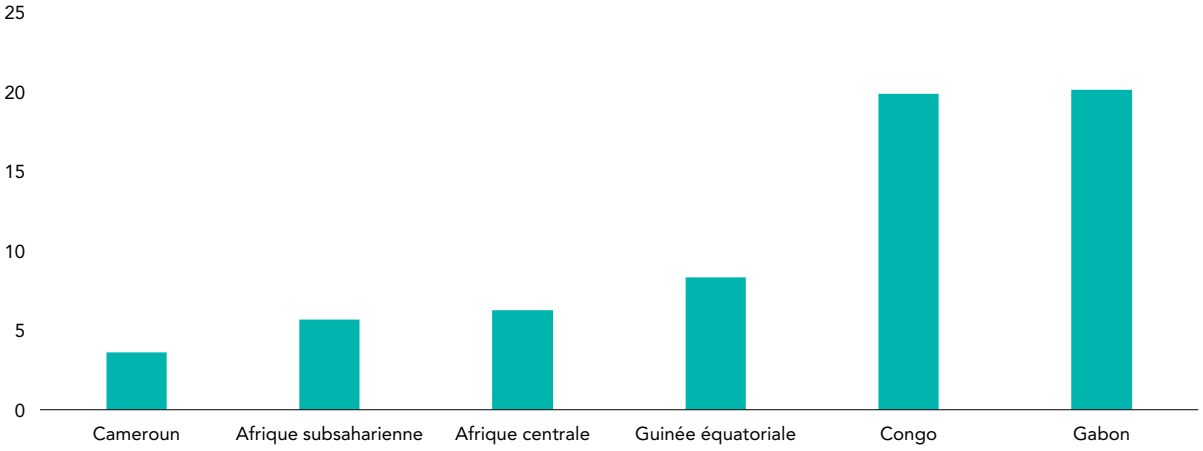
FIGURE 9
Répartition de l'emploi par type en 2025



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises et base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI), avril 2026.

Malgré une légère amélioration récente, le chômage reste à un niveau élevé au Congo comparativement aux autres pays africains

FIGURE 10
Chômage en 2025 (% de la population active), par pays



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises et base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI), avril 2026.

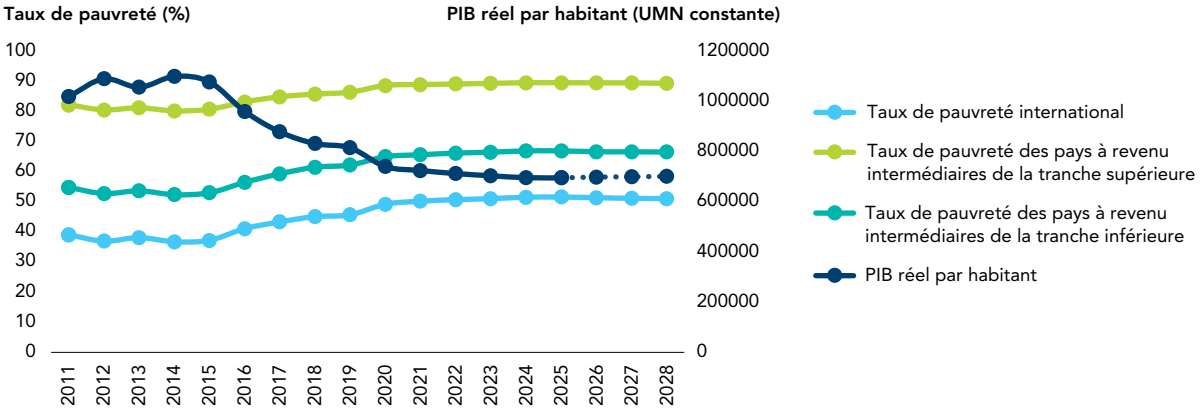
Accélérer la création d'emplois de qualité en République du Congo repose sur trois piliers essentiels : (i) Investir dans les infrastructures critiques afin de jeter les bases d'une croissance durable et de créer les conditions nécessaires à la création d'emplois par le secteur privé; (ii) Favoriser un environnement propice aux affaires, caractérisé par une plus grande prévisibilité des politiques publiques et un cadre réglementaire favorable à l'investissement; (iii) Permettre au secteur privé d'investir à plus grande échelle, en favorisant la prise de risque productive qui stimule la croissance, l'innovation et la création d'emplois. Le gouvernement congolais ne dispose pas, à lui seul, des ressources nécessaires pour relever le défi de l'emploi. Une mobilisation accrue des capitaux privés sera donc indispensable. Ensemble, ces trois piliers peuvent soutenir une croissance plus inclusive et favoriser la création à grande échelle d'emplois formels dans l'économie.

L'emploi demeure la principale voie de sortie de la pauvreté, mais les fruits de la croissance tardent encore à atteindre une large part de la population

Malgré une reprise économique progressive ces dernières années, la République du Congo n'est pas encore parvenue à transformer la croissance en une amélioration significative des conditions de vie de sa population. Malgré la croissance récente du PIB réel, la pauvreté est restée obstinément élevée, la proportion de la population vivant sous le seuil de pauvreté de 3,0 dollars par jour (PPA de 2021) s'établissant à 51,7 % en 2025, soit un niveau pratiquement inchangé par rapport aux années précédentes. Ces résultats reflètent non seulement une croissance économique insuffisante, mais aussi des contraintes institutionnelles persistantes. En l'absence de mécanismes budgétaires capables d'atténuer efficacement la volatilité des recettes pétrolières, les dépenses publiques, y compris les programmes de protection sociale susceptibles d'amortir l'impact des chocs sur les ménages vulnérables, sont souvent réduites lors des périodes de baisse des prix du pétrole, ce qui contribue à perpétuer les pièges de pauvreté. Le renforcement des institutions ainsi qu'une meilleure gouvernance des recettes et des dépenses publiques sont donc essentiels pour accroître la résilience face aux chocs extérieurs et favoriser une réduction durable de la pauvreté en République du Congo. L'amélioration des règles budgétaires afin de mieux absorber la volatilité des recettes pétrolières permettrait de protéger les dépenses prioritaires, notamment les programmes de protection sociale destinés aux ménages vulnérables, pendant les périodes de tension économique, réduisant ainsi le risque que les chocs externes aggravent la pauvreté et renforcent les pièges de pauvreté. Mesurée selon le seuil national de pauvreté, la pauvreté avait fortement reculé entre 2005 et 2014, passant d'environ 50,7 % à 40,9 % de la population, portée par un boom pétrolier. L'effondrement des prix mondiaux du pétrole en 2014 a brutalement inversé cette tendance, déclenchant une récession prolongée qui a réduit le revenu par habitant d'un tiers et entraîné une augmentation de plus de 14 points de pourcentage du taux de pauvreté d'ici 2022. Bien que la croissance soit redevenue positive depuis 2021, elle n'a pas encore été suffisamment forte, diversifiée ou inclusive pour permettre un retour aux niveaux de vie observés avant la crise. Au rythme actuel de croissance, le retour au niveau de revenu par habitant d'avant la récession n'est pas attendu avant 2030 (Figure 11).

Les progrès réalisés auparavant en matière de réduction de la pauvreté ont été inversés à la suite de l'effondrement des prix du pétrole en 2014

FIGURE 11
Évolution de la pauvreté et du PIB par habitant (%, FCFA), 2011-2028



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale et autorités congolaises, avril 2026.

Le coût humain de cette reprise lente est particulièrement visible dans les villes du pays. Alors que près de 60 % de la population vit désormais en milieu urbain, Brazzaville et Pointe-Noire sont devenues l'épicentre du défi de la pauvreté. Le nombre absolu de personnes pauvres a presque doublé à Brazzaville et presque triplé à Pointe-Noire par rapport aux deux dernières décennies, illustrant de manière frappante qu'une urbanisation non accompagnée d'une croissance créatrice d'emplois tend à aggraver la précarité

plutôt qu'à la réduire. La gestion de cette dimension urbaine de la pauvreté est donc tout aussi urgente que la lutte contre la pauvreté monétaire globale.

La faiblesse persistante de la création d'emplois et la lenteur de la croissance économique se sont combinées pour alimenter une hausse continue de la pauvreté au cours des dernières années. La reprise modeste observée au Congo après la pandémie de COVID-19 est restée largement insuffisante pour générer le volume et la qualité d'emplois nécessaires à une population majoritairement urbaine et jeune. Chaque année, d'importantes cohortes de jeunes arrivent sur le marché du travail, principalement à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec des perspectives limitées d'accès à un emploi formel. Le chômage de longue durée touche environ 20 % de la population active, une caractéristique structurelle qui reflète une économie dont la croissance demeure largement ancrée dans les secteurs pétrolier et minier, fortement capitalistiques. Par nature, cette forme de croissance est peu créatrice d'emplois : elle génère de la production et des recettes publiques, mais laisse la majorité des Congolais, et en particulier les jeunes, sans véritable possibilité d'intégration dans l'économie productive. Elle contribue ainsi à perpétuer la pauvreté plutôt qu'à la réduire.

Des perspectives budgétaires en mutation : des vulnérabilités budgétaires persistantes dans un contexte de volatilité des prix du pétrole

La volatilité des prix du pétrole a profondément modifié la position budgétaire du Congo entre 2025 et 2026. En 2025, les effets conjugués de la baisse des recettes et de la légère augmentation des dépenses publiques ont fortement pesé sur le solde budgétaire global, qui s'est fortement réduit pour atteindre 0,6 % du PIB, soit une détérioration de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2024. Le principal facteur à l'origine de cette dégradation du côté des recettes a été la forte baisse des prix mondiaux du pétrole. Les cours du pétrole ont reculé d'environ 15 dollars américains par baril, entraînant une diminution des recettes totales de 25,1 % à 23,2 % du PIB et mettant en évidence la vulnérabilité persistante du pays aux chocs et à la volatilité des prix des matières premières (Figure 12). Les soldes primaires, tant avec que sans dons, sont demeurés sous forte pression et ont poursuivi leur trajectoire de détérioration, principalement sous l'effet de la faiblesse persistante des prix du pétrole (Figure 13 et Tableau 3). En 2026, les perspectives budgétaires du Congo se sont nettement améliorées grâce à la hausse des prix du pétrole et au fort rebond de la production pétrolière. En conséquence, l'excédent budgétaire devrait passer de 0,6 % du PIB en 2025 à 3,7 % du PIB en 2026, tandis que les recettes totales devraient atteindre 26,3 % du PIB.

La mobilisation des recettes hors pétrole s'accélère, mais la dépendance budgétaire aux recettes pétrolières demeure élevée

FIGURE 12
Évolution du solde budgétaire global (% du PIB), 2019-2026

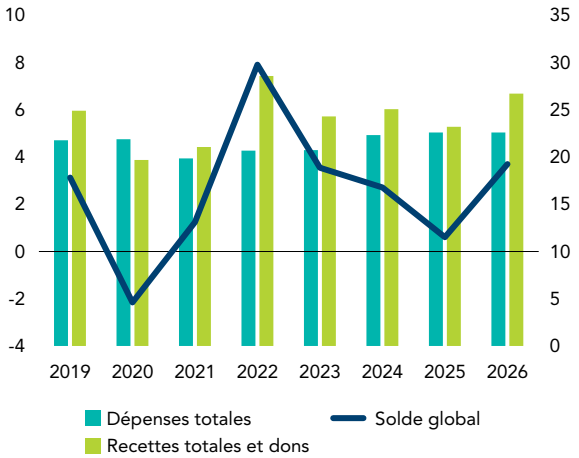
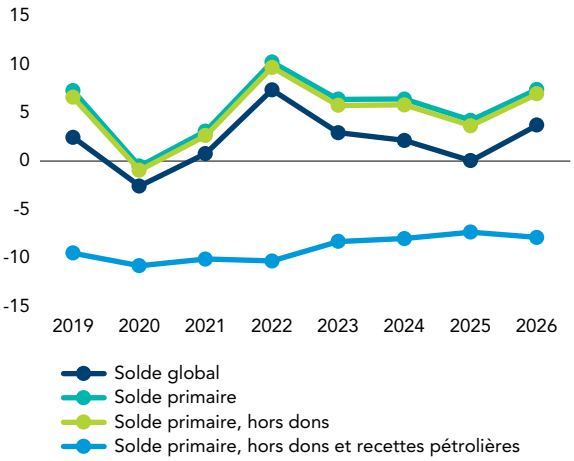


FIGURE 13
Évolution des soldes budgétaires primaires (% du PIB), 2019-2026



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, septembre 2026.

Les recettes hors pétrole ont enregistré une progression modeste en 2025, reflet des premiers résultats des efforts de mobilisation des recettes intérieures, mais elles devraient s'affaiblir en 2026 en raison des retards observés dans la mise en œuvre de réformes clés visant à accroître les recettes publiques. Les recettes hors pétrole ont augmenté de manière modeste mais significative de 1,1 point de pourcentage du PIB entre 2024 et 2025 (Figure 14 et tableau 3). Cette amélioration résulte notamment de l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la consommation intérieure de produits pétroliers, du renforcement des recettes douanières grâce à la modernisation du Système douanier automatisé (SYDONIA), de l'introduction de nouveaux droits d'accise et du renforcement de l'administration de l'impôt sur les sociétés. Dans leur ensemble, ces réformes ont permis de réduire le déficit primaire hors pétrole de 0,85 point de pourcentage du PIB, passant de 15,6 % du PIB en 2024 à 13,5 % en 2025, ce qui constitue un signal encourageant, bien que modeste, de réduction de la dépendance budgétaire aux recettes pétrolières (Tableau 3). Malgré ces progrès, les recettes hors pétrole du Congo, estimées à 10,7 % du PIB, demeurent modeste ce qui souligne la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts de mobilisation des recettes intérieures afin de renforcer durablement la résilience budgétaire du pays.

Les retards dans la mise en œuvre des réformes mettent en lumière les faiblesses persistantes de la mobilisation des recettes hors pétrole. Les recettes pétrolières ont diminué par rapport à leurs niveaux de 2022 jusqu'en 2025, ce qui met en évidence la vulnérabilité persistante des finances publiques aux fluctuations des prix du pétrole et la nécessité d'élargir l'assiette des recettes publiques (Figure 15). En 2026, la hausse des recettes pétrolières a renforcé la situation budgétaire globale, mais la mobilisation des recettes hors pétrole s'est affaiblie en raison des retards enregistrés dans la mise en œuvre de plusieurs réformes clés de l'administration fiscale. Ces retards ont notamment concerné le déploiement du système de paiement électronique FOUTA, l'unification du fichier des contribuables, la mise en œuvre de la facturation électronique certifiée (SFEC) ainsi que l'interconnexion du Numéro National d'Identification Unique avec la plateforme E-tax. Les recettes douanières se sont également affaiblies en raison du recul des importations provoqué par les perturbations commerciales liées au conflit au Moyen-Orient. L'accélération de ces réformes sera essentielle pour élargir l'assiette fiscale et réduire la dépendance persistante des finances publiques à l'égard des recettes pétrolières, qui demeurent fortement exposées à la volatilité des prix internationaux.

La mobilisation des recettes non pétrolières s'est essoufflée depuis le début des années 2020 en raison des retards dans la mise en œuvre des réformes fiscales et administratives, tandis que la forte dépendance des finances publiques aux recettes pétrolières continue de constituer une vulnérabilité majeure

FIGURE 14
Recettes non pétrolières par composante (% du PIB), 2020-2026

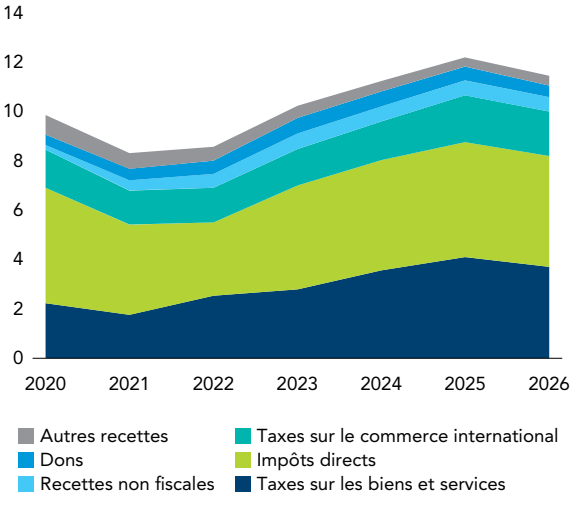
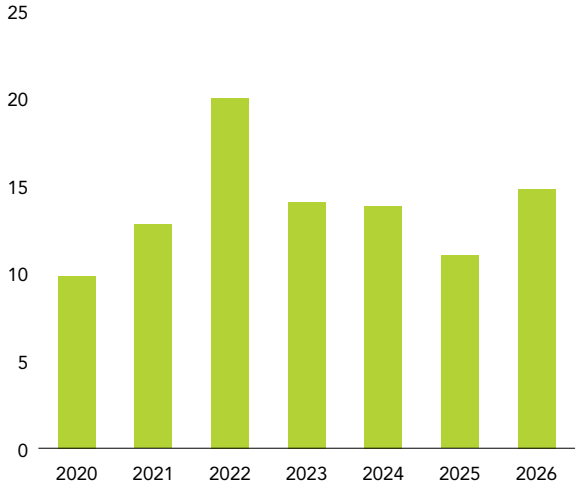


FIGURE 15
Recettes pétrolières (% du PIB), 2020-2026



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, septembre 2026.

Les dépenses publiques ont légèrement augmenté en 2025, même si ce chiffre global masque d'importantes évolutions dans leur composition (Tableau 3). Les dépenses totales ont progressé modérément de 0,3 point de pourcentage du PIB. Toutefois, les dépenses de biens et services ont enregistré une forte hausse, passant de 2,7 % à 3,7 % du PIB (Figure 16 et Tableau 3). Les autorités attribuent cette augmentation à des dépenses supplémentaires engagées pour renforcer la sécurité nationale dans un contexte de détérioration de l'environnement régional. L'ampleur de cette hausse appellent un suivi attentif afin de s'assurer de sa compatibilité avec les objectifs de transparence budgétaire et d'efficacité des dépenses publiques.

Cette augmentation des dépenses courantes semble avoir évincé les investissements productifs. Les dépenses d'investissement sont restées stagnantes à 3,4 % du PIB sur la période 2024-2025. Cette absence de progression est préoccupante compte tenu des importants déficits d'infrastructures du Congo, notamment dans le secteur de l'électricité, et du rôle essentiel de l'investissement public pour soutenir la croissance à long terme et la diversification économique. Bien que les projections budgétaires prévoient une hausse des dépenses d'investissement, leur exécution demeure un défi majeur, moins de 19 % des dépenses prévues ayant été exécutées au cours du premier semestre 2026. L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'investissement public, ainsi que la priorisation de projets structurants à fort impact, restent indispensables pour maximiser les retombées en matière de développement.

Un élément plus positif est la légère diminution des dépenses d'intérêts au cours de la période, reflet d'une gestion proactive de la dette sur le marché financier régional. Toutefois, elles demeurent élevées et représentent un montant équivalent aux dépenses sociales. Les initiatives visant à allonger la maturité de certaines dettes sur le marché régional ont contribué à atténuer les pressions de financement à court terme (Figure 17). Si cette évolution a offert un certain répit budgétaire, sa pérennité nécessitera la poursuite du dialogue avec les banques ainsi qu'une gestion rigoureuse de la dette. Malgré cette amélioration, les dépenses d'intérêts restent importantes et absorbent des ressources équivalentes aux dépenses sociales prévues à 3,5 % du PIB dans la loi de finances rectificative de 2026.

En 2026, les dépenses publiques sont restées globalement stables en proportion du PIB, bien que les paiements d'intérêts aient augmenté sous l'effet d'un recours accru aux marchés financiers régionaux pour couvrir les besoins de financement de l'État. Par ailleurs, l'exécution des dépenses d'investissement est demeurée inférieure aux prévisions budgétaires en raison de contraintes de mise en œuvre et de facteurs saisonniers.

L'augmentation des dépenses courantes évince les investissements publics pourtant indispensables

FIGURE 16
Dépenses par composante (% du PIB), 2020-2026

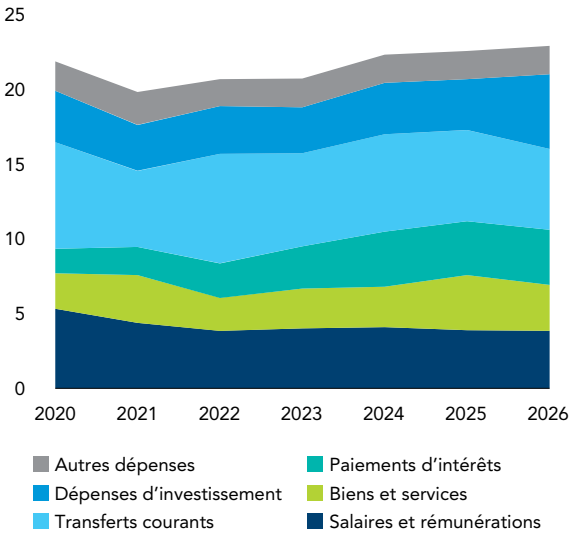
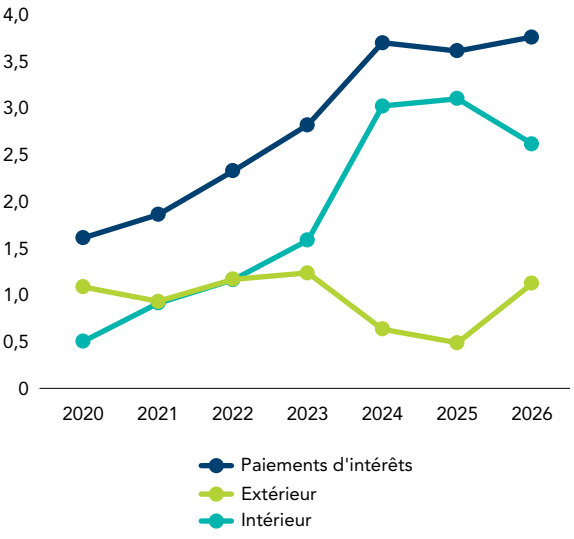


FIGURE 17
Paiements d'intérêts (% du PIB), 2020-2026



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, septembre 2026.



© urbazon / istockphoto.com

En 2025, les finances publiques sont demeurées sous forte pression en raison d'importantes tensions de la trésorerie liées à la concentration des échéances du service de la dette sur le marché régional. Ces tensions ont atteint un pic en octobre 2025, lorsque près de 300 milliards de FCFA arrivaient à échéance, entraînant l'accumulation d'arriérés tant intérieurs qu'extérieurs. Entre 2024 et le quatrième trimestre de 2025, le stock d'arriérés extérieurs est passé de 355,41 milliards de FCFA à 448,77 milliards de FCFA, tandis que les arriérés intérieurs ont augmenté de 765,59 milliards de FCFA à 841,04 milliards de FCFA, soit une hausse totale de 15,1 % sur la période.[10]

Pour faire face à ces tensions de liquidité, le gouvernement a eu recours aux Eurobonds. Une première émission de 670 millions de dollars américains en novembre 2025 a été suivie d'une réouverture de 260 millions de dollars en décembre. Ces deux premières opérations ont apporté un soulagement temporaire en matière de liquidité, mais à un coût élevé : les rendements ont atteint jusqu'à 13,7 %, tandis que les risques liés au service de la dette et au refinancement se sont fortement accrus dans un contexte macroéconomique fragile. Profitant toutefois de l'intérêt soutenu des investisseurs pour les titres souverains congolais, le gouvernement a procédé à une nouvelle émission de 700 millions de dollars américains en février 2026 (avec un coupon de 9,5 %, une maturité de 9 ans, un différé d'amortissement de 5 ans et un rendement de 11,6 %). Cette opération visait à refinancer les bons du Trésor arrivant à échéance sur le marché régional ainsi qu'à racheter une partie des Eurobonds émises en novembre et décembre 2025. Cette émission s'inscrivait ainsi, en partie, dans une stratégie de gestion du passif, visant à optimiser le profil de la dette du pays sur les marchés internationaux de capitaux. Par ailleurs, un nouvel Eurobond d'un montant de 850 millions de dollars américains a été émise en mai 2026, avec un rendement de 11,6 %.

Dans un contexte marqué par de fortes tensions de liquidité et une baisse des recettes pétrolières, la consolidation budgétaire est devenue une priorité urgente. Du côté des recettes, la poursuite des efforts visant à renforcer la mobilisation des recettes fiscales hors pétrole est essentielle, notamment à travers l'accélération et la généralisation de la numérisation de l'administration fiscale ainsi que l'interconnexion complète des systèmes d'information des différentes administrations financières, des réformes dont la mise en œuvre continue d'accuser des retards. Du côté des dépenses, une réorientation stratégique des dépenses publiques est également nécessaire afin d'accroître les investissements productifs favorables à la croissance. Toutefois, le défi ne consiste pas seulement à augmenter les dépenses favorables à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Il exige également une amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de l'exécution des dépenses publiques afin d'en maximiser l'impact sur le développement.

[10] Voir le Bulletin statistique de la dette – Quatrième trimestre 2025 : https://www.finances.gouv.cg/fr/bulletin-statistique-de-la-dette-4%C3%A8me-trimestre-2025.

L'affaiblissement récent des recettes non pétrolières contraste avec la forte progression des recettes pétrolières, tandis que les dépenses publiques sont restées relativement stables

TABLEAU 3
Principaux indicateurs budgétaires (% du PIB), 2022-2026

	2022e	2023e	2024e	2025e	2026p
Recettes totales et dons	**28,6**	**24,3**	**25,1**	**23,2**	**26,3**
Recettes pétrolières	20,0	14,1	13,6	11,0	14,8
Recettes fiscales	6,9	8,5	9,6	10,7	10,0
Recettes directes	3,0	4,2	4,5	4,7	4,5
Recettes indirectes	3,9	4,3	5,2	6,0	5,5
Taxes sur les biens et services	2,5	2,8	3,6	4,1	3,7
Taxes sur le commerce international	1,4	1,5	1,6	1,9	1,8
Recettes non fiscales	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dons	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5
Autres recettes	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Dépenses totales	**20,7**	**20,7**	**22,3**	**22,6**	**22,6**
Dépenses courantes	15,7	15,7	17,0	17,3	16,1
Salaires et rémunérations	3,8	4,0	4,1	3,9	3,9
Biens et services	2,2	2,7	2,7	3,7	3,1
Transferts courants	7,3	6,2	6,5	6,1	5,4
Paiements d'intérêts	2,3	2,8	3,7	3,6	3,7
Dépenses d'investissement	3,2	3,1	3,4	3,4	5,0
Autres dépenses	1,8	1,9	2,0	1,9	1,6
Budgets annexes et comptes spéciaux	0,8	0,4	0,5	0,3	0,0
Charges communes	1,0	1,5	1,5	1,6	0,0
Solde budgétaire global	**7,9**	**3,6**	**2,7**	**0,6**	**3,7**
Solde primaire	10,2	6,4	6,3	4,2	7,4
Solde hors pétrole	-12,1	-10,5	-10,8	-10,3	-11,9
Solde hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-19,7	-15,6	-15,6	-13,5	-17,6

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, septembre 2026.

Le désendettement du Congo s'est poursuivi en 2025, bien que les émissions d'Eurobonds en fin d'année aient accru la dette extérieure

La dette publique du Congo a légèrement diminué en 2025, mais a augmenté au cours du premier semestre 2026, interrompant la tendance baissière observée auparavant. Le ratio de la dette publique au PIB a reculé de 0,7 point de pourcentage en 2025 pour s'établir à 97,4 % du PIB. Toutefois, cette tendance s'est partiellement inversée à la fin de l'année 2025, les émissions d'Eurobonds ayant entraîné une augmentation d'environ 6 % du stock de dette entre fin septembre et fin décembre. Au cours du premier semestre 2026, le ratio dette/PIB a atteint 98 %, principalement sous l'effet du recours important du gouvernement aux emprunts sur le marché régional de la CEMAC. Cette évolution peut paraître contre-intuitive compte tenu de la hausse

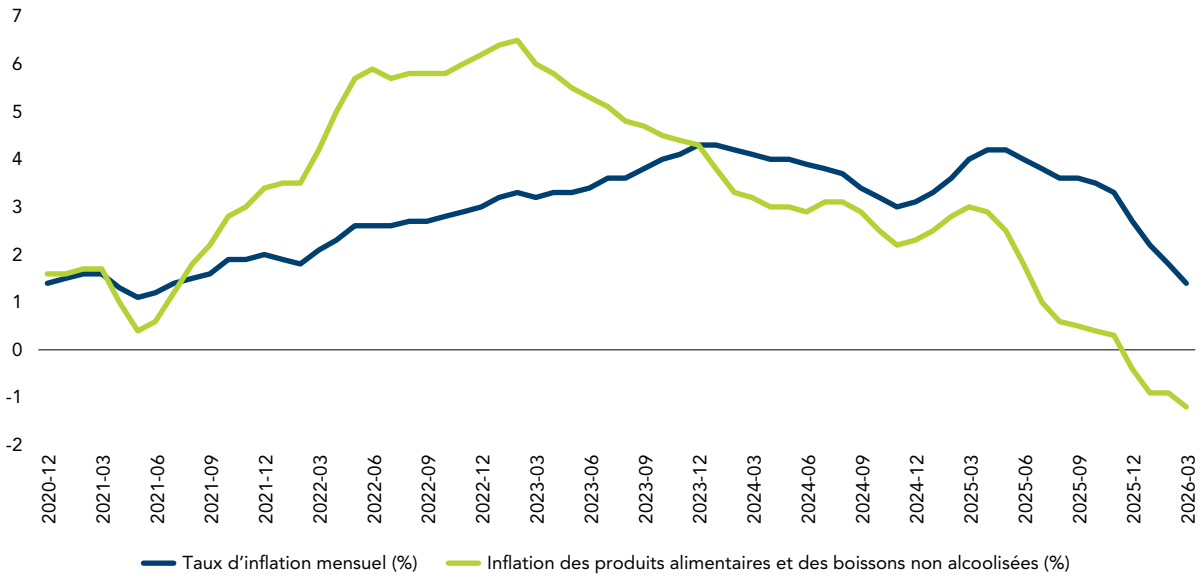
des prix du pétrole, de l'émission de 1,5 milliard de dollars américains d'Eurobonds plus tôt dans l'année, ainsi que de la persistance d'arriérés envers les créanciers multilatéraux et les fournisseurs des secteurs de la santé et de l'éducation. Néanmoins, le ratio dette/PIB devrait revenir à 96,8 % d'ici la fin de l'année, soutenu par une amélioration de la situation budgétaire et par la hausse des recettes pétrolières.

L'atténuation des perturbations dans l'approvisionnement en carburant ramène l'inflation sous le critère de convergence de la CEMAC

En 2025, les pressions inflationnistes se sont atténuées, sous l'effet de l'amélioration progressive de l'approvisionnement en carburant, avant de réapparaître en 2026. Les pénuries de carburant ont exercé une pression notable à la hausse sur les dépenses des ménages en 2025, les coûts de transport étant les plus fortement affectés. Les données d'enquête de la BEAC indiquent que 71,4 % des ménages interrogés ont signalé une augmentation de leurs dépenses de transport. Viennent ensuite 37,1 % des répondants ayant constaté une hausse des dépenses d'éclairage, 23,4 % une augmentation des dépenses de carburant pour les groupes électrogènes, et 14,1 % une hausse des dépenses alimentaires. Au-delà de leurs conséquences économiques, les pénuries de carburant ont eu d'importantes répercussions sociales. Elles ont notamment limité l'accès des élèves et des étudiants aux heures d'étude en soirée, accru le niveau de stress et le sentiment d'insécurité au sein des ménages, et fortement réduit leur mobilité. La normalisation progressive de l'approvisionnement en carburant au cours de l'année 2025 a finalement permis une stabilisation de l'inflation à 2,9 % à la fin de l'année, soit un niveau légèrement inférieur à l'objectif de convergence de 3 % fixé par la CEMAC. Toutefois, la recrudescence des coupures d'électricité et des pénuries de carburant, conjuguée aux effets de transmission du conflit au Moyen-Orient, devrait entraîner une nouvelle hausse de l'inflation en 2026, laquelle devrait atteindre 3,8 % (Figure 18).

L'évolution des prix à la consommation est influencée à la fois par des facteurs internes, notamment les pénuries de carburant, et par des facteurs externes, en particulier les répercussions du conflit au Moyen-Orient

FIGURE 18
Inflation des prix à la consommation (%), 2020-2026



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, septembre 2026.

Le risque souverain élevé et la concentration du crédit à court terme continuent de freiner l'intermédiation financière

Le crédit bancaire et le marché régional des titres publics demeurent les principales sources de financement de l'économie. Du côté du secteur bancaire, l'encours brut de crédit a progressé de 18,9 % entre fin décembre 2024 et fin décembre 2025, traduisant une augmentation généralisée de l'activité de prêt. Cette croissance a été soutenue par une forte accélération des financements accordés aux entreprises publiques, qui ont augmenté de 53,4 %, ainsi que par une progression de 11,7 % du crédit au secteur privé, reflétant globalement la bonne performance de l'activité économique dans plusieurs secteurs productifs clés, notamment l'agro-industrie, le gaz naturel et le pétrole (Figure 19). Bien que les crédits accordés aux entreprises publiques aient fortement augmenté, principalement sous l'effet des financements octroyés à la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), qui a bénéficié de la reprise de la production pétrolière nationale, les banques commerciales ont continué à orienter l'essentiel de leurs financements vers le secteur privé. Celui-ci représentait environ 74 % de l'encours total des crédits bruts. Toutefois, cette situation d'ensemble masque d'importantes disparités structurelles, notamment en ce qui concerne la maturité des financements bancaires ainsi que le niveau d'exposition différencié de certains établissements financiers au marché régional des titres publics. Ces caractéristiques continuent de limiter la capacité du système financier à fournir des financements de long terme, pourtant indispensables à l'investissement productif, à la diversification économique et à la création d'emplois.

L'activité de crédit s'est développée, concentrée sur les maturités courtes, tandis que la qualité du portefeuille demeure une préoccupation

FIGURE 19
Crédit à l'économie par bénéficiaire (en milliards de FCFA), décembre 2024 et décembre 2025

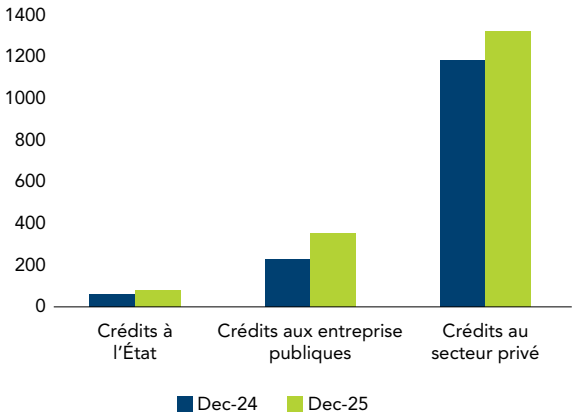


FIGURE 20
Crédit par échéance (% du crédit total et taux de croissance), décembre 2025

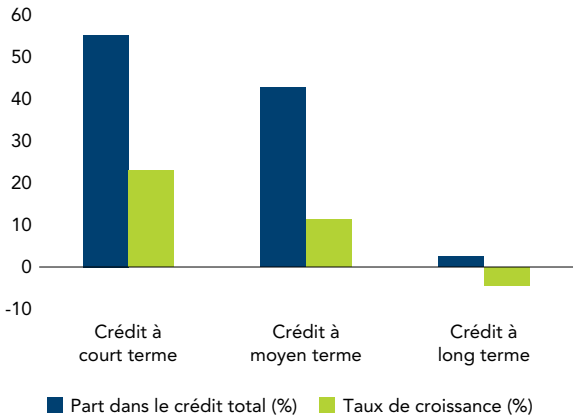
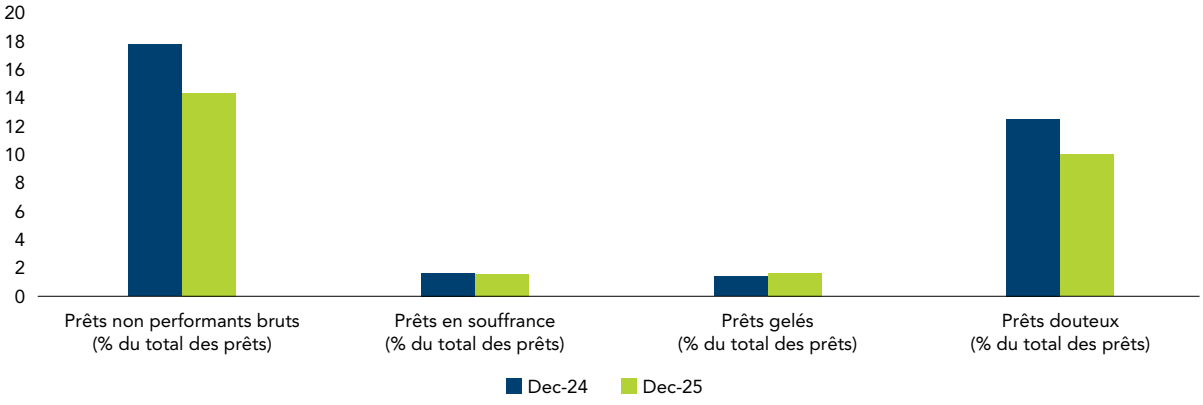


FIGURE 21
Qualité du portefeuille de crédit, décembre 2024 et décembre 2025



Sources : BEAC.

Les structures de financement bancaire demeurent fortement concentrées sur les crédits à court et à moyen terme. Les crédits à court terme (d'une maturité initiale inférieure ou égale à deux ans, selon la classification de la BEAC) représentaient 55,1 % de l'encours total des crédits et ont progressé de 22,9 % en 2025 (Figure 20). Les crédits à moyen terme (d'une maturité initiale supérieure à deux ans et inférieure ou égale à sept ans) représentaient 42,5 % de l'encours total et ont augmenté de 11,2 %. En revanche, les crédits à long terme (d'une maturité initiale supérieure à sept ans) sont restés marginaux, ne représentant que 2,4 % de l'encours brut de crédit, et ont reculé de 4,5 %, ce qui témoigne de la faible appétence des banques pour les expositions de longue durée.

La qualité du portefeuille de crédit s'est légèrement améliorée, mais des vulnérabilités subsistent. La qualité des actifs bancaires a enregistré une amélioration, le taux de créances en souffrance passant de 17,8 % à 14,4 % en 2025. En valeur nominale, ces créances ont diminué de 3,9 %, passant de 262 milliards à 251 milliards de FCFA, principalement en raison de la réduction des créances douteuses (Figure 21). Toutefois, cette amélioration apparente masque certaines fragilités sous-jacentes. Les crédits impayés ont continué d'augmenter en valeur absolue, tandis que les actifs gelés ont suivi une tendance haussière au cours de la période. Ces évolutions signalent des tensions persistantes dans certains portefeuilles de crédit et justifient une vigilance accrue de la part des autorités de supervision.

Les banques congolaises demeurent fortement exposées au risque souverain. Les banques congolaises, en particulier celles intervenant sur les marchés régionaux, sont confrontées à un risque souverain important, une vulnérabilité structurelle qui s'est accentuée avec le développement du marché régional des titres publics de la CEMAC. Depuis la création de ce marché en 2011, les institutions financières de l'union monétaire ont été régulièrement sollicitées par les États membres pour financer leurs besoins budgétaires. L'entrée officielle de la République du Congo sur ce marché en 2017 a contribué à une augmentation durable de la concentration des actifs souverains dans les portefeuilles bancaires et a renforcé l'interdépendance entre les finances publiques et la stabilité du secteur bancaire. Ces expositions souveraines sont devenues particulièrement préoccupantes dans un contexte de tensions croissantes sur la liquidité. La forte contraction des recettes pétrolières entre 2015 et 2017, principale source de revenus publics, a conduit le Trésor public à recourir massivement au marché régional des titres publics comme principal instrument de financement des déficits budgétaires. À fin décembre 2025, les besoins bruts de financement du Trésor s'élevaient à 3 665,4 milliards de FCFA, soit 37,1 % des besoins de financement agrégés de la zone CEMAC (Figure 22). Bien que ce montant représente une baisse de 9,7 % par rapport à 2024, il reflète une dépendance structurelle persistante vis-à-vis de l'endettement de marché dans un contexte de marges budgétaires limitées. Malgré une modération relative des besoins de financement, la capacité d'absorption du marché demeure limitée. Les montants effectivement mobilisés sur le marché régional des titres en 2025 se sont élevés à 1 809,2 milliards de FCFA, soit une baisse de 3,6 % par rapport à l'année précédente. Le taux de couverture des besoins de financement s'est établi à 49,4 % (Figure 23). Bien que ce ratio soit légèrement supérieur aux 46,3 % enregistrés en 2024, il demeure nettement inférieur à celui observé dans plusieurs pays comparables de la région. Cette situation traduit une prudence persistante des investisseurs et une demande relativement faible pour les titres souverains congolais. Elle souligne l'urgence de poursuivre les efforts de consolidation budgétaire et les réformes structurelles destinées à rétablir la viabilité de la dette, renforcer la confiance des investisseurs et réduire le risque de concentration du secteur bancaire vis-à-vis de la dette souveraine.

Le recours au marché régional des titres publics s'est renforcé en 2026 après un ralentissement observé en 2025. Après une forte progression en 2022-2023 puis en 2023-2024, périodes durant lesquelles l'encours des titres publics a augmenté respectivement de 53,7 % et 33,5 %, le rythme de l'endettement s'est nettement modéré en 2025. À fin décembre 2025, l'encours des titres publics atteignait 2 678,3 milliards de FCFA, soit 28,2 % du PIB, ce qui représente une hausse limitée à 2,1 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, les dernières données de la BEAC indiquent une nouvelle accélération du financement par le marché en 2026. À fin août 2026, l'encours des titres publics avait atteint 3 045 milliards de FCFA, soit une augmentation de 13,7 % par rapport à son niveau de fin 2025, soutenue par de nouvelles émissions et par une demande plus forte des investisseurs. Cette reprise semble avoir été principalement portée par l'intérêt accru des banques commerciales pour les titres de l'État congolais, attirées par les rendements plus élevés proposés sur ces instruments financiers.

Le Congo dépend des emprunts sur le marché régional, mais la demande s'affaiblit

FIGURE 22
Émissions de dette publique : besoins de financement prévus par rapport aux montants effectivement levés (milliards de FCFA), 2021-2025

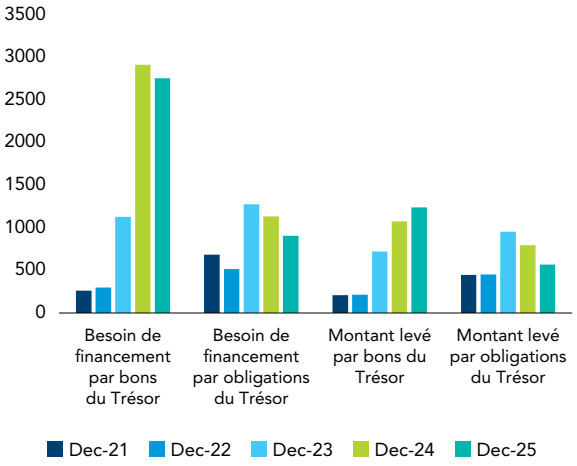
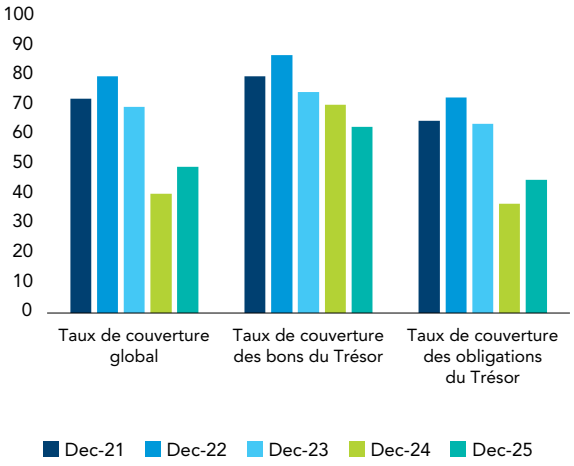


FIGURE 23
Taux de couverture des titres publics, global et par échéance, 2021-2025



Source : BEAC.

Le recours accru aux bons du Trésor accroît les risques de refinancement dans un contexte de resserrement de la liquidité. En termes de structure de l'encours, les obligations du Trésor (OTA) demeurent dominantes, représentant 78,5 % de l'encours total des titres publics, tandis que les bons du Trésor (BTA) en constituent les 21,5 % restants. Cette forte proportion d'obligations du Trésor reflète principalement les opérations de gestion de la dette menées entre 2022 et 2025, notamment les opérations de titrisation et la restructuration de dettes à court terme en instruments à plus longue maturité. Toutefois, les données de flux pour 2026 révèlent une évolution différente : les bons du Trésor représentent 52,04 % des ressources nouvellement mobilisées. Cette évolution met en évidence un écart croissant entre la structure de l'encours, façonnée par les opérations de restructuration passées, et les préférences actuelles des investisseurs, qui demeurent fortement orientées vers les maturités plus courtes, perçues comme présentant un risque de crédit plus faible. Cette forte dépendance à l'égard des instruments de financement à court terme accroît la vulnérabilité des opérations de gestion de la trésorerie de l'État. Elle entraîne une concentration des remboursements sur des horizons rapprochés et amplifie les risques de refinancement, en particulier dans un contexte marqué par un resserrement des conditions de liquidité au niveau régional et par une demande de marché incertaine.

Une base d'investisseurs étroite, dominée par les banques, renforce les risques entre l'État et le secteur financier. À fin décembre 2025, le secteur bancaire détenait 84,1 % de l'encours total des titres publics, dont 60,5 % pour les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et 23,6 % pour les autres banques commerciales (Tableau 4). Les investisseurs institutionnels représentaient 13,0 % des détentions, tandis que la participation des investisseurs particuliers demeurait marginale à 2,6 %. La part de la BEAC a fortement diminué pour s'établir à 0,4 %, en cohérence avec l'arrêt de son programme de rachat de titres publics. Cette normalisation de la politique monétaire a encore réduit une source importante de demande non bancaire pour les titres souverains. Cette base d'investisseurs fortement concentrée comporte des implications systémiques importantes. La place prépondérante des titres souverains dans les portefeuilles bancaires renforce le lien étroit et mutuellement dépendant entre le risque souverain et le risque bancaire : les tensions budgétaires peuvent rapidement fragiliser le secteur bancaire, tandis que les difficultés du système bancaire peuvent, en retour, accentuer les contraintes de financement de l'État. Par ailleurs, l'absorption massive des titres publics par les banques commerciales exerce un effet d'éviction sur le financement du secteur privé. Cette situation réduit la disponibilité du crédit pour les investissements productifs, au moment même où la diversification économique constitue une priorité majeure des politiques publiques. Elle limite ainsi la capacité des entreprises à investir, à créer des emplois et à soutenir une croissance plus inclusive et moins dépendante des hydrocarbures.

Les titres du Trésor congolais restent fortement concentrés dans les portefeuilles des banques de la région, ce qui accentue l'éviction du crédit et des financements disponibles pour le secteur privé

TABLEAU 4
Détenteurs des titres du Trésor congolais sur le marché de la CEMAC (en milliards de FCFA)

Détenteurs	Dec. 2024	Dec. 2025	Part par détenteur (décembre 2024)	Part par détenteur (décembre 2025)
Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT)	1 571,3	1 619,7	59,9 %	60,5 %
Autres banques	605,9	632,7	23,1 %	23,6 %
Investisseurs institutionnels	334,6	347,3	12,8 %	12,9 %
Particuliers	76,7	68,7	2,9 %	2,6 %
BEAC	34,9	10	1,3 %	0,37 %
Total	**2 623,4**	**2 678,3**	**100 %**	**100 %**

Source : BEAC.

Les coûts d'emprunt ont augmenté en 2026, en particulier pour les titres du Trésor à long terme. À fin décembre 2025, le coût moyen des financements mobilisés par la République du Congo sur le marché régional des titres publics avait reculé à 8,3 %, contre 8,8 % à la même période en 2024. Cette amélioration s'explique principalement par une baisse significative des taux OTA passés de 11,2 % en décembre 2024 à 9,4 % en décembre 2025. À l'inverse, le rendement moyen des BTA a poursuivi sa progression sur la même période, passant de 6,4 % à 7,2 % (Tableau 5). Toutefois, les coûts d'emprunt ont augmenté au début de l'année 2026. Entre janvier et avril 2026, le rendement moyen des BTA s'est encore accru pour atteindre 7,32 %, tandis que celui des OTA a augmenté plus fortement pour atteindre 11,37 %, inversant ainsi la tendance à la baisse observée en 2025. La hausse particulièrement marquée des rendements des obligations du Trésor reflète une augmentation du coût du financement à plus long terme.

Cette pression à la hausse sur les coûts d'émission résulte d'un ensemble de facteurs. Premièrement, l'intensification de la concurrence entre les Trésors publics de la région pour accéder à un volume de liquidité disponible plus limité a renforcé les contraintes du côté de la demande sur le marché domestique de la dette. Deuxièmement, la perception du risque par les investisseurs s'est accrue, probablement en raison des préoccupations liées à la viabilité des finances publiques et à la capacité de l'État à assurer le service de sa dette. Troisièmement, certaines faiblesses dans la communication et les interactions entre les Trésors publics et leur réseau de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) au cours de la période 2024-2025 ont contribué à des inefficiences dans la formation des prix, limitant la capacité des autorités à orienter les anticipations du marché et à obtenir des conditions de financement plus favorables. La résolution de ces contraintes structurelles, notamment grâce à un renforcement des relations avec les investisseurs, à une plus grande transparence dans les opérations de gestion de la dette et à une meilleure coordination avec les SVT, sera essentielle pour contenir les coûts d'emprunt et soutenir la viabilité de la dette à moyen terme.

Le coût des titres publics congolais a augmenté en 2026, la hausse étant particulièrement marquée pour les obligations du Trésor

TABLEAU 5
Coût d'émission des titres du Trésor (en %), décembre 2024 à janvier-avril 2026

	Déc 2024	Déc 2025	Jan-Avr 2026
Bons du Trésor	6,43	7,23	7,32
Obligations du Trésor	11,18	9,42	11,37

Source : BEAC.

Au premier trimestre 2026, les indicateurs du secteur bancaire publiés par la BEAC font état d'une amélioration des conditions financières. Le crédit à l'économie a progressé de 13,5 % en glissement annuel, passant de 1 582 milliards de FCFA en mars 2025 à 1 796 milliards de FCFA en mars 2026, tandis que la masse monétaire au sens large est demeurée globalement stable à 3 238 milliards de FCFA. Toutefois, le secteur continue de faire face à d'importantes vulnérabilités, notamment une forte exposition au risque souverain, qui représentait 65,6 % des bilans bancaires à fin 2025 et demeure une source majeure de risque de concentration. Cette situation continue de renforcer les liens entre les finances publiques et la stabilité du secteur bancaire, exposant davantage les banques aux tensions budgétaires et aux risques liés à la dette publique.

Le compte courant se redresse en 2026, mais les vulnérabilités extérieures demeurent persistantes

Comme les années précédentes, la position extérieure de la République du Congo a continué d'être principalement déterminée par l'évolution du secteur pétrolier. En 2025, alors même que la production pétrolière progressait grâce aux investissements réalisés par certains opérateurs, les prix internationaux du pétrole ont fortement reculé sous l'effet de l'incertitude accrue liée aux politiques commerciales mondiales. L'effet prix a dominé l'impact de la hausse de la production, entraînant le basculement du compte courant, qui suivait déjà une trajectoire de détérioration continue depuis 2022, vers un déficit de 2,5 % du PIB en 2025, soit le premier solde négatif enregistré depuis 2015 (Figure 24).

La faible diversification des exportations expose le secteur extérieur aux chocs mondiaux. Le Congo figure parmi les économies les plus concentrées au monde en matière d'exportations, avec un indice de concentration de Herfindahl-Hirschman de 0,60 en 2024, soit près de trois fois la moyenne africaine de 0,21 et bien au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (0,22) (Figure 25).[11] Bien que cet indice demeure inférieur à la moyenne de la CEMAC, cette dernière est fortement influencée par le niveau exceptionnellement élevé de concentration observé au Gabon. Malgré cette fragilité structurelle, une amélioration modeste mais notable est observée depuis 2022, l'indice de concentration des exportations du Congo suivant une tendance progressivement baissière. Cette évolution pourrait refléter les premiers signes d'une diversification intra-sectorielle, avec l'intégration progressive d'autres produits issus des hydrocarbures, notamment le gaz naturel, dans la structure des exportations du pays. Toutefois, cette diversification demeure limitée et essentiellement cantonnée au secteur extractif. La structure des exportations reste donc fortement vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières et aux variations de la demande mondiale.

La concentration des importations demeure élevée malgré une diversification supérieure à celle des exportations (Figure 26). La concentration des importations demeure également élevée, malgré un degré de diversification supérieur à celui des exportations (Figure 26). Le Congo présente une dépendance importante aux importations, en particulier pour les biens manufacturés, les intrants agricoles et les produits alimentaires transformés. Cette situation expose l'économie aux perturbations potentielles des chaînes de valeur mondiales et amplifie la transmission des chocs extérieurs aux prix domestiques ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Dans leur ensemble, ces caractéristiques structurelles du commerce extérieur soulignent l'urgence d'accélérer la diversification économique au-delà des hydrocarbures et de renforcer les capacités productives nationales, afin de réduire la vulnérabilité extérieure du pays et de renforcer sa résilience face à un environnement commercial international de plus en plus volatil.

En 2026, le compte courant devrait retrouver une position excédentaire. La situation extérieure du Congo s'est d'ailleurs améliorée dès le premier trimestre de l'année. Sous l'effet combiné de la hausse des prix du pétrole et de l'augmentation de la production pétrolière, le compte courant devrait afficher un excédent de 8,9 % du PIB en 2026, après un déficit de 2,5 % du PIB en 2025. Selon les données de la BEAC, les réserves de change se sont établies à 475,7 milliards de FCFA à fin mars 2026, en hausse de

[11] L'indice de concentration de la CNUCED est une mesure du degré de concentration des produits exportés. Il permet d'évaluer le niveau de diversification des exportations en indiquant si les exportations d'un pays sont concentrées sur un nombre limité de produits, ce qui implique une plus grande vulnérabilité économique, ou si elles sont réparties de manière plus équilibrée sur un large éventail de biens.

18,8 % en glissement annuel. Cette progression s'explique par le renforcement des recettes d'exportation pétrolières, la montée en puissance continue de la production de gaz naturel liquéfié (GNL) ainsi que la mobilisation de ressources extérieures, notamment par le biais des émissions d'Eurobonds. À plus long terme, les réserves de change devraient continuer à se renforcer durant le reste de l'année 2026, soutenues par l'excédent attendu du compte courant et par l'amélioration des termes de l'échange. Ces facteurs devraient plus que compenser l'augmentation des coûts des importations, contribuant ainsi à consolider la position extérieure du pays.

La forte concentration des exportations et des importations du Congo accroît sa vulnérabilité aux chocs externes et à la volatilité des marchés mondiaux

FIGURE 24
Évolution du solde du compte courant (% du PIB), 2021-2026

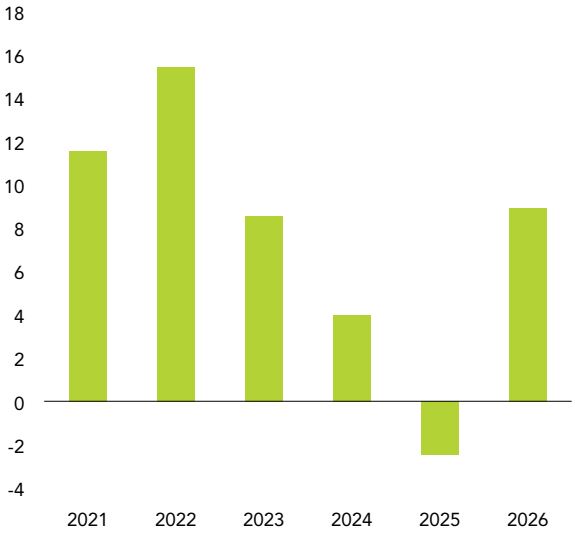


FIGURE 25
Évolution de l'indice de concentration des exportations, 2020-2024

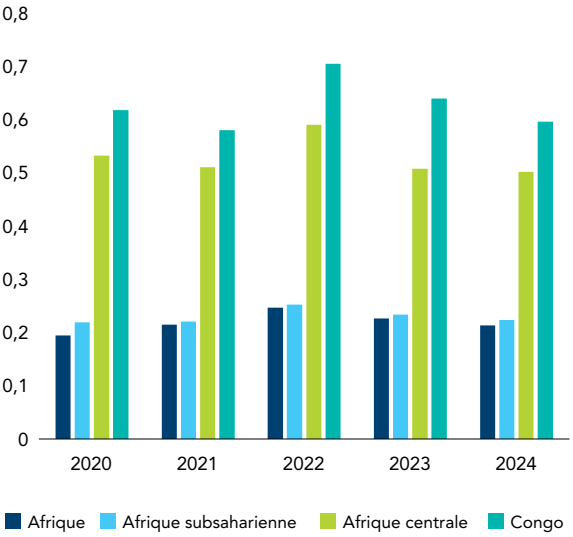
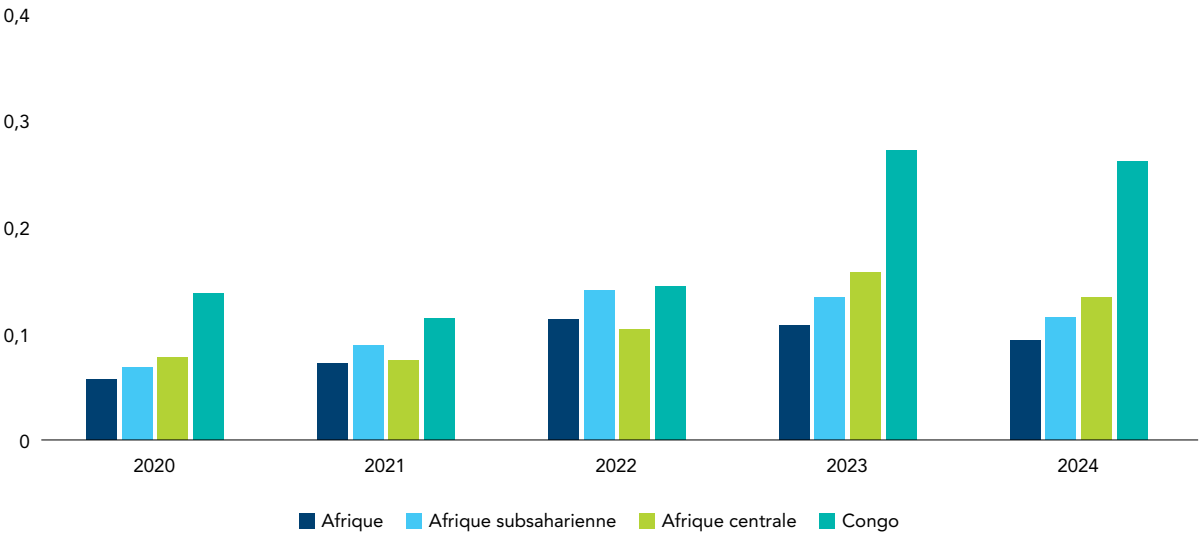


FIGURE 26
Évolution de l'indice de concentration des importations, 2020-2024



Sources : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, autorités congolaises, et base de données de la CNUCED, septembre 2026.


PONT DU
15 AOUT 1960

Perspectives à moyen terme et options de politique économique

L'incertitude géopolitique croissante affaiblit les perspectives de croissance mondiale et régionale

La croissance mondiale devrait ralentir en 2026, alors que l'économie mondiale est confrontée à de nouveaux vents contraires. L'activité mondiale devrait progresser d'environ 2,4 % en 2026 (contre 2,9 % en 2025), avant de rebondir à 2,8 % en 2027, à mesure que l'offre énergétique se normalise, que l'assouplissement monétaire reprend et que le commerce mondial se redresse, sous l'hypothèse d'une absence d'intensification du conflit. L'inflation mondiale devrait augmenter légèrement en 2026 en raison de la hausse des coûts des importations, avant de renouer avec une trajectoire baissière. Le ralentissement devrait être plus marqué dans les économies émergentes et en développement, en raison de leur plus grande vulnérabilité aux chocs extérieurs, de conditions financières plus restrictives et de marges de manœuvre budgétaires plus limitées. Bien que les niveaux actuels de croissance traduisent une amélioration progressive des conditions de vie, l'Afrique Sub-Saharienne ne s'est pas encore entièrement remise des multiples chocs mondiaux survenus au cours de la dernière décennie. La croissance du revenu par habitant dans la région devrait passer de 1,6 % en 2025 à 1,8 % en 2026, puis se renforcer pour atteindre en moyenne 2,0 % par an sur la période 2027-2028. Toutefois, ce rythme de progression du revenu par habitant demeure insuffisant pour entraîner une réduction substantielle de l'extrême pauvreté ou créer suffisamment d'emplois pour une population active en forte croissance. La croissance de la CEMAC devrait s'établir en moyenne à 3,2 % sur la période 2026-2028. Bien que la hausse des prix du pétrole soit susceptible de procurer un soutien temporaire aux recettes pétrolières et aux exportations dans cette région majoritairement productrice de pétrole, le recul de la production pétrolière et l'augmentation des coûts domestiques des carburants pourraient en atténuer une partie des effets positifs. Par ailleurs, l'endettement élevé, la diminution de l'aide au développement et la persistance des défis sécuritaires continuent de peser sur les perspectives régionales.

Les risques pesant sur les perspectives demeurent importants. Un conflit prolongé ou une escalade des tensions au Moyen-Orient pourrait maintenir les prix de l'énergie et des engrais à des niveaux élevés, raviver les pressions inflationnistes, durcir les conditions financières mondiales et retarder l'assouplissement monétaire, affaiblissant davantage la croissance mondiale et régionale. La fragmentation géopolitique croissante, le regain des tensions commerciales et l'augmentation de la dette publique pourraient également restreindre davantage l'investissement et l'espace budgétaire des pays de la CEMAC. À l'inverse, un scénario plus favorable pourrait se matérialiser si l'inflation ralentissait plus rapidement que prévu, permettant un assouplissement monétaire anticipé. Des exportations de matières premières plus dynamiques et de meilleures conditions de financement extérieur soutiendraient alors la croissance tout en renforçant les équilibres budgétaires et extérieurs. À plus long terme, des gains de productivité plus rapides qu'anticipé liés à l'intelligence artificielle pourraient également stimuler davantage l'activité économique mondiale.

La reprise économique du Congo se poursuit, tandis que l'impact du conflit au Moyen-Orient devient perceptible sur les finances publiques et la position extérieure

Les perspectives de croissance à moyen terme demeurent favorables, soutenues par le secteur pétrolier. Bien que les prix du pétrole devraient progressivement converger vers leur niveau d'équilibre, la croissance du secteur pétrolier devrait atteindre en moyenne 6,3 % en 2027-2028, contre 3,2 % pour le PIB hors pétrole. Cette dynamique suggère que la République du Congo restera fortement dépendante du pétrole, soutenue par d'importants investissements dans le secteur et par l'entrée en production de nouveaux gisements, qui devraient permettre d'accroître la production de 257 000 à environ 320 000 barils par jour. L'année 2026 coïncide avec l'évaluation finale du Plan national de développement (PND) 2022-2026, offrant ainsi l'occasion de faire le bilan des progrès réalisés au regard des objectifs fixés. Le programme de diversification économique

est resté largement en deçà des attentes. Le PND envisageait les secteurs hors pétrole comme le principal moteur de la diversification économique et de la croissance, avec un objectif de progression de 10,7 % en 2026. Ce chiffre contraste fortement avec la projection de la Banque mondiale d'une croissance moyenne de 3,4 % sur la période 2022-2026, mettant en évidence l'ampleur des contraintes structurelles persistantes ainsi que l'importance des réformes encore nécessaires pour améliorer l'environnement des affaires et renforcer la compétitivité et l'attractivité des secteurs non pétroliers. La nécessité de diversifier l'économie est d'autant plus pressante que, malgré une croissance du PIB atteignant un pic de 4,4 % en 2026, la croissance du PIB par habitant demeure modeste, à environ 2 %, avec des avancées limitées en matière de réduction de la pauvreté. La République du Congo est ainsi confrontée à un double défi : accélérer la diversification économique afin de générer une croissance plus forte et plus inclusive, tout en veillant à ce que cette croissance se traduise par des progrès tangibles dans la réduction de la pauvreté. Au-delà de 2026, les perspectives de croissance pour la période 2027-2028 devraient rester modérées, avec une croissance du PIB global projetée à environ 3,7 %, tandis que la croissance hors pétrole devrait s'établir autour de 3,2 % (Tableau 7).

L'impact du conflit au Moyen-Orient sur le Congo, résumés dans une carte thermique

Encadré 3 Les impacts du conflit au Moyen-Orient sur la République du Congo

Le détroit d'Ormuz, par lequel transitent environ 20 % des flux mondiaux de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL), a subi d'importantes perturbations dont les effets se sont répercutés sur les marchés des matières premières et les marchés financiers, avec des conséquences particulièrement marquées pour les économies dépendantes du pétrole, comme la République du Congo. Malgré un apaisement progressif des tensions géopolitiques, les effets différés de ce choc sur les prix du pétrole, les marchés de l'énergie et les conditions économiques mondiales devraient continuer d'influencer l'activité économique.

Canaux de transmission : L'économie congolaise est exposée au conflit au Moyen-Orient par trois principaux canaux : le commerce mondial, les marchés financiers internationaux et les dynamiques d'investissement alimentées par l'incertitude. Ces différents canaux influencent l'activité économique nationale, les recettes publiques, les conditions de financement et les perspectives de croissance.

Commerce mondial

- **Exportations pétrolières :** Les exportations de pétrole constituent le principal canal de transmission du choc, tant par l'effet des prix que par celui des volumes, compte tenu du poids important du secteur pétrolier dans l'économie, qui représentait environ 44 % du PIB et près de 80 % des exportations totales de marchandises en 2024. Le choc a renforcé à la fois les équilibres budgétaires et extérieurs grâce à la hausse des prix du pétrole et à l'augmentation de la production. Son impact sur la croissance devrait toutefois se matérialiser principalement par l'accroissement des volumes de production, tandis que le maintien de prix pétroliers élevés pourrait engendrer des effets de second ordre supplémentaires sur l'ensemble de l'activité économique.
- **Importations de marchandises :** Du côté des importations, le faible niveau de développement industriel et agricole du pays le rend fortement dépendant des importations de produits agricoles, d'engrais et de biens manufacturés, qui représentent ensemble une part importante de la consommation des ménages et des intrants utilisés par les entreprises. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement le long des principales routes maritimes mondiales ont donc des répercussions directes sur les prix intérieurs et sur les capacités de production du pays.

Marchés financiers internationaux

- **Emprunts :** Depuis novembre 2025, la République du Congo s'appuie de plus en plus sur les marchés internationaux de capitaux, notamment à travers des émissions d'Eurobonds. Cette exposition croissante au financement extérieur rend le pays plus sensible aux évolutions des conditions financières mondiales, notamment aux variations des taux d'intérêt et aux changements de l'appétit pour le risque des investisseurs internationaux.

- **Incertitude :** L'instabilité mondiale accrue résultant du conflit a renforcé l'incertitude, que les entreprises prennent de plus en plus en compte dans leurs décisions d'investissement. Cette situation pourrait contribuer à un ralentissement, voire dans certains cas à un report ou à une suspension, des investissements dans les secteurs hors pétrole.

Exposition, vulnérabilité et marges de manœuvre des politiques publiques

- **Dans quelle mesure le Congo et les autres pays de la CEMAC sont-ils préparés à atténuer les répercussions économiques du conflit au Moyen-Orient ?** Le tableau 6 présente une carte thermique qui résume trois dimensions de la capacité de préparation des pays : l'exposition, la vulnérabilité et l'espace de politique économique permettant de faire face aux impacts potentiels et déjà observés du conflit. L'exposition mesure le degré de dépendance aux importations de pétrole et de gaz, y compris le pétrole brut, les produits pétroliers raffinés et le gaz naturel. La vulnérabilité reflète les conditions macroéconomiques sous-jacentes susceptibles soit d'amortir, soit d'amplifier les effets d'un choc sur les prix de l'énergie. Enfin, l'espace de politique économique évalue la capacité des autorités à mettre en œuvre des mesures visant à atténuer les retombées économiques du conflit.[12] La République du Congo devrait globalement bénéficier du choc de hausse des prix du pétrole considéré dans cette analyse. Toutefois, parmi les différentes dimensions de vulnérabilité, les besoins de financement extérieur et le niveau des réserves de change exprimées en mois d'importations demeurent les principales sources de préoccupation. Les besoins de financement extérieur reflètent à la fois le durcissement des conditions de financement internationales associé au choc et la dépendance croissante du pays au financement par émissions d'Eurobonds. Bien que la hausse des prix du pétrole soit susceptible d'accroître les entrées de devises, les effets négatifs du resserrement des conditions financières internationales pourraient l'emporter sur ces gains et exercer une pression supplémentaire sur les réserves de change. Le pays disposerait néanmoins d'une certaine marge de manœuvre budgétaire pour réagir, grâce aux importants excédents budgétaires générés par ce choc. En revanche, la capacité d'endettement demeure limitée en raison du niveau élevé de la dette publique et de la persistance des vulnérabilités liées à la dette.

TABLEAU 6
Carte thermique de préparation

Pays	Exposition	Vulnérabilité			Marges de manœuvre des politiques publiques	
	Importations nettes de pétrole et de gaz (% du PIB, 2024)	Besoins de financement extérieur (% du PIB, 2025)	Taux d'inflation (février 2026 ou dernière donnée disponible)	Réserves de change (en mois d'importations, 2025)	Dette publique brute des administrations publiques (% du PIB, 2025)	Solde budgétaire (% du PIB, 2025)
République centrafricaine	7,2	13,0	-1,8	8,3	62	-5,6
Cameroun	-1,1	9,5	2	5,9	43,8	-2,2
Tchad	-15,1	1,7	-5,7	3,9	30,2	-1,7
Gabon	-31,7	-21,2	1,6	0,4	81,9	-4,6
Congo	-33,8	11,1	-0,9	1,8	97,4	0,6
Guinée équatoriale	-44,1	-2,4	2,2	4,3	36,3	-0,9

Sources : Base de données du commerce bilatéral BACI-CEPII ; Rapport de politique monétaire de la BEAC (avril 2026) ; World Economic Outlook, Fonds monétaire international (FMI) ; Macroeconomic and Poverty Outlook, Banque mondiale ; International Debt Statistics, Banque mondiale ; Haver Analytics.

Notes : Les couleurs verte, jaune et rouge représentent respectivement des niveaux de préparation élevé, moyen et faible. Les seuils de la carte thermique sont définis à partir des quartiles de la distribution de chaque variable au sein de l'échantillon des pays en développement. Les exportations et importations de pétrole et de gaz sont mesurées à l'aide des codes du Système harmonisé (SH) 2709 (pétrole brut), 2710 (produits pétroliers raffinés) et 2711 (gaz naturel) issus de la base de données BACI pour l'analyse du commerce international. Les besoins de financement extérieur correspondent à la somme du déficit du compte courant, de la dette extérieure à court terme et des paiements au titre du service de la dette extérieure à long terme ; les données proviennent de l'Africa Economic Update (avril 2026). Le taux d'inflation correspond à la variation annuelle de l'Indice des prix à la consommation (IPC) observée en février ou à la dernière date disponible. PIB = produit intérieur brut.

[12] Les trois dimensions de la préparation des pays sont tirées de l'Africa Economic Update (avril 2026). https://hdl.handle.net/10986/44533

À moyen terme, le solde budgétaire devrait se détériorer, en partie en raison de l'augmentation nécessaire des investissements publics. Le solde budgétaire global devrait se réduire au cours de la période 2027-2028, à mesure que les recettes pétrolières diminueront avec la normalisation progressive des prix mondiaux du pétrole, tandis que les dépenses d'investissement et les paiements d'intérêts augmenteront. Cette compression des recettes, combinée à une montée en puissance programmée des dépenses d'investissement, qui passeraient de 3,4 % du PIB en 2025 à 5,0 % du PIB en moyenne sur la période 2026-2028, devrait entraîner une diminution de l'excédent budgétaire (Figure 27, figure 28 et Figure 29). Cette hausse de l'investissement public reflète l'engagement stratégique du gouvernement à combler les déficits d'infrastructures et à jeter les bases d'une croissance économique durable et inclusive. Bien que cet effort d'investissement engendre des coûts budgétaires à court terme, il devrait renforcer le potentiel de croissance à moyen et long terme, à condition qu'il s'accompagne d'une gestion rigoureuse des finances publiques et d'une mise en œuvre efficace des projets. Les paiements d'intérêts devraient également augmenter, principalement sous l'effet du service de la dette liée aux titres émis sur le marché régional de la CEMAC, ainsi que des obligations de remboursement associées aux Eurobonds.

L'assainissement budgétaire et la diversification économique constituent les piliers de la stratégie budgétaire 2027-2029, élaborée il y a un an. Cette stratégie met l'accent sur le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des dépenses publiques, le renforcement de la gestion des finances publiques et de la dette, ainsi que la reconstitution des marges de manœuvre budgétaires et extérieures afin d'accroître la résilience face aux chocs externes. Les priorités sectorielles comprennent l'investissement dans le capital humain à travers l'éducation, la santé et la fourniture de services de base ; le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles ; la modernisation des infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des transports et du numérique ; ainsi que la promotion de la diversification économique par le soutien au développement agricole et industriel. Toutefois, il sera important que cette stratégie soit actualisée et publiée en 2026 concomitamment à l'adoption de la loi de finances 2027, afin de garantir son alignement avec les évolutions récentes de la situation macroéconomique et les priorités budgétaires du gouvernement.

La situation budgétaire devrait s'améliorer en 2026 grâce à une progression temporaire des recettes pétrolières, avant de se dégrader progressivement sous l'effet de la montée en puissance des dépenses d'investissement public et des paiements d'intérêts

FIGURE 27
Évolution du solde budgétaire, des dépenses et des recettes publiques (% du PIB), 2025-2028

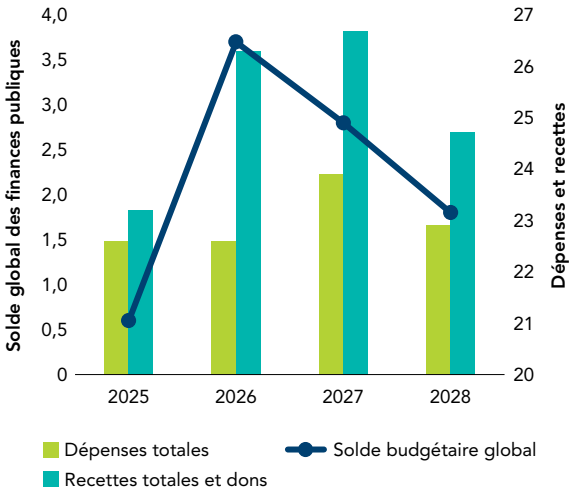
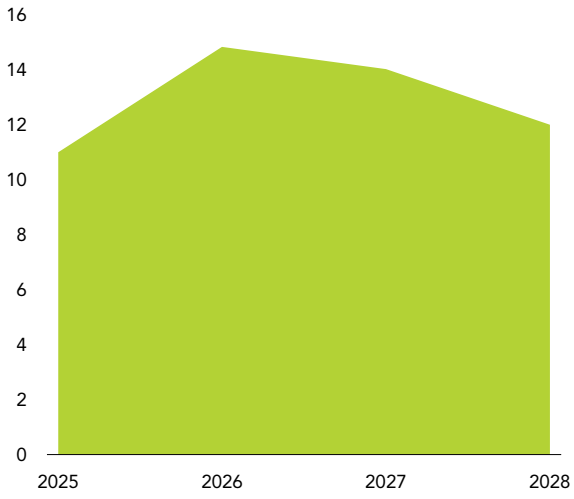
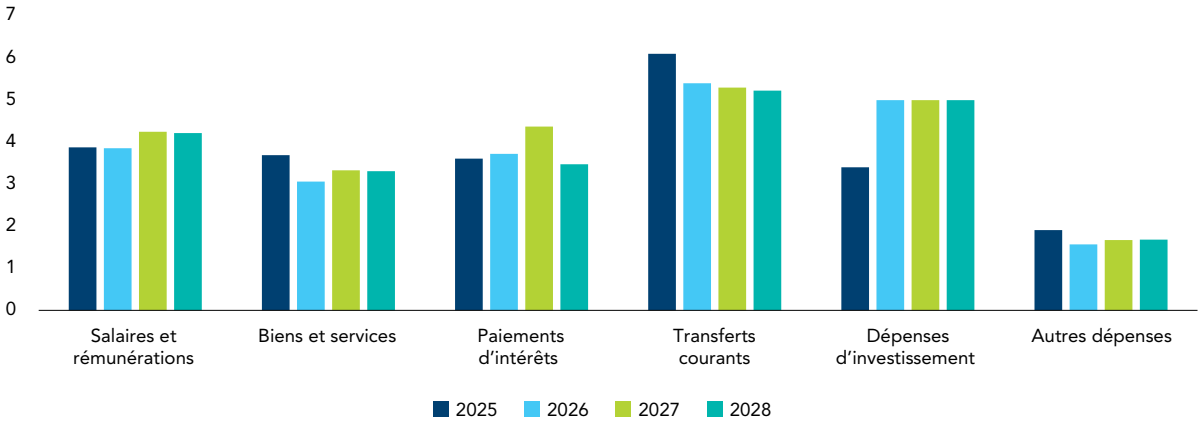


FIGURE 28
Évolution des recettes pétrolières (% du PIB), 2025-2028



Sources : Services de la Banque mondiale et ministère des finances, septembre 2026.

FIGURE 29
Composition des dépenses publiques (% du PIB), 2025-2028



Sources : Services de la Banque mondiale et ministère des finances, septembre 2026.

La dette publique, bien qu'encore élevée, est estimée à 96,8 % du PIB en 2026 et devrait suivre une trajectoire de baisse progressive pour s'établir à un peu plus de 90 % du PIB en 2027-2028. Le recours croissant aux marchés internationaux de capitaux pourrait contribuer à réduire la forte concentration des expositions souveraines dans les bilans des banques domestiques, diminuant ainsi certaines vulnérabilités systémiques du secteur financier. Si la plus récente émission d'Eurobonds a en partie répondu à un objectif de gestion du passif, en permettant le rachat d'émissions antérieures et en contribuant à réduire le coût de la dette extérieure, une réorientation durable du financement, des marchés régionaux vers les marchés internationaux de capitaux, mérite une surveillance étroite compte tenu des risques de change qu'elle pourrait transmettre à l'ensemble du système financier. L'exposition au risque souverain pourrait être modérément réduite à mesure que le gouvernement met en œuvre sa stratégie d'apurement des arriérés intérieurs, en réglant progressivement ses obligations en souffrance envers les fournisseurs et les banques commerciales. Afin de préserver la stabilité et la résilience du secteur bancaire à moyen terme, le respect strict des normes prudentielles demeure essentiel, notamment en ce qui concerne les ratios de transformation, les limites de concentration des risques sur un même emprunteur et la couverture adéquate des immobilisations. Ces mesures sont indispensables pour renforcer la solidité du système bancaire et limiter l'accumulation de vulnérabilités financières.

La hausse des recettes d'exportation pétrolières devrait entraîner un redressement marqué de la position extérieure. Cette amélioration devrait également favoriser l'accumulation de réserves de change au niveau régional et renforcer la stabilité extérieure au sein de l'union monétaire de la CEMAC. Toutefois, ce gain devrait être temporaire. À mesure que les prix du pétrole reviendront progressivement vers leurs niveaux d'équilibre, le solde du compte courant devrait de nouveau enregistrer un déficit, estimé en moyenne à 5,8 % du PIB sur la période 2027-2028. Cette évolution met en évidence la persistance de la vulnérabilité du Congo à la volatilité des prix des matières premières et souligne l'importance de poursuivre les efforts de diversification économique. La réduction de cette dépendance aux hydrocarbures demeure essentielle pour renforcer durablement la résilience extérieure du pays, soutenir une croissance plus équilibrée et limiter l'exposition de l'économie aux chocs liés aux marchés internationaux des produits de base.

La faiblesse de la croissance hors pétrole à moyen terme met en évidence l'exposition persistante du Congo à la volatilité des prix du pétrole. Le renforcement de la résilience économique dépendra d'une croissance plus robuste des secteurs hors pétrole, portée par la diversification économique, d'une mobilisation accrue des recettes non pétrolières grâce au renforcement de l'administration fiscale et douanière ainsi qu'à l'élargissement de la base économique, et du maintien de la production pétrolière à travers la poursuite des investissements et des activités d'exploration dans le secteur des hydrocarbures. En l'absence de progrès sur ces différents fronts, les chocs liés aux prix du pétrole continueront de faire peser des risques importants sur la stabilité budgétaire et extérieure du pays et limiteront sa capacité à protéger les ménages les plus vulnérables contre les conséquences économiques des fluctuations des marchés internationaux.

Les principaux indicateurs pour la période 2022-2028 offrent une vue d'ensemble de l'évolution de l'économie congolaise

TABLEAU 7
Indicateurs économiques clés de l'économie congolaise, 2022-2028

	2022e	2023e	2024e	2025e	2026e	2027p	2028p
Comptes nationaux	**(Variation annuelle en %, sauf indication contraire)**						
Croissance du PIB réel (%)	1,5	1,9	2,1	3,1	4,4	3,6	3,8
Croissance du côté de la demande							
Consommation privée	5,0	4,9	6,5	4,0	3,0	3,5	3,3
Consommation publique	-5,0	0,6	0,5	5,9	-4,8	1,4	2,0
Investissement	10,0	8,6	5,6	5,0	4,0	5,0	4,0
Exportations	-0,7	1,0	-0,5	1,6	8,7	4,9	5,4
Importations	5,9	8,9	5,0	4,4	3,6	4,9	5,0
Croissance (secteur pétrolier et secteur non pétrolier)							
PIB pétrolier	-3,8	-0,5	-1,7	1,6	10,5	5,6	7,0
PIB non pétrolier	3,3	2,8	4,1	3,8	2,8	3,2	3,1
Croissance du côté de l'offre							
Agriculture	3,0	2,8	4,2	3,7	2,7	2,9	3,0
Industrie	-0,6	0,7	0,3	1,8	7,2	4,5	5,4
Services	4,4	3,4	5,3	4,5	2,9	3,4	3,1
Inflation							
Prix à la consommation (moyenne)	3,0	4,3	3,8	2,9	3,8	3,5	3,5
Principaux agrégats monétaires							
Crédit à l'économie	3,0	5,3	4,4	-	-	-	-
Masse monétaire (M2)	4,6	8,2	7,7	-	-	-	-
Solde du compte courant (y compris les dons)	**(% du PIB, sauf indication contraire)**						
Solde du compte courant (y compris les dons)	15,4	8,6	4,0	-2,5	8,9	-5,4	-6,2
Investissements directs étrangers nets (% du PIB)	7,9	9,5	5,0	5,2	5,4	5,6	5,7
Dette							
Dette publique (extérieure et intérieure)	93,6	102,9	98,1	97,4	96,8	92,0	90,2
Dette publique extérieure	43,1	39,4	37,5	38,5	38,3	36,5	35,3
Finances publiques							
Recettes totales et dons	28,6	24,3	25,1	23,2	26,3	26,7	24,7
Dépenses totales et prêts nets	20,7	20,7	22,3	22,6	22,6	23,9	22,9
Solde budgétaire global (y compris les dons)	7,9	3,6	2,7	0,6	3,7	2,8	1,8
Pour mémoire							
PIB par habitant (%)	-0,9	-0,5	-0,3	0,7	2,0	1,2	1,4
Réserves de change de la CEMAC (millions de dollars)	11 064	11 446	11 319	12 311	12 523	12 789	-
en mois d'importations	4,0	4,3	4,2	4,5	4,5	4,4	-
PIB nominal (milliards de FCFA)	9 866	9 293	9 532	9 489	10 922	9 818	10 476
Production pétrolière (millions de barils)	96,1	95,6	92,5	94,0	104,0	109,8	117,5
Prix du pétrole congolais (dollars É.-U. par baril)	99,8	82,6	80,7	69,0	94,0	76,0	65,0

Source : Estimations et projections des services de la Banque mondiale, des autorités congolaises et de la BEAC.

Au-delà des défis macroéconomiques auxquels fait face la République du Congo, des contraintes structurelles persistantes continuent de freiner le développement de l'économie non pétrolière, la création d'emplois formels à grande échelle et les progrès en matière de réduction de la pauvreté. Une évaluation de la performance du secteur privé selon six dimensions clés, illustrée dans la carte thermique ci-dessous, montre que la République du Congo se situe dans le tiers inférieur pour cinq indicateurs (B-READY : cadre réglementaire ; B-READY : services publics ; B-READY : efficacité opérationnelle), mettant en évidence des contraintes profondes qui entravent le développement du secteur privé et sa compétitivité (tableau 8). Au sein de l'économie non pétrolière, les secteurs des services et de l'agriculture ont enregistré des progrès modestes mais encourageants, prolongeant la dynamique positive amorcée en 2021. En revanche, la production industrielle a poursuivi sa trajectoire baissière, reflétant un recul continu de l'activité entre 2022 et 2024, ce qui a partiellement neutralisé les gains observés dans le reste de l'économie. Le crédit intérieur au secteur privé, bien qu'en amélioration progressive, reste limité par la forte préférence du système financier pour les titres publics, réduisant ainsi la disponibilité des financements destinés à l'investissement productif. Les investissements directs étrangers (IDE) ont diminué en 2024, principalement en raison de l'achèvement de la construction de la centrale électrique à gaz d'ENI, un projet d'infrastructure ponctuel qui avait temporairement soutenu les entrées de capitaux. Cette évolution souligne la dépendance persistante de l'économie aux investissements dans les industries extractives ainsi que la faible diversification des IDE vers les activités non pétrolières. L'accès à l'électricité s'est amélioré progressivement ; toutefois, cette amélioration globale masque d'importantes insuffisances en matière de fiabilité du service et de couverture du réseau, qui continuent de constituer une contrainte majeure pour l'activité du secteur privé et la croissance des secteurs non pétroliers. Enfin, le développement du capital humain demeure un obstacle structurel à la diversification économique. La baisse des dépenses publiques consacrées à l'éducation, combinée à un Indice du capital humain qui place le Congo dans le tiers inférieur des pays évalués, indique que la main-d'œuvre ne dispose pas encore des compétences nécessaires pour soutenir une croissance durable de la productivité dans les secteurs non extractifs.

Par conséquent, la réalisation d'une croissance plus inclusive, la création d'emplois plus soutenue et la réduction durable de la pauvreté nécessiteront la mise en œuvre d'un programme intégré de réformes combinant le renforcement de la viabilité budgétaire, l'investissement dans le capital humain et l'accélération des réformes structurelles visant à améliorer l'environnement des affaires, stimuler l'investissement privé et favoriser la création d'emplois.

Les risques baissiers continuent de peser sur la croissance et la soutenabilité macroéconomique. Les risques baissiers comprennent la volatilité des prix du pétrole, les contraintes de liquidité, les perturbations commerciales, les coupures d'électricité et les événements climatiques défavorables. En l'absence de possibilités d'emploi plus diversifiées et de filets de protection sociale plus solides, ces chocs pourraient encore détériorer les conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables.

Les tendances observées au Congo et sa position relative en matière de contraintes structurelles sont résumées

TABLEAU 8
Carte thermique : indicateurs structurels de la République du Congo

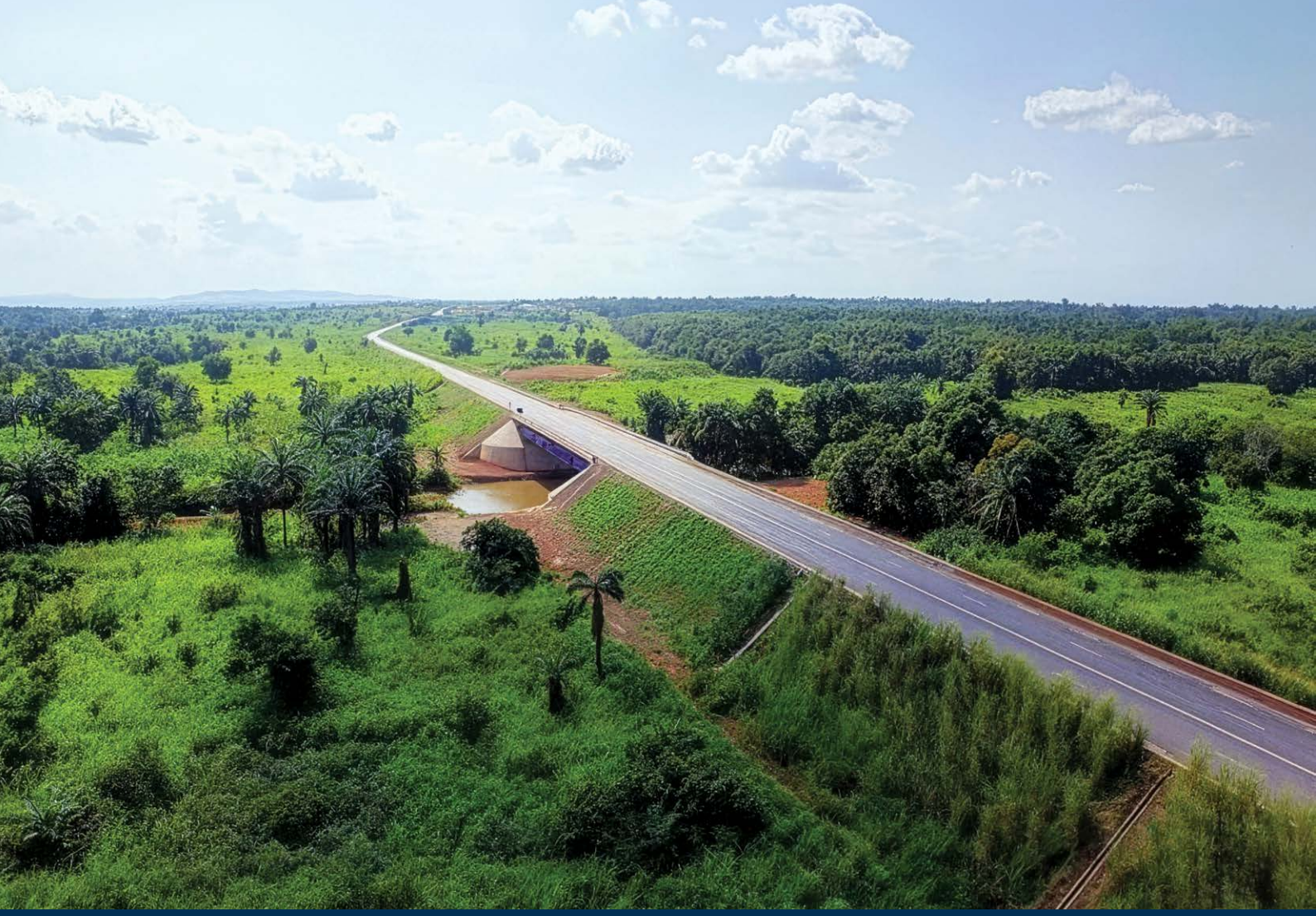
Légende				
1)	Tendance des indicateurs de 2022 à 2024[a] :	Hausse	Stable	Baisse
2)	Position au sein du groupe de revenu[b] :	Tercile supérieur	Tercile moyen	Tercile inférieur

a) Le tableau montre comment la valeur de l'indicateur a évolué sur une période de trois ans, de 2022 à 2024 (pour la plupart des indicateurs). Cette valeur peut soit augmenter, diminuer ou rester stable.
b) De plus, pour chaque indicateur structurel, la position du pays au sein de son groupe de revenu, sur la base de la valeur observée en 2024, est identifiée. Le pays peut se situer dans le tercile supérieur (pays présentant les meilleurs résultats au sein du groupe de revenu), dans le tercile intermédiaire (pays affichant des résultats proches de la moyenne du groupe de revenu) ou dans le tercile inférieur (pays enregistrant les résultats les plus faibles au sein du groupe de revenu).

Note : Les cellules laissées en blanc signalent l'absence de données suffisantes permettant soit d'évaluer l'évolution de l'indicateur, soit d'identifier la position du pays au sein du tercile correspondant.

Indicateurs	Valeur			Tendance	Position par rapport aux PRFM
	2022	2023	2024	2022-2024	par tercile
SECTEUR PRIVÉ					
Investissements directs étrangers, flux nets (% du PIB)	3,4	4,08	3,8	Stable	Tercile supérieur
Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	12,8	13,8		Hausse	Tercile inférieur
B-READY : Cadre réglementaire			52,2		Tercile inférieur
B-READY : Services publics			24,9		Tercile inférieur
B-READY : Efficacité opérationnelle			45		Tercile inférieur
Industrie (y compris construction), valeur ajoutée (% du PIB)	49,24	45,2	40,1	Baisse	Tercile supérieur
Services, valeur ajoutée (% du PIB)	37,3	40,4	45,2	Hausse	Tercile inférieur
Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB)	8,0	8,95	9,4	Hausse	Tercile inférieur
INFRASTRUCTURES					
Accès à l'électricité (% de la population)	50,6	51,3		Stable	Tercile inférieur
Indice de performance logistique (LPI) de la Banque mondiale Score : de 0 à 5 Rang : parmi environ 160 pays	Score: 2,4 Rang: 125 en 2016	Score: 2,5 Rang: 115 en 2018	Score: 2,6 Rang: 88 en 2023	Hausse	Tercile moyen
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	20,7	24,9	27,0	Hausse	Tercile moyen
CAPITAL HUMAIN (ÉDUCATION)					
Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)	3,90	3,60		Baisse	Tercile moyen
Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)		87,8			Tercile inférieur
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	17,2	16,8	16,5	Baisse	Tercile moyen

Indicateurs	Valeur			Tendance	Position par rapport aux PRFM
	2022	2023	2024	2022-2024	par tercile
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1 000 naissances vivantes)	41,5	40,3	39,1	Baisse	Tercile moyen
Ratio de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	241	241		Stable	Tercile supérieur
Indice de capital humain plus (0-325)	92,7	92,5	124	Hausse	Tercile inférieur
NUMÉRISATION					
Individus utilisant Internet (% de la population)	40,1	43,1	47,2	Hausse	Tercile inférieur
Serveurs Internet sécurisés (par million d'habitants)	11,7	18,6	16,6	Hausse	Tercile inférieur
CHANGEMENT CLIMATIQUE					
Indice ND-GAIN de vulnérabilité et de préparation au changement climatique (plus la valeur est élevée, meilleure est la préparation)	35,9	36,0	36,1	Stable	Tercile inférieur
EMPLOI					
Emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total)	37,8	37,4	36,0	Baisse	Tercile moyen
Emploi dans l'industrie (% de l'emploi total)	19,9	19,6	19,5	Stable	Tercile moyen
Emploi dans les services (% de l'emploi total)	42,8	43,3	43,7	Hausse	Tercile moyen
Part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (% de la population jeune) (estimation modélisée de l'OIT)	29,1	29,2	29,4	Stable	Tercile supérieur
Travailleurs salariés (% de l'emploi total)	23	23,1	23,2	Stable	Tercile inférieur
Production par heure travaillée (PIB en dollars internationaux constants de 2017, en PPA)	7,7	7,59	7,52	Stable	Tercile inférieur
COMMERCE ET AIDE EXTÉRIEURE					
Aide publique au développement (APD) nette reçue (% du RNB)	4,99	2,74		Baisse	Tercile moyen
Exportations de combustibles et de produits miniers (% du PIB)	49,8	43,0		Baisse	Tercile supérieur
Exportations totales (% du PIB)	94,8	85,5	53,5	Baisse	
GOUVERNANCE Rang centile parmi l'ensemble des pays (de 0, le plus faible, à 100, le plus élevé)					
Voix citoyenne et redevabilité	34,62	34,42	33,81	Stable	Tercile inférieur
Stabilité politique et absence de violence/ terrorisme	63,42	62,49	61,48	Baisse	Tercile supérieur
Efficacité de l'administration publique	29,34	28,65	29,75	Stable	Tercile inférieur
Qualité de la réglementation	35,65	36,15	36,70	Stable	Tercile inférieur
État de droit	36,20	36,61	36,68	Stable	Tercile inférieur
Contrôle de la corruption	20,25	19,43	19,04	Stable	Tercile inférieur



CHAPITRE 2

Sortir du piège de l'endettement : Des arriérés à une résilience budgétaire durable

Introduction : Réduire les vulnérabilités liées à la dette et renforcer la résilience budgétaire : une stratégie en trois piliers

La République du Congo a réalisé d'importants progrès dans la réduction de la dette publique par rapport aux niveaux atteints pendant la crise de COVID-19. Le ratio dette/PIB a considérablement diminué par rapport à son pic de l'ère pandémique, soutenu par l'ajustement budgétaire, les efforts de restructuration de la dette et l'amélioration des recettes pétrolières. Néanmoins, les vulnérabilités liées à la dette restent élevées et continuent de freiner le développement économique. Le Congo reste classé comme étant surendetté, en raison de pressions persistantes de liquidité, d'arriérés récurrents et d'un fardeau élevé du service de la dette. Les récentes émissions d'Eurobonds ont permis de répondre à des besoins de financement immédiats et de refinancer les emprunts régionaux, atténuant ainsi les pressions de liquidité à court terme. Dans le même temps, le pays demeure exposé aux risques de refinancement, de change et de marché, ce qui souligne l'importance de renforcer les institutions et les politiques nécessaires pour soutenir la viabilité des finances publiques et de la dette.

La récente hausse des prix du pétrole, liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, a temporairement amélioré les finances publiques et la position extérieure, créant une fenêtre d'opportunité pour accélérer les réformes. Toutefois, l'expérience du Congo montre que les périodes de prix élevés des matières premières ne suffisent pas à remédier aux faiblesses structurelles qui ont contribué de manière récurrente au surendettement. Les vulnérabilités liées à la dette tiennent non seulement au niveau de l'endettement, mais aussi à des fragilités institutionnelles et structurelles persistantes. L'accumulation récurrente d'arriérés de dépenses, les faiblesses de la gestion de la trésorerie, l'insuffisance des marges de manœuvre budgétaires, la forte dépendance aux recettes pétrolières, la fragmentation des systèmes d'enregistrement de la dette et le suivi insuffisant des risques budgétaires ont régulièrement fragilisé la stabilité macroéconomique. Ces faiblesses ont amplifié les effets des chocs extérieurs, réduit la crédibilité de la politique budgétaire et limité la capacité de l'État à financer les investissements favorables à la croissance et les dépenses sociales.

Plus fondamentalement, la situation de surendettement du Congo résulte de l'interaction récurrente entre la dépendance au pétrole et une politique budgétaire procyclique. Pendant des décennies, les périodes de prix élevés du pétrole ont desserré les contraintes de financement et favorisé l'expansion des dépenses publiques. À l'inverse, les retournements du cycle pétrolier ont entraîné de fortes baisses de recettes, mis en évidence la rigidité de certaines dépenses, conduit à l'accumulation d'arriérés et contraint l'État à recourir à des financements coûteux. Il en a résulté un cycle récurrent dans lequel des recettes pétrolières exceptionnelles mais temporaires se traduisent par des engagements de dépenses durables, nécessitant ensuite des ajustements lorsque les cours du pétrole diminuent. Bien que la dette publique ait reculé depuis le pic atteint pendant la pandémie, les facteurs structurels à l'origine des vulnérabilités n'ont pas encore été pleinement résorbés. Les récentes émissions d'Eurobonds ont atténué les tensions de liquidité à court terme, sans toutefois modifier les facteurs structurels qui continuent d'exposer les finances publiques à la volatilité des cours des matières premières et aux risques de refinancement.

Dans ce contexte, ce chapitre développe une trame analytique unique, allant des causes aux conséquences, puis aux solutions. Il examine d'abord comment la dépendance au pétrole et la gestion budgétaire procyclique ont contribué à l'accumulation de la dette après la fin du boom pétrolier. Il analyse ensuite comment le poids du service de la dette, les arriérés et les besoins de refinancement réduisent l'espace budgétaire et fragilisent la soutenabilité de la dette. Enfin, il présente un programme de réformes séquencé autour de trois piliers complémentaires et se renforçant mutuellement :

- **Pilier 1. Prévenir et réduire les arriérés.** Le premier pilier vise à remédier à l'une des manifestations les plus visibles des tensions budgétaires au Congo : l'accumulation récurrente d'arriérés de dépenses. Des progrès durables nécessitent de renforcer le contrôle des engagements, d'améliorer

la gestion de la trésorerie et la coordination entre l'exécution budgétaire et les opérations du Trésor, et de mettre en œuvre une stratégie transparente et crédible d'apurement des arriérés. Prévenir leur réapparition est essentiel pour rétablir durablement la confiance des fournisseurs, des créanciers, des investisseurs et des partenaires au développement.

- **Pilier 2. Rétablir la soutenabilité des finances publiques.** Le deuxième pilier vise à réduire la vulnérabilité des finances publiques aux fluctuations des cours des matières premières et à reconstituer les marges de manœuvre budgétaires. Cela nécessite de renforcer la mobilisation des recettes intérieures, d'améliorer l'efficience des dépenses, de mener une politique d'endettement prudente et d'adopter des règles budgétaires permettant de réduire la dépendance des dépenses publiques aux fluctuations de court terme des cours du pétrole. Une soutenabilité budgétaire durable nécessitera également des réformes favorisant la diversification économique et une croissance davantage tirée par le secteur privé.

- **Pilier 3. Renforcer la gestion de la dette et la résilience budgétaire.** Le troisième pilier vise à renforcer les institutions de gestion de la dette ainsi que la capacité de l'État à identifier, suivre et maîtriser les risques budgétaires. Il s'agit notamment d'améliorer les systèmes d'enregistrement de la dette et sa transparence, de mettre en œuvre la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme, de renforcer l'analyse des risques liés à la dette et la coordination entre les décisions budgétaires et les décisions d'emprunt, ainsi que d'améliorer le suivi des passifs éventuels, notamment ceux liés aux entreprises publiques.

Ces vulnérabilités s'alimentent mutuellement. La dépendance aux matières premières engendre une forte volatilité des recettes ; la procyclicité des dépenses transforme des recettes temporaires en engagements durables ; l'insuffisance des marges de manœuvre budgétaires impose des ajustements brutaux lorsque les recettes pétrolières diminuent ; les faiblesses du contrôle des engagements et de la gestion de la trésorerie transforment les besoins de financement en arriérés ; ces derniers fragilisent les entreprises et les banques et accroissent le risque souverain ; enfin, la hausse des coûts de financement et le raccourcissement des maturités réduisent davantage l'espace budgétaire. Rompre ce cycle de l'endettement exige donc que le Congo gère les prochaines périodes de recettes pétrolières exceptionnelles différemment des épisodes précédents.

La suite du chapitre conserve cette structure en trois piliers, tout en rattachant chacun d'eux à cette même chaîne causale. La section historique retrace l'émergence des difficultés d'endettement depuis la fin du boom pétrolier. La section consacrée à la soutenabilité des finances publiques met ensuite en évidence le poids des paiements d'intérêts et du service de la dette, ainsi que leurs effets d'éviction sur les autres dépenses, avant de présenter un ensemble de réformes budgétaires : un ancrage fondé sur le solde primaire hors pétrole, un plafond de dépenses lié aux recettes structurelles, des scénarios illustratifs d'ajustement, ainsi que des mesures complémentaires en matière de recettes et de dépenses. Les sections suivantes portent sur la prévention et l'apurement des arriérés ainsi que sur la modernisation de la gestion de la dette. Ensemble, ces réformes visent non seulement à gérer le stock actuel de dette, mais surtout à éviter que le prochain cycle pétrolier ne reproduise les mêmes vulnérabilités

Contexte macro-budgétaire récent et émergence du surendettement

À la suite de l'allègement de la dette obtenu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), le Congo a retrouvé des marges de manœuvre budgétaires, tandis qu'une période prolongée de prix élevés du pétrole a soutenu une expansion rapide des dépenses publiques et de l'endettement. Toutefois, l'économie est restée fortement dépendante des hydrocarbures, sans parvenir à mobiliser suffisamment de recettes hors pétrole ni à constituer des marges de sécurité budgétaires adéquates. Lorsque le boom pétrolier a pris fin et que les cours du pétrole ont chuté en 2014, les recettes ont diminué plus rapidement que les dépenses ne pouvaient s'ajuster. Le besoin de financement qui en a résulté a été couvert par une accumulation de dette et d'arriérés, ainsi que par le recours croissant à des mécanismes de financement coûteux et peu transparents.

Malgré les restructurations de dette et les mesures d'ajustement budgétaire engagées par la suite, la dette publique demeurait élevée, à environ 97,4 % du PIB à fin 2025. La dernière analyse conjointe de viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale continuait de classer le Congo en situation de surendettement.

Les conséquences de cette dynamique d'endettement sont de plus en plus visibles dans le budget. Le niveau élevé du service de la dette et les importants besoins de refinancement constituent désormais une contrainte majeure pour la politique budgétaire et les dépenses de développement. Les paiements d'intérêts ont représenté en moyenne 3,1 % du PIB sur la période 2022-2025, contre 4,4 % du PIB consacrés conjointement aux dépenses publiques de santé et d'éducation en 2023. Les pressions liées au service de la dette demeurent considérables : après avoir atteint 128,3 % des recettes et dons en 2025, le service brut de la dette devrait encore en absorber l'équivalent de 94 % en moyenne sur la période 2026-2028.

La situation de surendettement réduit de plus en plus l'espace budgétaire du Congo. La hausse du service de la dette et l'accès limité aux financements concessionnels comprimant les ressources disponibles pour l'investissement public et les dépenses sociales. La part des paiements d'intérêts dans les dépenses totales est passée d'environ 5 % en 2015 à près d'un cinquième en 2024, tandis que celle consacrée aux dépenses d'investissement a sensiblement diminué (Figure 31). Cette charge est également élevée par rapport aux pays comparateurs de la région et aux pays exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire de la tranche inférieure : sur la période 2022-2024, le Congo a consacré une part plus importante de ses dépenses au paiement des intérêts et une part plus faible aux dépenses d'investissement (Figure 32). Parallèlement, les financements concessionnels sont restés relativement limités et volatils, réduisant leur capacité à constituer une source de financement stable (Figure 30).Ces contraintes ont un coût d'opportunité important. Au cours de plusieurs années, les paiements d'intérêts ont été comparables, voire supérieurs, aux dépenses publiques de santé, et ont absorbé des ressources considérables au regard des montants consacrés à la santé et à l'éducation (Figure 33). Dans leur ensemble, ces évolutions montrent comment le surendettement se traduit par un resserrement de l'espace budgétaire et accentue les arbitrages entre le service de la dette, l'investissement productif et les dépenses sociales prioritaires.



Comprendre la charge que représentent les paiements d'intérêts

FIGURE 30
Financements concessionnels, décaissements nets, 2017-2024

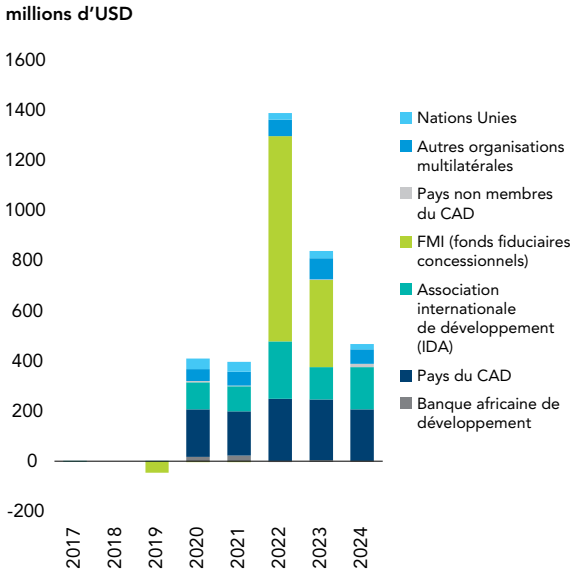


FIGURE 31
Composition des dépenses publiques, 2015-2024 (% du total)

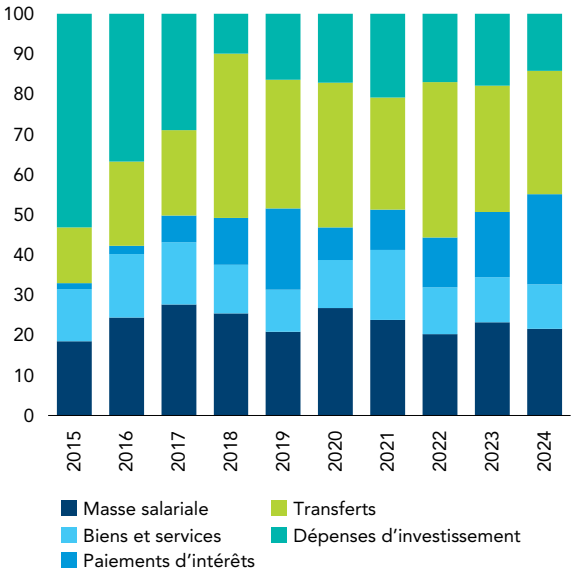


FIGURE 32
Composition des dépenses publiques, Congo et pairs, 2022-2024 (% du total)

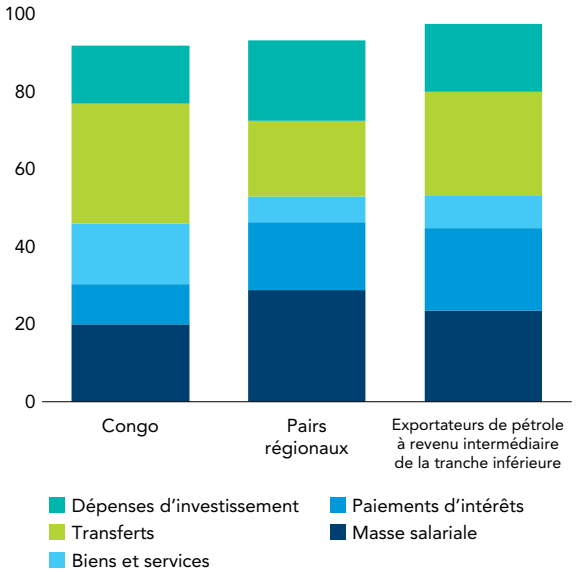
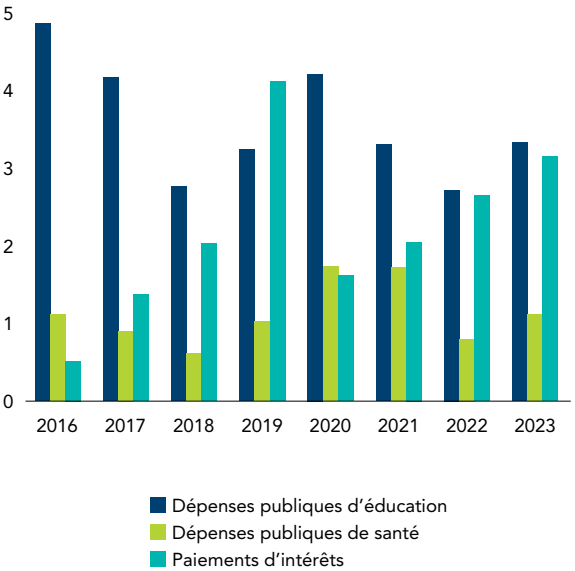


FIGURE 33
Paiements d'intérêts et dépenses sociales, 2016-2023 (% du PIB)



Source : Services de la Banque mondiale et du FMI.

Comprendre le surendettement du Congo : pressions de liquidité, arriérés et vulnérabilités structurelles

La situation de surendettement de la République du Congo ne doit pas être interprétée comme la simple conséquence mécanique du choc pétrolier de 2014, mais plutôt comme le résultat d'une transition inachevée, après l'Initiative PPTE, vers un modèle budgétaire plus résilient. L'allègement de la dette a permis de restaurer l'espace budgétaire et l'accès au financement après 2010. Toutefois, les finances publiques sont demeurées fortement tributaires des recettes pétrolières, les engagements de dépenses sont restés difficiles à ajuster et les institutions chargées de la gestion budgétaire et de la dette n'ont pas permis de constituer des marges de sécurité suffisantes. Le choc pétrolier a ainsi révélé, plutôt que créé, les vulnérabilités qui ont transformé une baisse des recettes en tensions persistantes de financement, en accumulation d'arriérés et en une nouvelle hausse de l'endettement.

La période post-PPTE met également en évidence les limites de l'allègement de la dette lorsqu'il n'est pas accompagné d'un renforcement durable des institutions. À la fin de 2004, la dette publique représentait 198,7 % du PIB, 661 % des recettes budgétaires et 252 % des exportations, reflétant une gouvernance insuffisante, une gestion peu transparente des recettes pétrolières, l'accumulation d'arriérés et la faiblesse des dispositifs de gestion des finances publiques. Les allègements accordés dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), combinés à des réformes dans les domaines des marchés publics, de la lutte contre la corruption et de la transparence du secteur pétrolier, ont permis de ramener la dette extérieure à un peu plus de 20 % du PIB à la fin de 2010. Toutefois, cette amélioration a essentiellement réduit le niveau de la dette sans s'attaquer pleinement aux facteurs structurels à l'origine de sa vulnérabilité.

Rigidité des dépenses et ajustement budgétaire retardé après le choc pétrolier de 2014

FIGURE 34
Trajectoire et composition de la dette publique, 2015-2025 (% du PIB)

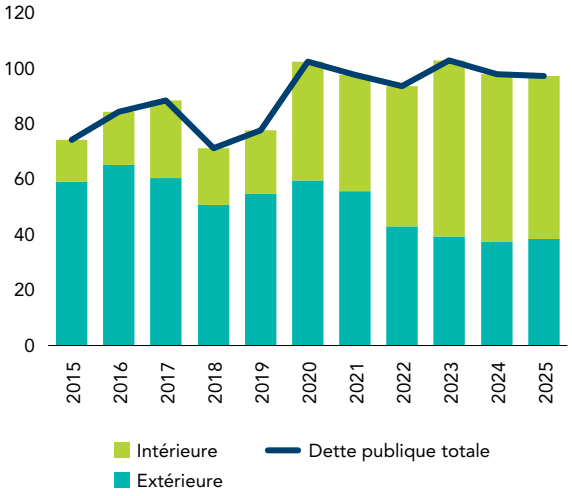
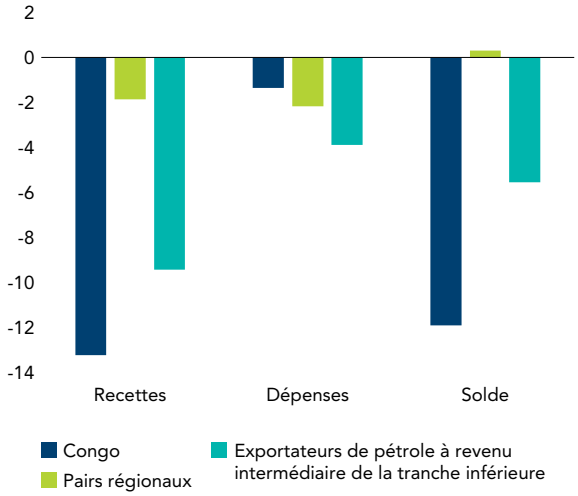


FIGURE 35
Évolution des agrégats budgétaires, 2010-2024 (en points de pourcentage du PIB)



Source : Services de la Banque mondiale et du FMI.

L'étroitesse de la base de recettes du Congo et sa forte dépendance au pétrole ont rendu les finances publiques particulièrement vulnérables aux chocs sur les cours des matières premières. Les recettes pétrolières représentaient 27 % du PIB en 2010 et ont culminé à 30,9 % en 2011, tandis que les recettes hors pétrole sont restées inférieures à 10,7 % du PIB jusqu'en 2014. L'abondance des recettes pétrolières a ainsi

créé d'importantes marges de manœuvre budgétaires, sans toutefois permettre de constituer une base de recettes durable. Lorsque les recettes pétrolières ont chuté à 7,5 % du PIB en 2015, puis à 5,5 % en 2017, les recettes totales se sont fortement contractées, passant de 39,1 % du PIB en 2011 à 16,6 % en 2017, l'essentiel de cette baisse étant imputable au recul des recettes pétrolières (Figure 36). Bien que les recettes hors pétrole aient ensuite progressé pour atteindre 11,6 % du PIB en 2025, cette amélioration a été trop progressive pour compenser efficacement la chute des recettes pétrolières pendant la période d'ajustement.

L'ajustement tardif des dépenses a amplifié l'incidence budgétaire du choc sur les recettes. La forte contraction des recettes s'est traduite par d'importants déficits budgétaires, les dépenses s'ajustant plus lentement. Celles-ci ont atteint 35,9 % du PIB en 2014 malgré l'affaiblissement des recettes, avant de revenir à 21,9 % du PIB en 2017, contre des recettes de 16,6 % du PIB. En conséquence, le solde budgétaire est passé d'un excédent de 15,9 % du PIB en 2011 à des déficits de 4 % en 2014 et de 8,4 % en 2015 (Figure 37), tandis que le solde primaire enregistrait un déficit de 8,0 % du PIB en 2015. L'ampleur du déficit primaire témoignait d'un déséquilibre budgétaire sous-jacent important, nécessitant un ajustement significatif des dépenses hors intérêts et/ou un renforcement de la mobilisation des recettes pour stabiliser la situation budgétaire.

Cette dynamique témoigne du caractère procyclique de la politique budgétaire avant le choc et des contraintes ayant ensuite pesé sur l'ajustement. Le retour de possibilités de financement à la suite de l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, conjugué à l'anticipation d'une baisse temporaire des cours du pétrole, a retardé les mesures correctives, tandis que la rigidité de certains engagements de dépenses a limité le rythme de l'ajustement. La maîtrise ultérieure des dépenses et le redressement partiel des recettes pétrolières ont contribué à rétablir les équilibres budgétaires, le solde primaire atteignant un excédent de 4,2 % du PIB en 2025. Toutefois, les recettes demeuraient inférieures d'environ 12 points de pourcentage du PIB à leur niveau de 2010-2013, tandis que les paiements d'intérêts, qui représentaient 3,6 % du PIB, ramenaient l'excédent budgétaire global à seulement 0,6 % du PIB en 2025. L'écart important entre les soldes primaire et global met en évidence le poids du service de la dette sur les finances publiques et les ressources qu'il soustrait aux dépenses prioritaires. Pour préserver durablement l'espace budgétaire, le Congo devra donc élargir la base des recettes hors pétrole, contenir les pressions liées au service de la dette et réduire le recours à la compression des dépenses comme principal mécanisme d'ajustement.

Dépendance aux recettes pétrolières, ajustement budgétaire retardé et recomposition de la dette publique

FIGURE 36
Dépendance aux recettes pétrolières et faiblesse de la mobilisation des recettes non pétrolières, 2010-2025 (% du PIB)

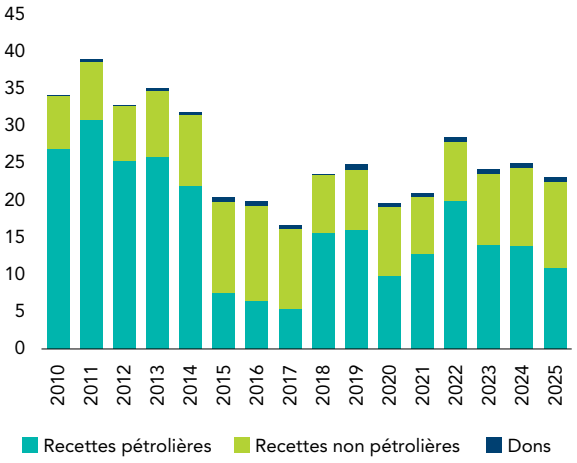
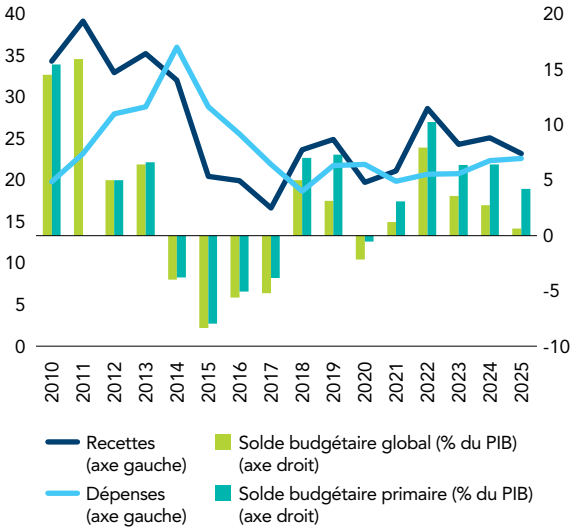
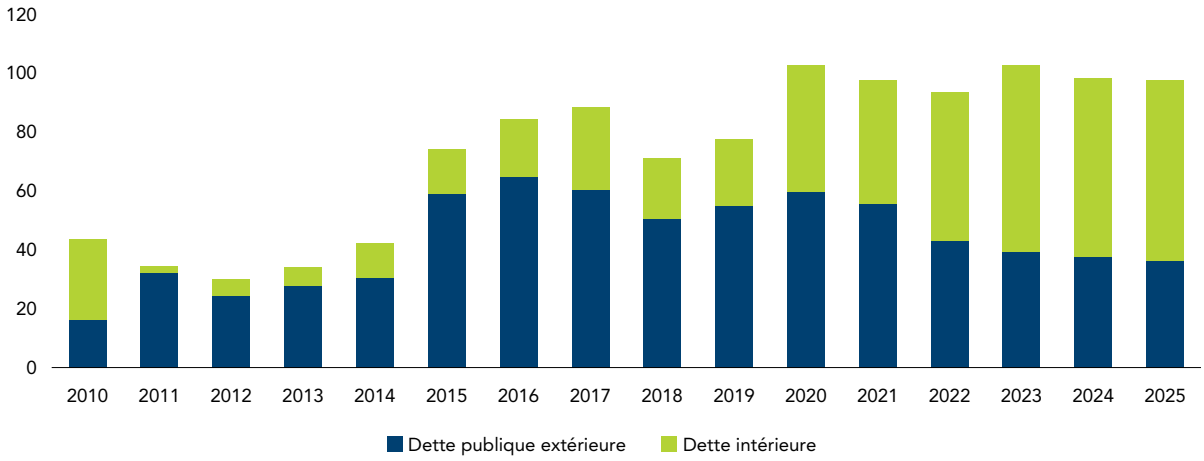


FIGURE 37
Des excédents liés au boom pétrolier à l'ajustement budgétaire consécutif au choc pétrolier, 2010-2025 (% du PIB)



Source : Services de la Banque mondiale.

FIGURE 38
Recomposition de la dette publique : du financement extérieur vers le financement intérieur, 2010-2025 (% du PIB)



Source : Services de la Banque mondiale.

Le financement des déséquilibres budgétaires a progressivement déplacé les vulnérabilités liées à la dette vers l'économie intérieure. Face aux besoins de financement persistants, la composition de la dette publique s'est sensiblement modifiée. Dans un premier temps, le recours accru aux emprunts extérieurs a porté la dette publique extérieure de 30,5 % du PIB en 2014 à 65,1 % en 2016. Celle-ci a ensuite diminué pour s'établir à 38,5 % du PIB en 2025, tandis que la dette intérieure augmentait fortement, passant de 11,8 % du PIB en 2014 à 42,9 % en 2020. La dette intérieure a dépassé la dette extérieure en 2022 et atteint 63,5 % du PIB en 2023, avant de se maintenir au-dessus de 60 % du PIB en 2024-2025 (Figure 38). Cette évolution a modifié la nature des vulnérabilités liées à la dette plutôt que de les éliminer, en transférant une part croissante des tensions de financement de l'État vers l'économie intérieure. Leur réduction dépend ainsi de plus en plus de l'apurement et de la prévention des arriérés, du renforcement de la gestion et de la planification de la trésorerie, et d'une gestion plus rigoureuse des engagements intérieurs, parallèlement à une gestion prudente de la dette extérieure.

La dépendance au pétrole a amplifié le choc sur les recettes, tandis que la rigidité des dépenses et le retard dans l'ajustement ont transformé ce choc en déficits budgétaires importants. La réponse apportée aux besoins de financement a d'abord entraîné une forte hausse de la dette extérieure, avant de déplacer progressivement les pressions vers la dette intérieure et les arriérés. Le recours à des emprunts non concessionnels, aux instruments de dette intérieure et aux mécanismes de préfinancement adossés au pétrole a permis de répondre aux besoins de liquidité à court terme, mais au prix de coûts plus élevés, d'une moindre transparence et d'une gestion ultérieure de la dette plus complexe.

Le défi du Congo est donc à la fois structurel et opérationnel. Le rétablissement durable de la soutenabilité budgétaire et de la dette nécessite de renforcer la mobilisation des recettes hors pétrole et de maintenir une discipline rigoureuse des dépenses. Parallèlement, la réduction des tensions récurrentes de liquidité exige une gestion de la trésorerie plus efficace, une stratégie crédible d'apurement et de prévention des arriérés, un enregistrement exhaustif de la dette et une stratégie de financement limitant les risques de refinancement et ceux liés à la volatilité des cours des matières premières.

Politique budgétaire procyclique et manque de marges de manœuvre

Encadré 4 Dette extérieure : principaux chocs et mesures de politique économique (2010-2025)

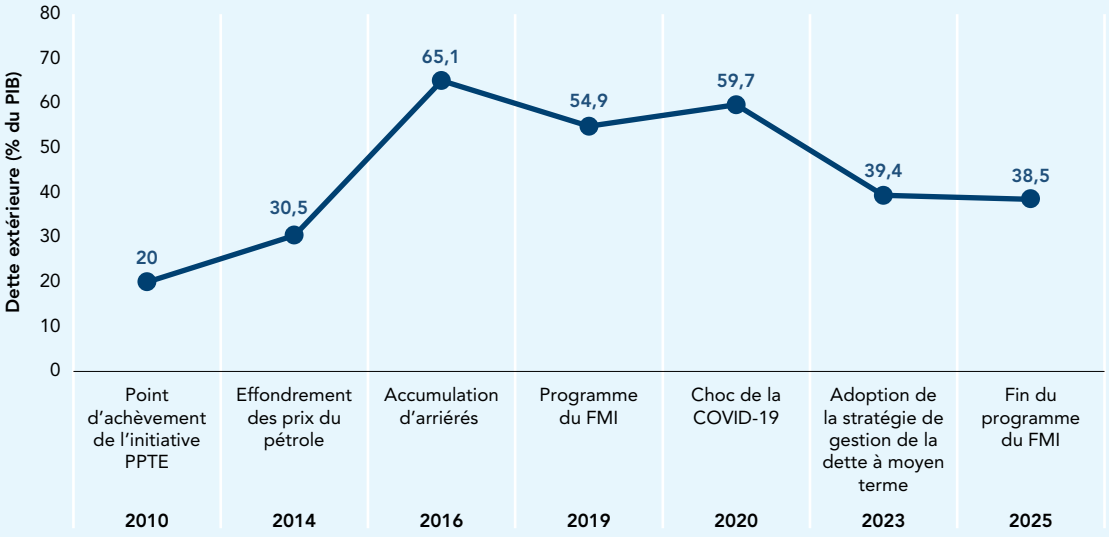
L'évolution de la dette publique extérieure du Congo depuis 2010 reflète une séquence de chocs majeurs et de réponses politiques :

L'allègement post-PPTE (vers 2010-2013). Après avoir atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010, la dette publique extérieure est tombée à environ 20 % du PIB, offrant une fenêtre de marge de manœuvre budgétaire de courte durée. Cependant, une diversification limitée et une dépendance continue vis-à-vis des recettes pétrolières signifient que des vulnérabilités sous-jacentes subsistent.

Effondrement des prix du pétrole et retour à un niveau d'endettement élevé (2014-2016). La forte chute des prix du pétrole à partir de 2014 a déclenché une détérioration rapide des soldes budgétaire et extérieur. La dette extérieure est passée d'environ 30,5 % du PIB en 2014 à environ 65,1 % en 2016, sous l'effet de la baisse des recettes pétrolières, de l'augmentation des emprunts et de l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs.

Efforts d'ajustement et programme soutenu par le FMI (2017-2019). À partir de 2017, les autorités ont entrepris d'assainir leurs finances publiques et collaboré avec le FMI. Ces efforts, conjugués à certaines mesures de restructuration et de gestion des arriérés, ont contribué à stabiliser la dynamique de la dette, mais la dette extérieure est restée élevée et le pays est resté en situation de surendettement.

FIGURE 39
Chronologie des principaux chocs et des décisions politiques par rapport à l'évolution de la dette extérieure



Source : Services de la Banque mondiale.

Choc lié à la COVID-19 et pressions renouvelées (2020-2022). La pandémie de COVID-19 en 2020 a entraîné une nouvelle flambée des besoins de financement et une contraction du PIB, faisant remonter la dette extérieure à environ 59,7 % du PIB. Malgré un certain soutien des partenaires, le choc a mis en évidence les marges de manœuvre budgétaires limitées du Congo et son exposition continue à la volatilité des prix des matières premières.

Efforts récents d'ajustement et défis persistants en matière de gestion de la dette (depuis 2023). En 2023, dans le cadre d'un nouveau programme appuyé par le FMI, les autorités ont adopté une stratégie de gestion de la dette à moyen terme et poursuivi l'assainissement budgétaire. Conjugués à la hausse des cours du pétrole, ces efforts ont contribué à ramener la dette extérieure à environ 39,4 % du PIB, même si

le niveau global de la dette publique et les arriérés sont restés élevés. Depuis lors, le Gouvernement s'est attaché à renforcer la gestion de la dette et de la trésorerie, avec l'appui de l'assistance technique de la Banque mondiale, notamment pour améliorer la coordination, la planification de la trésorerie, le suivi et la communication des données sur la dette, ainsi que la gouvernance de la dette. Des progrès institutionnels ont été réalisés, notamment avec l'opérationnalisation du Comité de la trésorerie, la publication régulière d'informations sur la dette et l'annexion d'une Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) à la Loi de finances 2026. Toutefois, la mise en œuvre reste modérément insatisfaisante et les progrès concrets demeurent limités par les tensions persistantes de liquidité, l'accumulation récurrente d'arriérés, la fragmentation des systèmes d'enregistrement de la dette et l'alignement encore insuffisant des décisions d'emprunt sur la SDMT.

Réduction de la dette et refinancement par Eurobonds (2024-2025). En 2025, la dette publique extérieure est estimée à environ 38,5 % du PIB, en nette baisse par rapport aux niveaux élevés atteints au milieu des années 2010 et au début des années 2020. Cette amélioration reflète la poursuite de l'ajustement budgétaire, l'augmentation des recettes pétrolières et les progrès accomplis dans la restructuration de la dette commerciale. Toutefois, les progrès dans la mobilisation des recettes hors pétrole et le renforcement de la gestion des finances publiques restent insuffisants pour réduire durablement les vulnérabilités.

Plusieurs facteurs de vulnérabilité observés avant l'Initiative PPTE sont réapparus après l'atteinte du point d'achèvement, bien qu'à partir de niveaux nettement plus faibles, contribuant à la résurgence des vulnérabilités liées à la dette. La dépendance au pétrole, le recours peu transparent à des financements adossés aux recettes pétrolières, la procyclicité des dépenses publiques et les faiblesses de la gestion de la dette, qui figuraient parmi les principaux facteurs de risque avant l'Initiative PPTE, ont progressivement refait surface après l'atteinte du point d'achèvement par le Congo en 2010. La réapparition des arriérés et la persistance de faiblesses de gouvernance dans le secteur pétrolier rappellent également certaines dynamiques antérieures à l'Initiative PPTE, notamment les problèmes de transparence et d'efficience qui avaient limité la constitution de marges de sécurité budgétaires.

L'expérience du Congo conduit ainsi à un constat clair : la situation actuelle de surendettement ne résulte ni d'un phénomène ponctuel ni d'un seul choc pétrolier. Elle est le résultat cumulatif d'une base de recettes insuffisamment diversifiée, de dépenses publiques étroitement liées au cycle pétrolier, de marges de sécurité budgétaires insuffisantes, de l'accumulation récurrente d'arriérés et d'une gestion de la dette qui a trop souvent privilégié des solutions de financement à court terme au détriment des ajustements structurels nécessaires.

Le Gouvernement devrait donc mettre à profit la période actuelle de recettes pétrolières plus élevées pour réduire ces vulnérabilités structurelles, notamment en renforçant la mobilisation des recettes hors pétrole, en reconstituant les marges de sécurité budgétaires et en réduisant les pressions liées au service de la dette, plutôt que de laisser la hausse des recettes pétrolières se traduire par une augmentation durable des dépenses. Les sections suivantes présentent une réponse articulée autour de trois axes complémentaires : (i) prévenir et réduire les arriérés ; (ii) rétablir la soutenabilité des finances publiques ; et (iii) renforcer la gestion de la dette et la résilience budgétaire.

Prévention et réduction des arriérés

Pourquoi les arriérés sont au cœur du surendettement du Congo

Les arriérés sont le point auquel les vulnérabilités structurelles et budgétaires du Congo se traduisent par une contrainte immédiate de paiement. Les arriérés récurrents sont l'un des principaux facteurs de la classification actuelle du surendettement, mais ils ne constituent pas une défaillance isolée de la gestion de la dette. Ils apparaissent lorsque la volatilité des recettes, la rigidité des engagements de dépenses, la faiblesse de la planification de la trésorerie et la capacité de financement limitée se conjuguent. L'apurement est nécessaire pour rétablir la confiance des créanciers et des fournisseurs, mais la prévention est la réforme la plus importante car elle permet de vérifier si les engagements de dépenses sont finalement alignés sur des recettes structurelles réalistes et les liquidités disponibles.

Les coûts liés à l'accumulation récurrente d'arriérés sont considérables. Les arriérés de paiement intérieurs réduisent le chiffre d'affaires, l'emploi et la productivité des entreprises, tout en détériorant la qualité des actifs bancaires. Selon les estimations du FMI pour l'Afrique subsaharienne, une augmentation de 1 point de pourcentage du PIB des arriérés intérieurs est associée à une baisse de 0,3 point de pourcentage de la croissance du PIB réel par habitant et à une hausse de 0,3 point de pourcentage du ratio de prêts non performants.[13,14] Les arriérés extérieurs fragilisent la confiance des créanciers bilatéraux, multilatéraux et commerciaux, renchérissent le coût de l'emprunt et limitent l'accès au financement. Les arriérés intérieurs peuvent avoir des effets similaires, dans la mesure où le non-paiement à échéance des obligations de l'État peut être assimilé à une forme de défaut souverain, avec des conséquences sur la crédibilité budgétaire et l'accès aux marchés (*Bank of England, Incorporating Domestic Arrears in the BoC-BoE Sovereign Default Database*). Les arriérés de dépenses constituent, quant à eux, une forme de financement forcé qui masque l'ampleur réelle des besoins de financement, accroît les coûts de passation des marchés et nuit à la prestation des services publics (Flynn et Pessoa, 2014 ; Banque mondiale, 2021). Plus largement, la récurrence des retards de paiement affaiblit la crédibilité de la politique budgétaire et réduit l'efficacité de la dépense publique. Prévenir la réaccumulation des arriérés ne constitue donc pas seulement un objectif technique de gestion de la dette : c'est une condition essentielle au rétablissement de la soutenabilité des finances publiques et au renforcement de la résilience économique.

Typologie et montant des arriérés

Au Congo, les arriérés correspondent aux obligations échues et non réglées au-delà du délai usuel de 30 jours et concernent aussi bien les engagements extérieurs qu'intérieurs. Aux fins d'analyse et de suivi, ils peuvent être regroupés en quatre grandes catégories : (i) les arriérés de service de la dette extérieure envers les créanciers officiels, bilatéraux et multilatéraux, et les créanciers financiers privés ; (ii) les arriérés extérieurs envers les fournisseurs, qui correspondent aux créances commerciales, y compris certaines créances antérieures à l'Initiative PPTE faisant l'objet de contentieux ; (iii) les arriérés de service de la dette intérieure envers les banques et les institutions financières non bancaires ; et (iv) les arriérés intérieurs envers les fournisseurs ainsi que les arriérés sociaux, notamment les obligations au titre des pensions et les prestations sociales impayées. Une fois validées par les autorités, ces obligations sont comptabilisées dans le stock de la dette publique.

Le stock d'arriérés reconnus en République du Congo a fortement diminué entre 2021 et 2025, passant de 36,4 % du PIB à environ 13,2 % du PIB. Cette réduction reflète une combinaison d'opérations de restructuration de la dette, d'actions ciblées d'apurement des arriérés, de l'amélioration de la situation budgétaire soutenue par la hausse des recettes pétrolières, ainsi que des progrès dans l'audit, la validation et le règlement des créances anciennes. Cette baisse doit toutefois être interprétée avec prudence, les

[13] https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2019/october/english/ch3.pdf

[14] https://www.imf.org/-/media/websites/imf/imported-full-text-pdf/external/pubs/ft/scr/2013/_cr13126.pdf; https://www.imf.org/en/countries/jam/jamaica-lending-case-study

variations du stock enregistré pouvant également refléter le rythme des opérations de vérification et d'audit ainsi que la disponibilité des informations sur les obligations en cours. À fin 2024, les arriérés reconnus s'élevaient à environ 3,4 milliards de dollars EU, soit 23,6 % du PIB, dont 568 millions de dollars EU d'arriérés extérieurs (4,0 % du PIB) et 2,8 milliards de dollars EU d'arriérés intérieurs audités (19,7 % du PIB). À fin 2025, leur stock aurait encore diminué pour s'établir à environ 13,2 % du PIB. Bien que cette évolution représente un progrès substantiel par rapport au pic de 2021, les arriérés intérieurs du Congo demeurent élevés au regard des données de comparaison récentes disponibles. Une comparaison plus large avec les autres pays de la CEMAC reste toutefois difficile, les opérations d'audit et de vérification des arriérés et de la dette intérieure étant encore en cours dans certains États membres, ce qui limite la disponibilité de données harmonisées et comparables sur les stocks.

Les arriérés intérieurs continuent de représenter l'essentiel des obligations impayées, mettant en évidence des faiblesses persistantes dans le contrôle des engagements, la gestion de la trésorerie, la discipline d'exécution budgétaire et, plus largement, la gestion des finances publiques (Encadré 4, Figure 34). En outre, les données disponibles ne couvrent que les arriérés identifiés et validés par les autorités. Les opérations de vérification étant toujours en cours et certaines créances commerciales restant contestées, l'ampleur totale des obligations de paiement en souffrance pourrait ne pas encore être pleinement établie. Les chiffres présentés ici doivent donc être interprétés comme correspondant au stock d'arriérés reconnus, et non à l'ensemble des créances potentielles.

La persistance d'un stock important d'arriérés continue de peser sur les perspectives budgétaires et économiques du Congo. Les arriérés accentuent les vulnérabilités liées à la dette, fragilisent les bilans des entreprises, restreignent leur accès au financement et découragent l'investissement et la création d'emplois. Leur accumulation récurrente affaiblit également la crédibilité de la politique budgétaire et de la gestion des finances publiques, tout en renforçant la perception du risque souverain. Leur apurement durable, accompagné de mesures permettant d'en prévenir la réaccumulation, constitue donc une condition essentielle pour restaurer la soutenabilité de la dette, renforcer la confiance dans les finances publiques et créer les conditions d'une croissance plus forte, tirée par le secteur privé et créatrice d'emplois.

Les arriérés intérieurs dominent, répartis à parts égales entre les arriérés envers les institutions financières et les fournisseurs

FIGURE 40
Composition des arriérés (% du PIB)

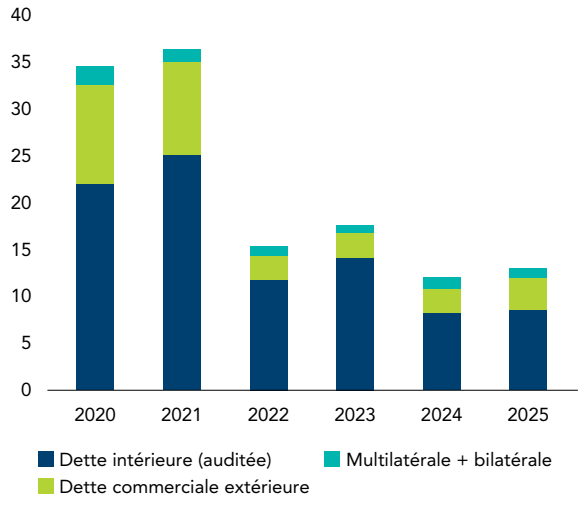
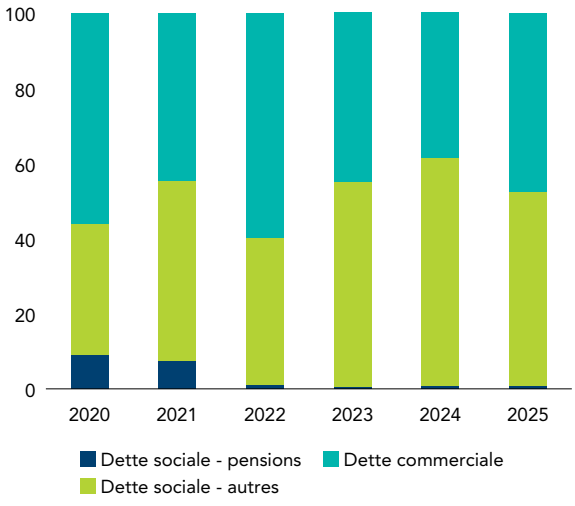


FIGURE 41
Composition des arriérés intérieurs (% du PIB)



Source : Calculs des services de la Banque mondiale, sur la base des données fournies par les autorités nationales.

Comprendre les facteurs d'accumulation des arriérés

La persistance des arriérés reflète davantage des faiblesses institutionnelles que de simples contraintes temporaires de financement. Les données disponibles indiquent que les retards de paiement résultent principalement des insuffisances dans la prévision des flux de la trésorerie, de la fragmentation des systèmes d'information, de la faiblesse du contrôle des engagements et d'une coordination insuffisante entre les services chargés du budget, le Trésor et les structures de gestion de la dette.

L'analyse des paiements au titre du service de la dette extérieure arrivés à échéance entre mars et novembre 2025 montre que l'essentiel des retards intervient avant la transmission des ordres de paiement pour règlement. En moyenne, environ 49 jours se sont écoulés entre la date d'échéance contractuelle et l'initiation du paiement par le Trésor, contre environ 13 jours au stade du traitement par la BEAC et seulement quelques jours pour le règlement final. Ces résultats indiquent que la majeure partie des retards trouve son origine dans les dispositifs nationaux de gestion budgétaire et de la trésorerie, plutôt que dans la chaîne de paiement international.

En l'absence de réformes permettant de corriger ces faiblesses structurelles, les arriérés risquent de continuer à se reconstituer, même en période de recettes pétrolières favorables ou d'amélioration des conditions de financement.

La réduction des délais de paiement de la dette extérieure nécessite des actions multiples et coordonnées

Encadré 5 **Principales caractéristiques des retards de paiement de la dette extérieure**

L'analyse présentée dans cet encadré repose sur les calculs des services de la Banque mondiale, effectués à partir des données sur les paiements au titre du service de la dette extérieure fournies par les autorités congolaises.

L'analyse des paiements dus au titre du service de la dette extérieure entre mars et novembre 2025 indique que les retards surviennent principalement avant que le processus de paiement n'atteigne la BEAC. L'évaluation s'appuie sur les relevés de paiement au niveau des transactions fournis par la Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA), qui permettent de retracer le temps écoulé à chaque étape de la chaîne de paiement, depuis la date d'échéance contractuelle jusqu'au règlement final avec les créanciers.

Les résultats montrent que la principale source de retard se situe avant que le Trésor n'initie le paiement. En moyenne, environ 49 jours se sont écoulés entre la date d'échéance contractuelle et l'instruction de paiement du Trésor, représentant l'écrasante majorité du retard total. À titre de comparaison, le délai moyen de traitement entre le Trésor et la BEAC était d'environ 13 jours, tandis que l'étape finale du transfert via la Banque de France était d'environ trois jours en moyenne (Figure 37). La durée relativement courte de l'étape finale de règlement suggère que la plupart des retards ont leur origine en amont, dans le processus de paiement national plutôt que dans les mécanismes internationaux de transfert financier. Si l'étape de la BEAC représente une part plus faible des délais globaux, sa contribution n'est pas négligeable et peut nécessiter une revue plus approfondie, en consultation avec les institutions concernées, afin d'identifier les opportunités de rationalisation de l'exécution des paiements et de réduction des délais de traitement administratif.

Les résultats indiquent donc que l'initiation de paiement du Trésor et la gestion de la trésorerie sont les principaux goulots d'étranglement de la chaîne de paiement (Figure 42). Le renforcement des prévisions de la trésorerie, l'amélioration de la coordination entre le service de la dette et le Trésor et l'intégration plus systématique des obligations au titre du service de la dette dans les plans de gestion de la trésorerie permettraient probablement de réduire le plus les retards de paiement. Des efforts complémentaires visant à raccourcir les délais de traitement aux étapes ultérieures, y compris à la BEAC, pourraient encore améliorer l'exécution des paiements, même si leur impact serait comparativement moindre compte tenu de leur contribution plus limitée aux retards globaux.

Les retards de paiement varient également d'un groupe de créanciers à l'autre, bien que les différences soient relativement faibles. Les créanciers bilatéraux (dont l'AFD et le Fonds d'Abu Dhabi) ont connu des retards moyens d'environ 29 jours, contre environ 20 jours pour les créanciers multilatéraux (dont l'IDA, la BAD, la BEI et la BADEA). Si ces différences peuvent s'expliquer en partie par des variations dans les calendriers de paiement, les exigences en matière de documentation et les procédures propres à chaque créancier, elles peuvent également indiquer qu'il est possible de renforcer la prévisibilité de la planification du service de la dette et de hiérarchiser les paiements entre les différentes catégories de créanciers.

Ces constats soulignent la nécessité de renforcer la planification et l'exécution du service de la dette, en priorité la gestion de la trésorerie et l'initiation des paiements par le Trésor (Figure 43). Une meilleure coordination entre les institutions permettrait de réduire les retards et le risque d'arriérés extérieurs, tout en renforçant la crédibilité budgétaire et la confiance des créanciers.

FIGURE 42
Retards le long de la chaîne de paiement du service de la dette extérieure, mars-novembre 2025 (jours)

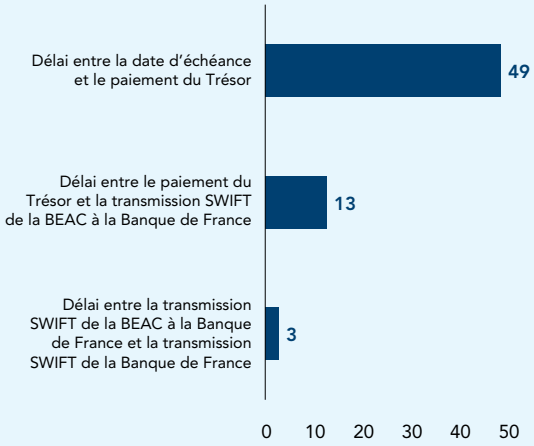
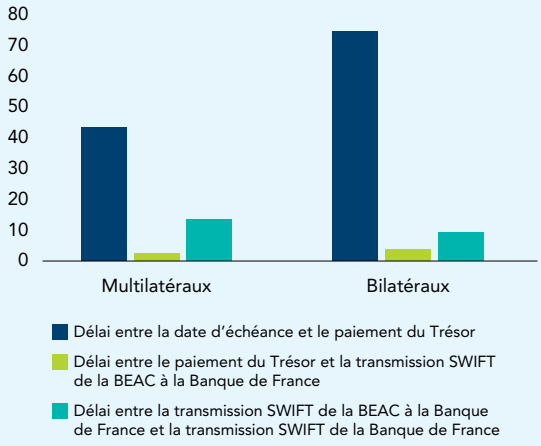


FIGURE 43
Délai moyen total de paiement par type de créanciers, mars-novembre 2025 (jours)



Sources : Calculs des services de la Banque mondiale, à partir des données fournies par les autorités nationales.

Une stratégie à deux volets pour prévenir et apurer les arriérés

L'expérience internationale montre que les réformes visant à résorber durablement les arriérés doivent agir sur deux fronts complémentaires (FMI, 2019, chapitre 3). Premièrement, il convient de prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés en renforçant la gestion des finances publiques, le contrôle des engagements, la planification de la trésorerie et les systèmes de gestion de la dette. Deuxièmement, une stratégie transparente et soutenable doit permettre d'apurer progressivement le stock existant. Ces deux dimensions sont indispensables pour rompre le cycle de réaccumulation des arriérés et restaurer la crédibilité budgétaire.

COMPOSANTE 1. Prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés en renforçant la gestion des finances publiques

La première priorité consiste à prévenir l'apparition de nouveaux arriérés en renforçant le contrôle des engagements, la gestion de la trésorerie et de la dette, ainsi que le suivi budgétaire. L'achèvement du déploiement du Compte unique du Trésor (CUT), l'unification des systèmes d'enregistrement de la dette et la finalisation du cadre institutionnel de gestion des risques liés à la dette constituent des prérequis essentiels. Un CUT pleinement opérationnel et intégré aux systèmes de gestion de la dette et

d'exécution budgétaire permettrait de réduire le rationnement de la trésorerie qui contribue actuellement à l'accumulation d'arriérés et d'améliorer les prévisions de liquidité. Les retards dans le déploiement du CUT et du système d'information SIGFIP ont en effet maintenu une gestion de la trésorerie fragmentée, davantage fondée sur des arbitrages ponctuels que sur une planification systématique des liquidités.

L'unification de l'enregistrement de la dette, actuellement réparti entre des fichiers Excel et le SYGADE, permettrait de disposer de données exhaustives et réconciliées, indispensables à une gestion efficace des risques et à une communication transparente avec les créanciers. Parallèlement, la finalisation des cadres juridiques du Comité des risques budgétaires et du Comité d'évaluation des risques de crédit permettrait d'ancrer plus systématiquement les décisions d'emprunt dans une analyse préalable des risques.

La prévention de nouveaux arriérés nécessite également un contrôle plus rigoureux des engagements de dépenses, un suivi systématique des engagements et des comptes à payer, ainsi qu'une publication régulière d'informations sur les arriérés. Un dispositif exhaustif de suivi devrait couvrir l'administration centrale, les fonds extrabudgétaires, les entreprises publiques et les organismes de sécurité sociale. Les rapports périodiques devraient présenter le stock, la composition et l'ancienneté des arriérés afin d'identifier rapidement les tensions de paiement et d'éviter qu'elles ne se transforment en nouveaux arriérés.

COMPOSANTE 2. Apurement du stock existant d'arriérés : transparence, vérification et règlement

La deuxième priorité consiste à élaborer, publier et mettre en œuvre une stratégie globale, transparente, assortie d'un calendrier précis et économiquement efficiente pour l'apurement des arriérés intérieurs et extérieurs. Conformément aux bonnes pratiques internationales (FMI, 2019, chapitre 3), cette stratégie devrait commencer par un recensement exhaustif des obligations impayées du secteur public, suivi d'un processus systématique de vérification et d'audit permettant de distinguer les créances valides, contestables et non fondées. Une base de données centralisée et régulièrement actualisée devrait retracer le montant, la nature, l'ancienneté, la catégorie de créancier et le statut de chaque créance validée.

Le plan d'apurement devrait donner la priorité aux arriérés ayant les effets économiques et sociaux les plus importants, notamment ceux affectant les ménages vulnérables, les services publics essentiels et l'activité du secteur privé. Il devrait être pleinement intégré à la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et au cadre budgétaire à moyen terme, et s'appuyer sur un plan de financement crédible évitant le recours à de nouveaux emprunts coûteux. Les différentes modalités d'apurement, notamment les paiements en numéraire, les règlements négociés, les restructurations et, lorsque cela est approprié, la titrisation, devraient être évaluées au regard de leurs effets sur la soutenabilité de la dette, l'espace budgétaire et la liquidité. Les critères de priorisation et le calendrier d'apurement devraient être rendus publics afin de renforcer la transparence, la prévisibilité et la confiance des créanciers.

Les autorités devraient poursuivre les progrès engagés avec la régularisation de 269 milliards de FCFA d'arriérés audités envers la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), après l'apurement de 300 milliards de FCFA d'arriérés sociaux en 2023. Ces efforts doivent s'accompagner de la poursuite du recensement, du rapprochement, de la validation et de la publication des créances restantes, notamment des dettes croisées entre entités publiques et entreprises d'État. L'objectif est de disposer d'une évaluation exhaustive et fiable du stock d'arriérés et de l'intégrer pleinement dans les cadres de gestion budgétaire et de la dette.

Encadré 6 Enseignements tirés de l'expérience internationale en matière d'arriérés

Les expériences de la Jamaïque, des Seychelles et du Togo montrent que les pays qui sortent d'un surendettement obtiennent les résultats les plus durables lorsque la gestion des arriérés est intégrée dans des réformes budgétaires et de gestion de la dette plus larges. Trois enseignements se dégagent : il est plus important d'éviter de nouveaux arriérés que de simplement apurer les anciens. Les stratégies d'apurement des arriérés exigent la transparence et la vérification des réclamations ; des résultats durables exigent une gestion plus rigoureuse de la trésorerie, un meilleur contrôle des dépenses et des institutions chargées de la gestion de la dette.

La sortie d'une crise de la dette marquée par des arriérés et d'importants besoins de refinancement nécessite des réformes engagées rapidement et ancrées dans des cadres crédibles de gestion budgétaire et de la trésorerie. Aux Seychelles, où la dette publique atteignait 131 % du PIB en 2008 et les arriérés extérieurs environ 37 % du PIB, l'apurement et la restructuration des arriérés se sont accompagnés d'un renforcement de la gestion de la trésorerie et de la dette. L'adoption d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), de plans annuels d'emprunt, de meilleures pratiques d'émission et d'un suivi régulier de la dette a notamment contribué à renforcer la transparence et la crédibilité budgétaire.

L'expérience du Togo offre également des enseignements pertinents pour le Congo, en combinant ajustement budgétaire, apurement des arriérés et meilleure coordination de la gestion de la trésorerie et de la dette. Alors que la dette extérieure atteignait 80 % du PIB et les arriérés extérieurs 31 % du PIB à fin 2007, le Togo a associé la réduction du déficit à une stratégie d'apurement des arriérés et à une meilleure coordination entre les engagements de dépenses, les marchés publics et les plans de la trésorerie. La discipline d'endettement a également été renforcée par la mise en œuvre d'une SDMT adossée à des plans annuels d'emprunt et par l'amélioration du suivi de la dette. Ces expériences confortent les priorités du Congo : mettre en œuvre un plan d'apurement des arriérés assorti d'un calendrier précis ; articuler la SDMT avec les prévisions de la trésorerie et un calendrier annuel d'émissions ; améliorer la fiabilité et la transparence des données sur la dette ; et renforcer le suivi des risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

La Jamaïque montre enfin comment des réformes budgétaires et de la dette de grande ampleur peuvent contribuer à réduire les tensions de liquidité et à renforcer la gestion des finances publiques.[15] Face à une dette publique d'environ 147 % du PIB en 2013, les autorités ont combiné une opération d'échange de dette intérieure avec un programme d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles appuyé par le FMI. Le programme comprenait notamment des mesures visant à prévenir l'accumulation d'arriérés intérieurs, tandis qu'une forte appropriation nationale et un suivi indépendant par l'Economic Programme Oversight Committee ont contribué à maintenir la discipline budgétaire dans la durée.

[15] https://www.imf.org/-/media/websites/imf/imported-full-text-pdf/external/pubs/ft/scr/2013/_cr13126.pdf; https://www.imf.org/en/countries/jam/jamaica-lending-case-study

Priorités stratégiques pour prévenir et réduire les arriérés

L'analyse qui précède fait ressortir des priorités claires pour prévenir et réduire durablement les arriérés et renforcer la résilience budgétaire. Une stratégie globale devrait poursuivre deux objectifs complémentaires : prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés et apurer le stock existant de manière transparente et budgétairement soutenable.

1. **Prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés.** La priorité devrait être donnée à la pleine opérationnalisation du Compte unique du Trésor (CUT) et au renforcement des prévisions de la trésorerie ; au renforcement du contrôle des engagements et à leur alignement sur les disponibilités réalistes de la trésorerie ; à l'intégration des systèmes d'information relatifs à la dette, à la trésorerie et à l'exécution budgétaire ; ainsi qu'au suivi régulier du stock, de la composition et de l'ancienneté des arriérés.

2. **Apurer le stock existant d'arriérés.** Les autorités devraient mettre en place et tenir à jour une base de données centralisée des arriérés vérifiés, et mettre en œuvre une stratégie d'apurement transparente, assortie d'un calendrier et de critères clairs de priorisation et de remboursement. Le plan d'apurement devrait être intégré à la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et au cadre budgétaire à moyen terme, afin d'assurer sa cohérence avec les contraintes de financement et la soutenabilité des finances publiques et de la dette.

Ensemble, ces réformes renforceraient la crédibilité budgétaire et la capacité de l'État à honorer ses obligations, réduiraient les tensions de liquidité pesant sur le secteur privé et contribueraient à restaurer durablement la résilience budgétaire, conformément au Pilier 1 du cadre de réformes présenté dans ce chapitre.

Rétablir la viabilité budgétaire et maintenir la dette sur une trajectoire d'endettement soutenable

La dernière Analyse de viabilité de la dette (AVD) conjointe du FMI et de la Banque mondiale, publiée en février 2026, considère la dette du Congo comme soutenable. Cette évaluation repose sur la baisse progressive projetée des indicateurs d'endettement dans le scénario de référence, la poursuite de l'assainissement budgétaire et l'accumulation attendue de dépôts de l'État auprès de la banque centrale, qui devraient constituer un volant de liquidité. Les marges de manœuvre restent toutefois très limitées : la valeur actualisée de la dette rapportée au PIB, le ratio du service de la dette aux recettes et celui du service de la dette aux exportations demeurent supérieurs à leurs seuils respectifs du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD-PFR) pendant une grande partie de la période de projection. La soutenabilité de la dette reste donc tributaire de la poursuite de l'ajustement budgétaire, d'une gestion efficace des arriérés, de l'amélioration des conditions de financement et de la mise en œuvre de réformes favorables à la croissance.

Les tests de résistance de l'AVD mettent en évidence l'ampleur de ces vulnérabilités. Les chocs défavorables sur les exportations et les scénarios de stress adaptés au contexte du pays entraînent une détérioration substantielle des indicateurs de solvabilité par rapport au scénario de référence (Figures 44 et 45). De même, la charge du service de la dette demeure très sensible aux chocs macroéconomiques défavorables (Figures 46 et 47). Dans les scénarios les plus sévères, les indicateurs d'endettement se détériorent fortement par rapport à des niveaux de référence déjà élevés, reflétant la dépendance persistante du Congo aux exportations d'hydrocarbures, la faiblesse des marges de sécurité budgétaires et l'importance des besoins de refinancement. Ces résultats montrent que la soutenabilité de la dette reste fortement tributaire du maintien de la discipline budgétaire, du renforcement des recettes hors pétrole, de la prévention de nouveaux arriérés et de conditions de financement favorables.



Cette analyse doit toutefois être interprétée au regard de la date d'élaboration de la dernière AVD conjointe du FMI et de la Banque mondiale. Si l'AVD intègre les émissions d'Eurobonds réalisées en novembre et décembre 2025, elle ne prend pas en compte les opérations ultérieures de février et mai 2026, les informations détaillées sur ces transactions n'étant pas encore disponibles au moment de sa préparation. L'AVD demeure ainsi le principal cadre d'évaluation de la soutenabilité de la dette et des risques de surendettement, mais sa prochaine mise à jour, intégrant ces opérations, pourrait modifier à la marge les trajectoires projetées de la dette et les indicateurs de risque.

Les projections montrent que les seuils de viabilité du CVD à faible revenu ont été dépassés

FIGURE 44
Valeur actualisée du ratio dette/PIB

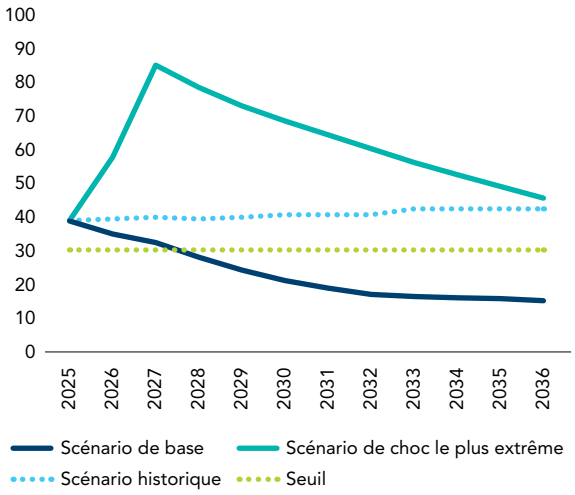


FIGURE 45
Valeur actualisée du ratio dette/exportations

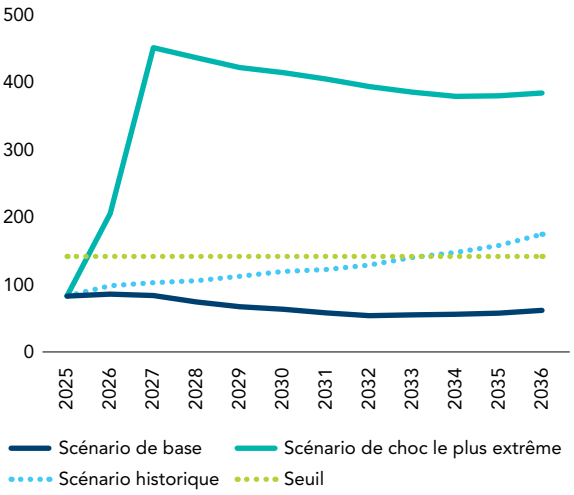


FIGURE 46
Ratio service de la dette/exportations

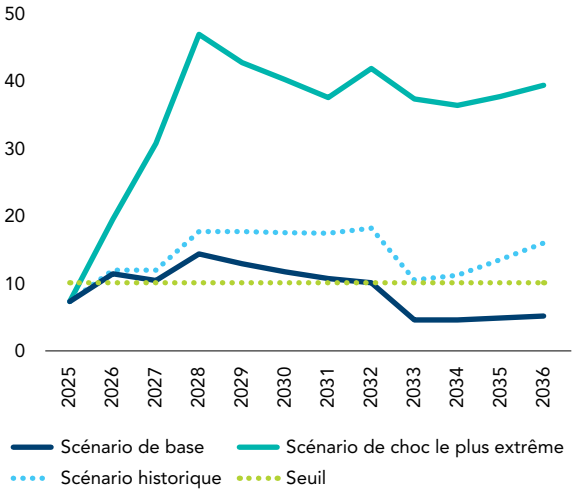
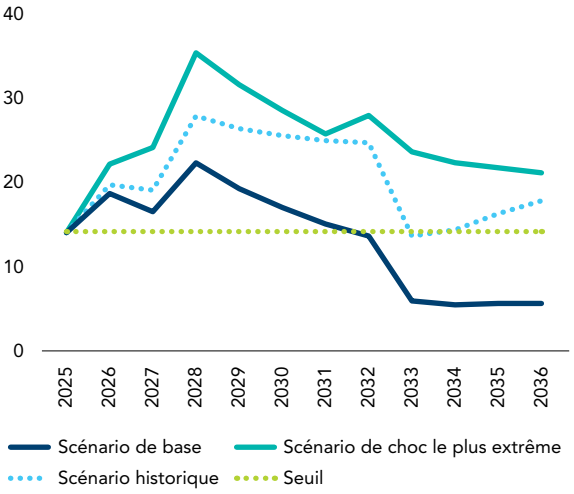
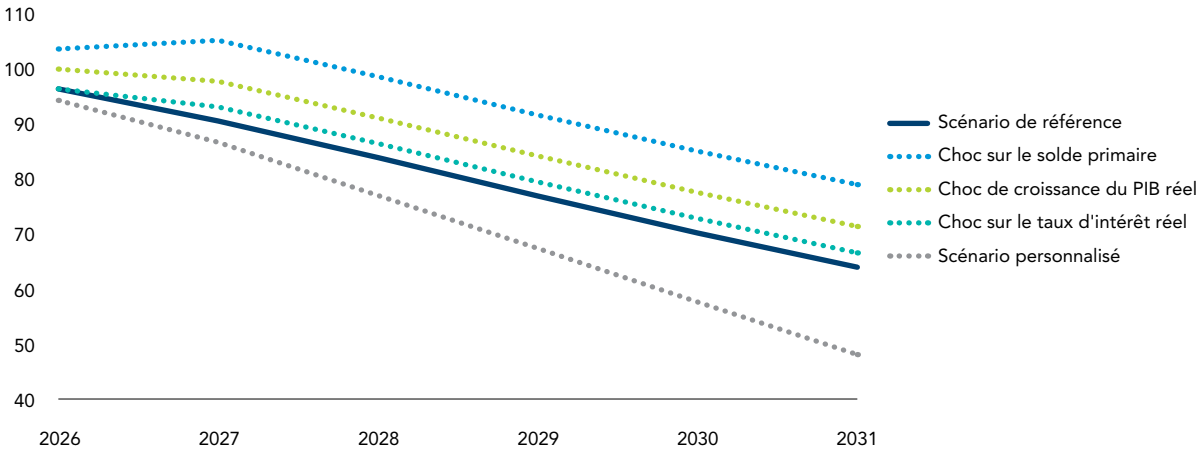


FIGURE 47
Ratio service de la dette/recettes



Sources : Banque mondiale et FMI, janvier 2026, Analyse de viabilité de la dette.

FIGURE 48
La dette publique nominale brute reste très sensible aux chocs défavorables, 2026-2031



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'AVD FMI-Banque mondiale.

Si les tests de résistance illustrent la détérioration potentielle de la dynamique de la dette en cas de chocs défavorables, les scénarios de réforme présentés ci-après montrent comment des politiques plus robustes pourraient accélérer la réduction de la dette, atténuer les pressions de financement et renforcer la résilience macroéconomique.

Dans ce contexte, l'analyse examine trois scénarios illustratifs de réforme : un scénario de référence, un scénario de réformes retardées et un scénario de réformes globales. Ces scénarios ne constituent pas des prévisions, mais visent à illustrer comment différents choix de politique économique pourraient influer, à moyen terme, sur la dynamique de la dette, les pressions de financement et la soutenabilité des finances publiques. Tous reposent sur un environnement extérieur identique, notamment des hypothèses globalement similaires concernant les prix du pétrole, mais diffèrent par le rythme de l'ajustement budgétaire, l'efficacité de la gestion des arriérés, l'ampleur des efforts de mobilisation des recettes hors pétrole et la mise en œuvre des réformes de gestion de la dette et des finances publiques.

TABLEAU 9
Principales hypothèses des différents scénarios de réforme

Variable	Cadre de référence	Réforme retardée	Réforme globale
Nouveaux arriérés accumulés	Réduction limitée	Accumulation continue	Élimination
Ajustement budgétaire	Modéré et progressif	Faible et en retard	Solide et concentré en début de période
Mobilisation des recettes non pétrolières	Progrès limités	Progrès limités	Renforcement significatif
Efficacité des dépenses	Amélioration partielle	Amélioration minime	Forte amélioration
Réformes de la gestion de la dette	Mise en œuvre partielle	Mise en œuvre retardée	Mise en œuvre complète
Coûts de financement	Déclin progressif	Durablement élevés	Baisse plus rapide
Excédent primaire à moyen terme	Environ 3 à 4 % du PIB	Environ 1 à 2 % du PIB	Environ 6 % du PIB

Source : Hypothèses des services de la Banque mondiale.

Scénario de base : amélioration progressive mais vulnérabilités persistantes

Dans le scénario de référence, la dette publique diminue progressivement à partir d'environ 97,2 % du PIB, suivant une trajectoire globalement conforme aux projections de la dernière AVD. Toutefois, le rythme d'ajustement reste relativement lent et la dette devrait demeurer au-dessus du critère de convergence de la CEMAC de 70 % du PIB pendant une période prolongée. Le service élevé de la dette continue d'absorber une part importante des recettes publiques, tandis que les besoins bruts de financement restent élevés. L'espace budgétaire demeure ainsi contraint et l'économie fortement exposée aux chocs défavorables. Ce scénario correspond donc davantage à une stabilisation progressive qu'à une reconstitution rapide des marges de sécurité budgétaires.

Scénario de réforme retardée : persistance des vulnérabilités liées à la dette

Dans le scénario de réformes retardées, l'assainissement budgétaire progresse plus lentement, les efforts de gestion des arriérés restent incomplets et les avancées en matière de mobilisation des recettes intérieures et d'efficience des dépenses demeurent en deçà des attentes. Les besoins de financement restent élevés et les coûts d'emprunt ne diminuent que progressivement. La réduction de la dette ralentit sensiblement, tandis que le recours persistant à des financements coûteux et les tensions récurrentes de liquidité accroissent le risque d'une nouvelle accumulation d'arriérés. Les vulnérabilités liées à la dette et les contraintes sur l'espace budgétaire persistent ainsi plus longtemps. Les bénéfices de l'ajustement sont retardés et l'économie reste fortement exposée aux fluctuations des cours du pétrole, de la croissance et des conditions de financement.

Scénario de réformes globales : réduction accélérée de la dette et renforcement de la résilience

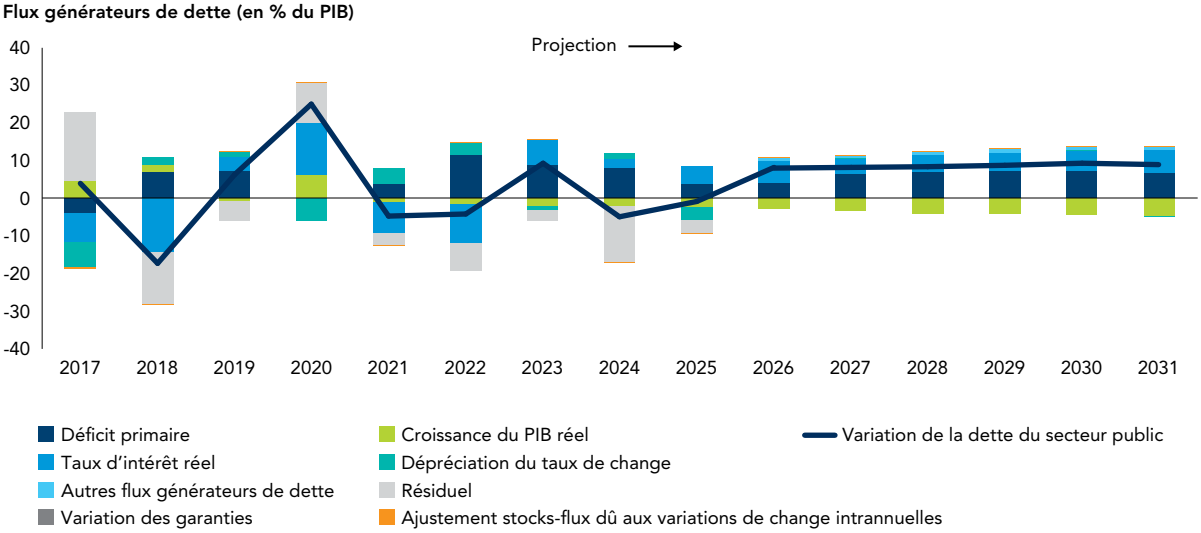
À l'inverse, le scénario de réformes globales combine un ajustement budgétaire soutenu avec un ensemble ambitieux de réformes institutionnelles et structurelles. Il suppose la prévention de nouveaux arriérés, la mise en œuvre d'une stratégie crédible d'apurement du stock existant, le renforcement du contrôle des dépenses et de la gestion des investissements publics, une mobilisation accrue des recettes hors pétrole, ainsi que la pleine mise en œuvre des réformes de gestion de la dette.

Le renforcement de la crédibilité budgétaire contribuerait à réduire les coûts d'emprunt et à améliorer la confiance des investisseurs, tandis qu'une meilleure intégration de la gestion de la dette, de la trésorerie et des risques budgétaires renforcerait la gestion des finances publiques. Ces réformes se renforceraient mutuellement, enclenchant un cercle vertueux associant baisse des coûts de financement, amélioration des soldes budgétaires et réduction plus rapide de la dette.

Dans ce scénario, la dette diminuerait sensiblement plus rapidement que dans le scénario de référence. Des excédents primaires durables, le renforcement des recettes hors pétrole et la baisse des coûts de financement placeraient la dette sur une trajectoire compatible avec l'ancrage régional de la CEMAC à moyen terme. Sous réserve d'une mise en œuvre soutenue des réformes, la dette publique pourrait converger vers 50 % du PIB, permettant de reconstituer une marge de sécurité significative sous le plafond régional et de réduire sensiblement la vulnérabilité aux chocs futurs. Enfin, la diminution du service de la dette et des besoins de financement libérerait progressivement de l'espace budgétaire pour les dépenses sociales prioritaires et les investissements publics productifs, soutenant une croissance plus forte et plus résiliente à long terme.

FIGURE 49

Des réformes globales accélèrent la réduction de la dette et reconstituent les marges de manœuvre budgétaires



Source : Simulations des services de la Banque mondiale.

Note : Scénario de simulation combinant un ajustement budgétaire plus vigoureux, la prévention des arriérés, une meilleure mobilisation des recettes intérieures, une rationalisation des dépenses et la mise en œuvre intégrale des réformes de la gestion de la dette.

Au-delà de la réduction du stock de la dette et de sa convergence vers l'ancrage d'endettement de la CEMAC, le scénario de réformes globales permettrait également d'améliorer sensiblement les indicateurs de liquidité et de renforcer la résilience budgétaire. Le ratio du service de la dette aux recettes, estimé à 128,3 % en 2025, diminuerait plus rapidement sous l'effet du renforcement des recettes intérieures, tandis que les coûts d'emprunt et les charges du service de la dette reculeraient progressivement. De même, les besoins bruts de financement, estimés à 27,2 % du PIB en 2025, diminueraient à mesure que l'amélioration des soldes primaires réduirait les besoins d'emprunt et qu'une gestion plus efficace de la dette limiterait les risques de refinancement. Ensemble, ces évolutions renforceraient la résilience budgétaire et réduiraient l'exposition du Congo aux futurs chocs macroéconomiques et de financement.

Quel ajustement budgétaire serait nécessaire ?

Le critère régional de convergence de la CEMAC, qui fixe à 70 % du PIB le plafond de la dette publique, constitue le principal ancrage à moyen terme de la stratégie d'ajustement budgétaire du Congo et de réduction des vulnérabilités liées à la dette. Avec une dette publique estimée à environ 97,2 % du PIB, l'atteinte de ce seuil nécessitera un assainissement budgétaire soutenu, un renforcement de la gestion de la dette et la prévention de nouveaux arriérés. Elle implique une réduction du ratio d'endettement de près de 30 points de pourcentage du PIB à moyen terme. Les simulations présentées ci-dessus donnent une indication de l'ampleur de l'effort requis et suggèrent qu'un excédent primaire moyen d'environ 6 % du PIB devrait être maintenu au cours de la prochaine décennie, avec un effort plus important dans les premières années.

L'ajustement budgétaire ne suffira toutefois pas à lui seul. Des réformes favorables à la croissance seront essentielles pour accélérer la réduction de la dette tout en limitant les coûts économiques et sociaux de l'ajustement. Pour le Congo, cela suppose d'accélérer la diversification économique, d'améliorer l'environnement des affaires, de réduire les contraintes liées aux infrastructures et à l'énergie, et de privilégier les investissements publics productifs afin de stimuler la croissance hors hydrocarbures et d'élargir la base de recettes. La dernière AVD repose également sur une accélération de la croissance

hors hydrocarbures, soutenue par la mise en œuvre des réformes et la diversification économique, pour favoriser la baisse de la dette à moyen terme.

Une mise en œuvre rapide des réformes est particulièrement importante. Une amélioration précoce des soldes budgétaires, de la gestion de la trésorerie et du contrôle des dépenses permettrait de réduire les besoins de refinancement au moment où les vulnérabilités sont les plus élevées, tout en renforçant la crédibilité des politiques et la confiance des investisseurs. À moyen terme, la mobilisation accrue des recettes intérieures et l'amélioration de l'efficience des dépenses deviendraient des moteurs essentiels d'une réduction durable de la dette.

L'analyse des scénarios souligne ainsi l'importance d'une mise en œuvre rapide, crédible et soutenue des réformes. Dans le scénario de référence, la dette du Congo demeure soutenable, mais avec des marges limitées et une forte vulnérabilité aux chocs. Une mise en œuvre soutenue des réformes budgétaires, structurelles et de gestion de la dette permettrait de réduire sensiblement ces vulnérabilités. Un ajustement engagé rapidement et maintenu dans la durée produirait des gains cumulatifs en matière de réduction de la dette ; à l'inverse, des réformes tardives prolongeraient les vulnérabilités, réduiraient les marges de manœuvre et accroîtraient le risque qu'un choc extérieur compromette l'ajustement.

Mobiliser davantage de recettes pour soutenir l'assainissement budgétaire

À moyen terme, l'élargissement de la base des recettes hors pétrole constitue un complément structurel essentiel à l'ajustement budgétaire et à la préservation de la soutenabilité de la dette. Le renforcement de la mobilisation des recettes ne devrait toutefois pas retarder les mesures visant à maîtriser les dépenses, prévenir les arriérés et renforcer la discipline budgétaire. Les réformes des recettes et des dépenses devraient progresser en parallèle : la maîtrise des dépenses peut stabiliser rapidement la situation budgétaire, tandis que les réformes fiscales peuvent progressivement créer un espace budgétaire plus durable.

Une augmentation durable des recettes hors pétrole nécessitera un programme global de réformes visant à améliorer le civisme fiscal, élargir l'assiette fiscale et renforcer la gouvernance des recettes tirées des ressources naturelles et des entreprises publiques. Les priorités comprennent notamment le déploiement complet et l'utilisation effective des systèmes numériques de bout en bout, tels que eTax et SYDONIA ; l'amélioration du partage des données entre les administrations fiscales et douanières et les tiers ; la mise en œuvre effective des contrôles fondés sur les risques ; l'utilisation accrue du Numéro d'identification unique (NIU) pour fiabiliser le fichier des contribuables ; la rationalisation systématique des dépenses fiscales ; la poursuite de la suppression des exonérations de TVA et de droits de douane sur les importations de produits pétroliers raffinés ; l'alignement des droits d'accise sur les directives de la CEMAC ; l'élargissement de l'assiette de TVA dans le secteur pétrolier amont ; et une plus grande transparence des recettes issues des ressources naturelles et des entreprises publiques.

Des mesures supplémentaires sur les recettes pourraient être nécessaires pour maintenir les excédents primaires requis, mais la qualité de l'ajustement importe autant que son ampleur. Les réformes devraient privilégier l'élargissement des assiettes et les prélèvements les moins distorsifs, notamment la fiscalité foncière, les taxes sur la consommation et l'impôt sur le revenu des personnes physiques, plutôt qu'un recours excessif à des hausses répétées des taux susceptibles de peser sur l'activité du secteur privé.

Renforcer la résilience budgétaire par une meilleure maîtrise des dépenses

La maîtrise des dépenses est essentielle pour réduire les vulnérabilités liées à la dette, préserver sa soutenabilité et prévenir une nouvelle accumulation de tensions de paiement. L'objectif ne devrait pas être une compression généralisée des dépenses, mais plutôt une discipline accrue, une meilleure crédibilité budgétaire et la protection des dépenses prioritaires dans le capital humain, les infrastructures et la protection sociale.

Le renforcement du contrôle des engagements et de la gestion de la trésorerie, une gestion prudente de la masse salariale et des subventions, des procédures de passation des marchés plus rigoureuses et un meilleur contrôle du Trésor sont essentiels pour prévenir de nouveaux arriérés et améliorer l'exécution budgétaire. Les dépassements de dépenses observés ces dernières années, conjugués à l'augmentation du service de la dette intérieure et régionale, ont contribué aux tensions de liquidité et aux épisodes d'arriérés, soulignant la nécessité de renforcer les contrôles en amont.

Une part importante de l'ajustement pourrait ainsi provenir d'une meilleure gestion des dépenses plutôt que de coupes généralisées. L'amélioration du contrôle des engagements, de la planification de la trésorerie, de la passation des marchés et de l'exécution budgétaire permettrait de réduire les dépenses inefficaces, d'éviter l'accumulation de nouvelles obligations et de préserver les dépenses essentielles au développement.

Renforcer la soutenabilité budgétaire par des règles et des ancrages institutionnels

Les règles budgétaires peuvent contribuer à préserver la soutenabilité de la dette, limiter la procyclicité de la politique budgétaire et reconstituer les marges de sécurité. Pour une économie pétrolière comme le Congo, le cadre budgétaire devrait permettre de mieux dissocier l'évolution des dépenses des fluctuations de court terme des cours du pétrole, d'épargner une partie des recettes exceptionnelles en période favorable et de lisser l'ajustement en période de ralentissement.

Un ancrage budgétaire fondé sur une cible de solde primaire hors pétrole ajustée de la croissance, complété par un plafond de dépenses lié aux recettes structurelles de long terme, contribuerait à maintenir la discipline budgétaire tout au long du cycle pétrolier. Un tel cadre est particulièrement pertinent pour le Congo, où les dépenses ont historiquement augmenté rapidement pendant les périodes de recettes pétrolières élevées, mais se sont ajustées plus lentement lors des retournements du cycle. Cette dynamique, conjuguée aux chocs pétroliers et aux faiblesses de la gestion budgétaire et de la dette, a contribué à l'accumulation de dette et aux tensions récurrentes de liquidité. Un cadre fondé sur des règles contribuerait ainsi à limiter cette procyclicité et à fournir un ancrage plus stable et prévisible à la politique budgétaire face aux fluctuations des cours du pétrole.

Pour la République du Congo, la priorité devrait être d'opérationnaliser et d'appliquer de manière crédible la règle budgétaire renforcée de la CEMAC de 2017, tout en complétant l'ancrage régional de la dette par un ancrage budgétaire national simple, tel qu'un plafond du déficit primaire hors pétrole. Plafonner le déficit hors pétrole en fonction des recettes pétrolières structurelles contribuerait à épargner une plus grande part des recettes exceptionnelles en période favorable et à lisser l'ajustement lors des retournements du cycle, plutôt qu'à amplifier les fluctuations des dépenses.

L'expérience récente montre toutefois que l'adoption d'une règle budgétaire ne suffit pas à elle seule. Si le cadre budgétaire de la CEMAC fournit un ancrage régional approprié, son application est restée limitée, en raison notamment de la faiblesse des mécanismes de mise en œuvre et de contraintes d'économie politique. L'efficacité d'une règle budgétaire au Congo dépendra donc autant de sa conception que d'un engagement politique durable à la respecter, en particulier durant les périodes de recettes pétrolières élevées, lorsque les pressions en faveur d'une augmentation des dépenses sont les plus fortes.

Les enseignements tirés de la règle d'affectation des recettes pétrolières adoptée par le Congo en 2013 montrent également que les règles numériques doivent s'appuyer sur des mécanismes d'application crédibles, des systèmes robustes de gestion des finances publiques, une information budgétaire transparente et une bonne articulation avec la gestion de la trésorerie et de la dette. Sans ces dispositifs, les règles risquent d'être contournées sous la pression des besoins de dépenses et de ne pas empêcher la réaccumulation d'arriérés ou le retour à une politique budgétaire procyclique. Le renforcement de l'exécution budgétaire, du contrôle des engagements, des prévisions de la trésorerie et du reporting budgétaire constitue donc un préalable pour faire d'une règle budgétaire un véritable instrument de discipline budgétaire et de soutenabilité de la dette.

Le respect des règles budgétaires lors des futurs booms pétroliers nécessitera également des responsabilités institutionnelles clairement définies et une transparence accrue. Le ministère des Finances devrait assurer le suivi de leur application sur la base d'informations régulières sur les recettes, les dépenses, la dette et les arriérés. Le respect de la règle devrait faire l'objet d'un suivi périodique, communiqué au Parlement et publié dans les rapports d'exécution budgétaire, avec une évaluation annuelle dans la documentation budgétaire. En cas d'écart, des mesures correctives devraient être mises en œuvre dans un délai déterminé, notamment par un encadrement des dépenses et des nouveaux engagements ou par la constitution de marges de sécurité budgétaires. Le contrôle parlementaire et la publication régulière des résultats contribueraient à renforcer la crédibilité du dispositif et à limiter le risque que des recettes pétrolières temporaires se traduisent par des engagements de dépenses permanents.

Plus largement, l'efficacité des règles budgétaires dépendra de leur intégration dans un cadre institutionnel renforçant la discipline budgétaire, le contrôle des dépenses, la transparence et la redevabilité. À défaut, les futurs gains pétroliers pourraient à nouveau alimenter une hausse durable des dépenses, l'accumulation de dette et d'arriérés, et à terme fragiliser de nouveau la soutenabilité des finances publiques et de la dette.

Renforcer la gestion de la dette et des risques budgétaires

Le renforcement des institutions de gestion de la dette et des risques budgétaires constitue un pilier essentiel de la stratégie du Congo visant à préserver la soutenabilité de la dette, réduire les tensions de liquidité et prévenir la réaccumulation d'arriérés. L'ajustement budgétaire ne peut, à lui seul, réduire durablement les vulnérabilités lorsque persistent des faiblesses dans les décisions d'emprunt, la gestion de la trésorerie, l'enregistrement de la dette et le suivi des risques budgétaires. Si les ancrages budgétaires et le contrôle des arriérés peuvent limiter l'apparition de nouveaux passifs, la gestion de la dette détermine le coût, les échéances, la composition en devises et les risques de refinancement du portefeuille. Les retards récurrents de paiement et l'accumulation d'arriérés soulignent ainsi la nécessité de renforcer le cadre institutionnel. L'évaluation de la performance de la gestion de la dette réalisée en 2021 et l'assistance technique ultérieure ont mis en évidence d'importantes faiblesses dans la gestion de la trésorerie, l'enregistrement et la transparence de la dette, le suivi des risques budgétaires et la coordination institutionnelle, fournissant ainsi une base pour un programme de réformes global.

Cadre institutionnel et réformes récentes

Depuis 2023, la République du Congo a engagé un vaste programme de réformes de la gestion de la dette, de la trésorerie et des risques budgétaires afin de renforcer la discipline d'endettement. Les autorités ont réorganisé la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) en *front*, *middle* et *back offices* et engagé la réforme du Comité national de la dette publique (CNDP), ainsi que la création d'un Comité des risques budgétaires et d'un Comité d'évaluation des risques de crédit, dont les projets de textes restent à approuver. Une fois opérationnels, ces dispositifs devraient améliorer la coordination institutionnelle, renforcer le suivi des risques budgétaires et mieux aligner les décisions d'emprunt sur la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT), annexée à la Loi de finances 2026. La publication de rapports mensuels sur la dette publique, de rapports annuels couvrant douze entreprises publiques, de la SDMT 2026-2028 et d'un Plan annuel de financement a également renforcé la transparence et la programmation à moyen terme. Ces mesures ont été complétées par des réformes de la gestion de la trésorerie, notamment l'amorce du déploiement du Compte unique du Trésor (CUT), la mise en œuvre du Programme national d'organisation du Trésor, la création d'un Comité technique de la trésorerie, l'adoption de procédures formelles de planification de la trésorerie et la création, par arrêté ministériel, d'un comité chargé de la gestion de la trésorerie.

Malgré ces avancées, des lacunes institutionnelles et de mise en œuvre continuent de limiter l'efficacité du dispositif. Les arriérés sur le service de la dette extérieure persistent malgré l'amélioration de la planification de la trésorerie, révélant des faiblesses dans l'exécution des paiements et la circulation de l'information. L'enregistrement de la dette demeure fragmenté entre le SYGADE et des systèmes distincts couvrant les instruments de dette intérieure, les arriérés et d'autres composantes du portefeuille intérieur. Les contraintes de capacités au sein de la CCA et sa participation encore incomplète aux mécanismes de coordination de la trésorerie limitent également la mise en œuvre des réformes. Enfin, l'opérationnalisation encore inachevée du CNDP réformé et des comités des risques budgétaires et de crédit continue de freiner la coordination, le suivi des risques et l'alignement systématique des décisions d'emprunt sur la SDMT.

Les opérations récentes de financement soulignent également la nécessité de mieux articuler gestion de la dette, politique budgétaire et gestion de la trésorerie. Les émissions d'Eurobonds et les opérations de gestion du passif ont apporté un allègement des tensions de liquidité à court terme, mais ne peuvent se substituer à un ajustement budgétaire durable et à des contrôles institutionnels et opérationnels plus robustes. Afin de maîtriser les risques de refinancement, de change et de service de la dette, tout nouvel emprunt ou opération de gestion du passif devrait être évalué, avant tout engagement, au regard de la SDMT, des besoins annuels de financement, du profil projeté du service de la dette et des flux de la trésorerie, ainsi que de ses implications pour la soutenabilité de la dette. La SDMT 2026-2028 et le Plan annuel de financement devraient

être actualisés afin d'intégrer les récentes émissions d'Eurobonds et les autres opérations de financement, notamment leurs effets sur les plafonds d'emprunt, la composition en devises et par échéance, et le profil du service de la dette. Les décisions de financement devraient également faire l'objet d'une coordination systématique entre la CCA, le Trésor et les autres institutions concernées, en particulier durant les périodes de besoins élevés de refinancement ou de forte exposition aux chocs pétroliers. Ces mesures permettraient de mieux aligner le recours aux financements commerciaux sur les objectifs de soutenabilité budgétaire et de faire de la SDMT et du Plan annuel de financement de véritables instruments opérationnels de décision.

La prochaine phase des réformes devrait donc privilégier l'opérationnalisation effective du cadre institutionnel, l'intégration de la gestion de la dette, de la trésorerie et des risques budgétaires, ainsi qu'un meilleur alignement des décisions d'emprunt sur les objectifs budgétaires. L'objectif est de passer progressivement d'une gestion du financement dictée par les tensions de court terme à une gestion stratégique de la dette, ancrée dans la soutenabilité budgétaire, alignée sur la SDMT et contribuant à la stabilité du marché financier régional, à la confiance des investisseurs et à une plus grande résilience face aux futurs chocs économiques et pétroliers.

La structure de la dette accroît les risques de refinancement et de marché

Le portefeuille de la dette du Congo combine d'importantes pressions de refinancement intérieur et une exposition croissante aux financements extérieurs commerciaux. La dette intérieure, y compris celle émise sur le marché régional, représente environ 62 % de la dette publique totale et se concentre principalement dans les titres du Trésor, les créances des banques et des fournisseurs, ainsi que les arriérés intérieurs (Figure 54). La dette extérieure représente environ 38 % du portefeuille et est davantage diversifiée entre créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux. Toutefois, les récentes émissions d'Eurobonds ont accru le recours aux financements de marché : les créanciers commerciaux représentent désormais près d'un tiers de la dette extérieure et les engagements non concessionnels environ 71 % du portefeuille extérieur (Figure 50). Si cette évolution a permis de diversifier les sources de financement, elle a également accru le coût du service de la dette et l'exposition aux risques de refinancement, de change, de taux d'intérêt et d'accès aux marchés.

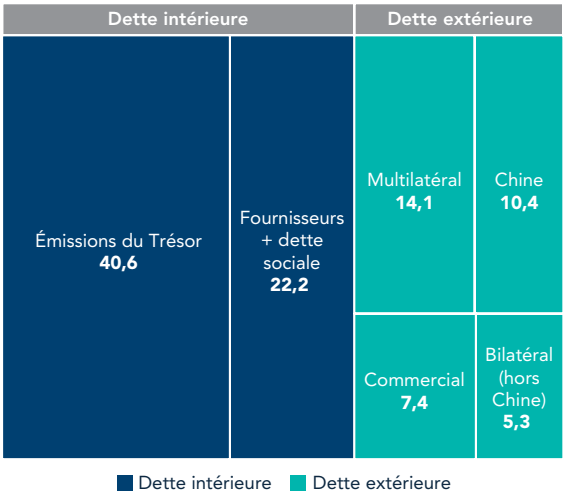
Le profil des échéances de la dette intérieure s'est progressivement amélioré, mais continue de générer d'importantes pressions de refinancement. En 2025, environ 19 % de la dette intérieure arrivait à échéance dans un délai d'un an, contre 26,5 % en 2024 et 24,8 % en 2021. La part des engagements à court terme reste néanmoins suffisamment élevée pour exposer le Trésor à des risques récurrents de refinancement et aux fluctuations des conditions de marché et de l'appétit des investisseurs. Le Programme national d'optimisation de la trésorerie (PNOT) a permis de reprofiler 935,6 milliards de FCFA d'engagements intérieurs à fin 2024, portant la maturité moyenne de la dette intérieure de 2,3 ans à environ 6,4 ans. Si cette opération a réduit les pressions de refinancement à court terme, elle s'est effectuée à un coût élevé et a, dans une large mesure, reporté les besoins de refinancement sur les années ultérieures plutôt que de les éliminer. Plus de la moitié des décaissements enregistrés à fin 2025 provenaient par ailleurs encore de créanciers intérieurs, confirmant la forte dépendance de l'État au financement intérieur (Figures 52-53).

Ces pressions de refinancement sont accentuées par la faible profondeur du marché et une perception relativement défavorable du risque souverain. Lorsque les banques et les investisseurs régionaux approchent leurs limites internes de liquidité ou d'exposition souveraine, leur demande de titres publics devient moins réactive, ce qui peut contraindre le Trésor à émettre des instruments à plus courte échéance ou à offrir des rendements plus élevés. Cette dynamique peut alimenter un cercle vicieux : des maturités plus courtes augmentent la fréquence des refinancements, tandis que des rendements plus élevés alourdissent le service de la dette et réduisent davantage l'espace budgétaire. La dette du Congo arrivant à échéance dans un délai d'un an représentait 8,6 % du PIB, contre 2,4 % pour les comparateurs régionaux et 3,5 % pour les pays exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'indice de notation du risque souverain (Kose et al., 2022) s'établissait en moyenne à 4,8 sur la période

2013-2023, contre respectivement 5,9 et 5,1 pour ces deux groupes de comparaison, indiquant que des besoins élevés de refinancement s'accompagnent d'un accès relativement contraint aux financements extérieurs (Figure 51).

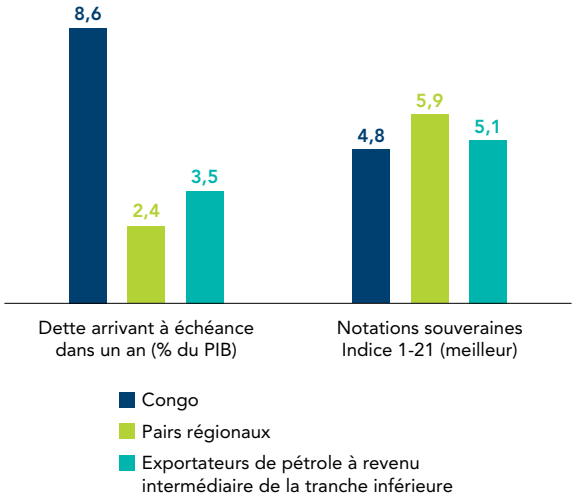
Structure du portefeuille de la dette — composition par créancier, instrument et échéance

FIGURE 50
Ventilation détaillée des créanciers, 2025 (% de la dette totale)



Source : CCA et services de la Banque mondiale.

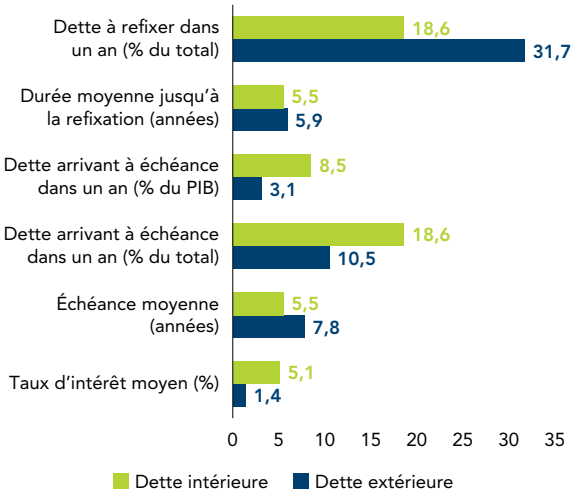
FIGURE 51
Risques liés à la dette, Congo par rapport à ses pairs, 2013-2023



Note : L'indice de notation du risque souverain repose sur les notations de la dette souveraine à long terme libellée en devises attribuées par Moody's, Standard & Poor's et Fitch, converties sur une échelle numérique commune allant de 1 (notation la plus faible) à 21 (notation la plus élevée). Lorsque les notations de plusieurs agences sont disponibles, l'indice correspond à leur moyenne.

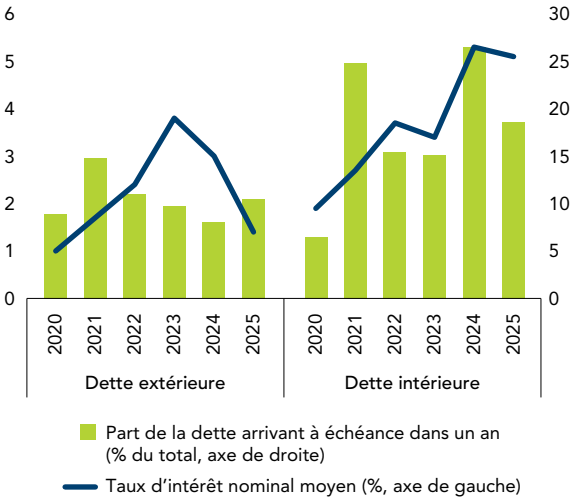
Source : Kose, M. A., S. Kurlat, F. Ohnsorge et N. Sugawara. 2022. « A Cross-Country Database of Fiscal Space ». Journal of International Money and Finance, 128: 102682.

FIGURE 52
Risque lié à la dette extérieure par rapport à la dette intérieure, 2025



Source : CCA et services de la Banque mondiale.

FIGURE 53
Risques et coûts de refinancement

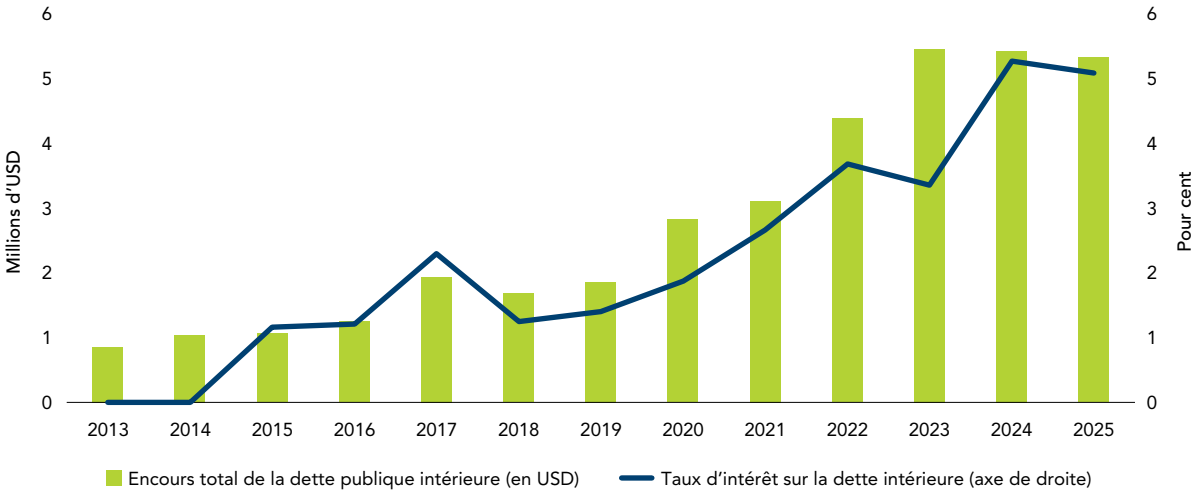


Source : CCA et services de la Banque mondiale.

Les vulnérabilités liées au refinancement intérieur se conjuguent aux risques de change, de taux d'intérêt et d'accès aux marchés associés au portefeuille extérieur. En 2025, environ 37 % de la dette publique était libellée en devises, tandis que près d'un tiers de la dette extérieure était exposé à des révisions des taux d'intérêt (Figure 52). Les Eurobonds génèrent également d'importantes échéances futures de remboursement et rendent les conditions de financement plus sensibles à l'évolution des taux d'intérêt mondiaux et à la perception des investisseurs. Ces risques appellent un suivi intégré du portefeuille, fondé notamment sur un profil consolidé des échéances et des indicateurs couvrant la concentration des investisseurs, la couverture des adjudications, l'évolution des rendements, l'exposition des banques au risque souverain ainsi que les risques de change et de taux d'intérêt. Un tel dispositif permettrait de mieux évaluer les arbitrages entre coût du financement et risques du portefeuille et d'orienter plus efficacement les décisions d'endettement.

La dette intérieure a fortement augmenté depuis 2018, dépassant la dette extérieure et devenant la composante dominante du portefeuille de la dette publique

FIGURE 54
Dette publique intérieure et taux d'intérêt, 2013-2025



Source : CCA, services de la Banque mondiale et du FMI.

Évaluation des opérations récentes

Le retour du Congo sur les marchés internationaux de capitaux entre fin 2025 et mai 2026 a permis d'atténuer les tensions immédiates de liquidité, mais a modifié le profil de coût et de risque du portefeuille de dette publique. Les quatre émissions d'Eurobonds ont permis de refinancer des engagements intérieurs à court terme, d'allonger les maturités et de reporter des remboursements de principal qui auraient autrement été exigibles entre 2026 et 2030, lissant ainsi le profil du service de la dette à court terme. Ces avantages se sont toutefois accompagnés de coûts d'emprunt relativement élevés et d'une hausse de la part de la dette commerciale et libellée en devises, accroissant l'exposition aux conditions de financement internationales et les charges de service de la dette à moyen terme.

Ces opérations doivent donc être considérées avant tout comme des instruments de gestion de la liquidité et du passif, plutôt que comme une solution durable aux vulnérabilités liées à la dette. Leur efficacité à plus long terme dépendra de la poursuite de l'assainissement budgétaire, de la prévention de nouveaux arriérés, du renforcement de la gestion de la dette et d'un recours accru aux financements concessionnels.

Encadré 7 Le retour du Congo sur le marché des Eurobonds : allègement des tensions de liquidité à court terme, mais risques accrus à moyen terme

Entre novembre 2025 et mai 2026, la République du Congo est revenue sur les marchés internationaux de capitaux à travers trois émissions d'Eurobonds et une réouverture. Le Gouvernement a émis 670 millions de dollars EU en novembre 2025, puis procédé à une réouverture de cette émission à hauteur de 260 millions de dollars EU en décembre 2025, avant de réaliser deux nouvelles émissions de 700 millions de dollars EU en février 2026 et de 850 millions de dollars EU en mai 2026. Le chapitre 1 présente plus en détail le calendrier, les conditions et le contexte de financement de ces opérations.

Ces opérations ont permis d'atténuer sensiblement les tensions de liquidité à court terme. Les ressources mobilisées ont été principalement utilisées pour refinancer des obligations à court terme arrivant à échéance sur le marché régional des titres publics de la CEMAC et, dans le cas de l'opération de février 2026, pour racheter une partie des Eurobonds émises en novembre et rouvertes en décembre 2025. En substituant à certaines obligations de court terme sur le marché régional des instruments extérieurs de maturité plus longue, ces opérations ont réduit les pressions immédiates de refinancement et lissé le profil du service de la dette à court terme.

Ces avantages se sont toutefois accompagnés de coûts et de risques importants. Les opérations ont accru la part de la dette commerciale et libellée en devises dans le portefeuille de dette publique, renforçant l'exposition aux taux d'intérêt internationaux et à l'évolution de l'appétit des investisseurs, tout en augmentant les charges d'intérêts et d'amortissement à moyen terme. Si l'arrimage du franc CFA à l'euro limite le risque de change pour les instruments libellés en euros, le Gouvernement reste exposé au risque de change, ses recettes budgétaires étant principalement perçues en francs CFA et les recettes pétrolières étant sensibles aux fluctuations des cours internationaux et du dollar EU. Une baisse des recettes d'exportation, des réserves ou une détérioration de la position extérieure régionale pourrait ainsi accroître le coût, en monnaie nationale, du service de la dette extérieure.

Les Eurobonds ont également reporté une partie du risque de refinancement plutôt que de l'éliminer. Les remboursements de principal différés à travers ces opérations créeront des concentrations d'échéances à moyen terme, dont le refinancement dépendra du maintien de l'accès aux marchés internationaux à des conditions abordables. Une dégradation des conditions financières mondiales, de l'appétit des investisseurs, de la qualité de crédit du Congo ou de la situation des arriérés pourrait renchérir les coûts d'emprunt ou restreindre l'accès aux marchés au moment des échéances. Ces risques sont accentués par les rendements relativement élevés à l'émission et par le poids déjà important du service de la dette.

Ces opérations doivent donc être considérées avant tout comme des mesures de gestion de la liquidité et du passif, plutôt que comme une solution durable aux vulnérabilités liées à la dette. Leur efficacité à plus long terme dépendra de la poursuite de l'assainissement budgétaire, de la prévention et de l'apurement des arriérés, d'une meilleure coordination entre la gestion de la dette et de la trésorerie, et de la mise en œuvre effective de la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT). Tout nouveau recours à des financements commerciaux devrait rester exceptionnel, être évalué au regard des alternatives concessionnelles disponibles et respecter des limites explicites en matière de coût d'emprunt, d'exposition au risque de change et de concentration des échéances.

Source : Services de la Banque mondiale.

Options pour améliorer la structure de la dette du Congo

La prochaine phase des réformes de gestion de la dette devrait viser à améliorer la composition du portefeuille de dette publique, en réduisant les risques de refinancement et les coûts de financement, tout en limitant l'exposition aux risques de marché et de change.

La République du Congo devrait maintenir des limites strictes au recours aux financements commerciaux et ancrer ses décisions d'emprunt dans la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et le plan annuel d'emprunt. Le recours accru aux financements extérieurs commerciaux, notamment à travers les émissions d'Eurobonds de 2025 et 2026, a renforcé l'exposition aux risques de change, de taux d'intérêt, de refinancement et d'accès aux marchés, tout en augmentant les coûts de financement. Les financements concessionnels devraient donc demeurer prioritaires, parallèlement à une accélération des décaissements des prêts déjà engagés. Le recours aux financements extérieurs commerciaux devrait rester exceptionnel et s'inscrire dans les limites définies par le cadre de politique d'endettement et les règles applicables aux emprunts non concessionnels.

Maîtriser les passifs éventuels et les risques budgétaires liés aux entreprises publiques

Les risques budgétaires liés aux entreprises publiques demeurent une source importante de vulnérabilité pour les finances publiques du Congo. Malgré les progrès en matière de transparence et l'intégration croissante des principales entreprises publiques dans le suivi de la dette, l'insuffisance des états financiers, les lacunes dans les données sur la dette et le suivi encore limité des passifs éventuels réduisent la visibilité sur l'exposition globale de l'État. L'intégration des dix plus grandes entreprises publiques dans le reporting consolidé de la dette constitue une avancée importante. Toutefois, le stock de passifs éventuels, estimé à environ 31 % du PIB, pourrait rapidement être transféré au bilan de l'État en cas de difficultés financières de ces entreprises.

Le renforcement de la supervision des entreprises publiques nécessite donc un ensemble cohérent de réformes en matière de transparence, de gouvernance et de gestion des risques. Les actions prioritaires comprennent la réalisation d'audits indépendants, la publication annuelle des états financiers consolidés des entreprises publiques, la mise en place de contrats de performance pour les principales entreprises, ainsi que le suivi systématique des garanties et autres passifs éventuels. La mise en œuvre effective de ces réformes dépendra d'une répartition claire des responsabilités institutionnelles, d'une coordination efficace entre les entités concernées, de capacités administratives adéquates, d'un suivi transparent et d'un engagement soutenu au plus haut niveau, notamment compte tenu de l'écart observé entre la formulation des stratégies et leur mise en œuvre lors des précédentes tentatives de réforme.

La réussite de la mise en œuvre des réformes proposées dépendra non seulement de leur conception technique, mais également de l'engagement politique, de la coordination institutionnelle et des capacités administratives. Les précédentes tentatives de réforme ont souvent permis des avancées dans l'élaboration des stratégies, mais leur mise en œuvre effective s'est révélée plus lente. L'expérience montre que les réformes ont davantage de chances d'aboutir lorsqu'elles s'accompagnent d'une appropriation institutionnelle claire, d'un suivi transparent et d'un engagement soutenu des plus hautes autorités en faveur de leur mise en œuvre.

Réformes prioritaires pour une gestion durable de la dette

La mise en œuvre des réformes engagées par le passé a souvent été freinée par une appropriation politique inégale, la fragmentation des responsabilités, un alignement insuffisant des décisions de financement sur les stratégies approuvées, ainsi que par le cloisonnement des informations sur la dette et la trésorerie. En période de tensions de liquidité ou de fortes pressions sur les dépenses, les dispositifs de contrôle ont également pu être contournés. Le rétablissement de la crédibilité exige désormais un programme de réformes plus ciblé et hiérarchisé, assorti de responsabilités institutionnelles clairement définies, d'échéances précises, d'un suivi transparent et de mesures correctives en cas d'écart. Compte tenu des capacités de mise en œuvre limitées, les priorités devraient être séquencées plutôt que poursuivies simultanément dans le cadre d'un programme trop large.

PRIORITÉ 1. Actualiser la SDMT et le Plan annuel de financement. Intégrer l'ensemble des Eurobonds émises entre novembre 2025 et mai 2026, réconcilier le périmètre et le scénario de référence de la dette avec l'AVD, actualiser les indicateurs de coût et de risque ainsi que le profil des échéances, et fixer des limites opérationnelles au recours aux financements non concessionnels, à l'exposition au risque de change et à la concentration des échéances.

PRIORITÉ 2. Renforcer le suivi des risques de refinancement et du marché régional. Tenir à jour un calendrier consolidé des échéances, suivre la couverture des adjudications, l'évolution des maturités et des rendements ainsi que la concentration des expositions bancaires, et anticiper les opérations de gestion du passif avant les pics de besoins de financement.

PRIORITÉ 3. Intégrer les informations sur la dette, la trésorerie et les risques budgétaires. Réconcilier le SYGADE avec les bases de données sur la dette intérieure, articuler les plans d'emprunt avec les prévisions de la trésorerie et l'exécution budgétaire, et étendre le suivi aux garanties, aux passifs garantis par des actifs et aux entreprises publiques.

PRIORITÉ 4. Renforcer la redevabilité et la transparence dans la gestion de la dette. Clarifier les responsabilités respectives du ministère des Finances, de la CCA, du Trésor et du Comité national de la dette publique ; rendre compte régulièrement de la mise en œuvre de la SDMT et du Plan annuel d'emprunt ; et prévoir des mesures correctives en cas de dépassement des limites d'endettement ou d'accumulation de nouveaux arriérés.

Ensemble, ces réformes permettraient au Congo de passer d'une gestion principalement axée sur les tensions immédiates de financement à un cadre moderne et prospectif de gestion de la dette, fondé sur la maîtrise des risques, la soutenabilité budgétaire et une plus grande résilience aux chocs futurs.

Matrice des risques liés à la mise en œuvre

Risque	Conséquence	Mesures d'atténuation
Fragmentation des bases de données sur la dette	Suivi insuffisant	Système unifié d'enregistrement de la dette
Faible coordination entre le Trésor et la CCA	Nouveaux arriérés	Gestion intégrée de la trésorerie et de la dette
Pressions sur les dépenses pendant les booms pétroliers	Dérapages budgétaires	Application des règles budgétaires
Passifs éventuels des entreprises publiques	Risques cachés liés à la dette	Renforcement des rapports sur les risques budgétaires

Une feuille de route intégrée

La feuille de route des réformes hiérarchise et séquence les actions prioritaires autour de trois piliers : (i) prévenir et réduire les arriérés ; (ii) rétablir la soutenabilité des finances publiques ; et (iii) renforcer la gestion de la dette et la résilience budgétaire, comme résumé dans le tableau ci-dessous. Mises en œuvre de manière cohérente et soutenue, ces réformes permettraient au Congo de passer d'une gestion récurrente des crises d'endettement à la construction d'une résilience budgétaire durable. À l'inverse, leur retard ou leur mise en œuvre partielle risquerait, lors du prochain retournement de conjoncture, de reproduire le cycle qui a largement marqué la période post-PPTE. La période actuelle de recettes pétrolières élevées ne constitue donc pas seulement une source de marges de manœuvre budgétaires supplémentaires : elle offre une fenêtre d'opportunité pour rompre avec les dynamiques du passé avant le prochain retournement du cycle pétrolier.

Feuille de route intégrée des réformes selon les trois piliers

Pilier de réforme	**Court terme (1 à 2 ans)** Rétablir le contrôle et la crédibilité	**Moyen terme (3-5 ans)** Consolider les acquis et renforcer la résilience	**Long terme (au-delà de 5 ans)** Institutionnaliser la discipline et la diversification budgétaires
Pilier 1 : Prévention et réduction des arriérés	Opérationnaliser le compte unique du Trésor et renforcer l'intégration avec le SIGFIP ; faire respecter le contrôle des engagements ; améliorer la prévision des flux de la trésorerie ; éviter l'accumulation de nouveaux arriérés ; Mettre en œuvre une stratégie transparente d'apurement des arriérés couvrant les arriérés intérieurs et extérieurs.	Intégrer pleinement les contrôles des engagements, la planification de la trésorerie, les opérations du Trésor et les systèmes de gestion des dépenses dans les opérations courantes de l'État ; Maintenir la discipline de paiement et apurer complètement les arriérés.	Institutionnaliser la gestion du Trésor fondée sur des règles, la gestion intégrée de la trésorerie, le contrôle des dépenses et les systèmes d'information budgétaire qui empêchent la récurrence des arriérés d'un cycle politique et économique à l'autre.
Pilier 2 : Rétablir la viabilité budgétaire	Renforcer la discipline en matière de dépenses grâce à une exécution budgétaire réaliste, à un contrôle plus rigoureux des dépenses et à une meilleure gestion de la trésorerie ; Procéder à l'ajustement budgétaire tout en protégeant les dépenses et les investissements sociaux prioritaires.	Renforcer la mobilisation des recettes intérieures grâce à la modernisation de la TVA, à la réduction des exonérations fiscales, au renforcement de l'administration fiscale, à la fiscalité foncière et à l'élargissement de l'assiette fiscale des produits non pétroliers ; améliorer l'efficacité des dépenses, la gestion des investissements publics, l'examen sélectif des projets, le contrôle de la masse salariale et la réforme des subventions.	Ancrer la politique budgétaire dans un objectif de solde primaire non pétrolier corrigé de la croissance et dans des plafonds de dépenses liés aux recettes structurelles ; mettre en place des mécanismes de stabilisation pour économiser la manne pétrolière ; promouvoir la diversification économique et une croissance tirée par le secteur privé.
Pilier 3 : Renforcer la gestion de la dette et la résilience budgétaire	Mettre à jour la SDMT et le plan de financement annuel ; intégrer les informations sur la dette et la trésorerie ; surveiller les risques de refinancement, les profils de remboursement et la concentration des investisseurs ; renforcer la transparence de la dette ; préparer les opérations de gestion du passif avant les pics de maturité ; Évaluer les emprunts commerciaux par rapport aux limites coût-risque et aux répercussions sur le marché régional.	Réduire les risques de refinancement, de change et de passif éventuel ; renforcer les plans annuels d'emprunt et les indicateurs prospectifs de reconduction ; diversifier la base d'investisseurs ; allonger les échéances intérieures ; renforcer la surveillance des entreprises publiques et la gestion des risques liés à la dette ; surveiller les liens entre les vulnérabilités liées à la dette, la performance de la GFP et la prévention des arriérés.	Mettre en place un cadre intégré de gestion de la dette, de la trésorerie et des risques budgétaires lié à la politique budgétaire à moyen terme ; renforcer l'analyse de la dette, la gestion des risques budgétaires et les capacités institutionnelles ; Intégrer pleinement les décisions d'emprunt aux objectifs de viabilité budgétaire et aux systèmes de gestion des risques.
Résultats attendus	**Pas de nouveaux arriérés ; le rétablissement de la discipline de paiement ; l'amélioration de la confiance des créanciers ; une plus grande transparence de la dette ; réduction des pressions sur les financements à court terme.**	**Consolidation des soldes budgétaires ; l'augmentation des recettes non pétrolières ; l'amélioration de l'efficacité des dépenses ; la réduction des vulnérabilités liées à la dette ; une plus grande résilience aux chocs pétroliers et financiers.**	**Dépendance réduite vis-à-vis des recettes pétrolières ; une résilience macroéconomique plus forte ; une réduction durable de la dette ; Un cadre budgétaire capable de soutenir la stabilité et la croissance tout au long du cycle des produits de base et du cycle politique.**

Références

Abad, J. M., V. J. Bermejo, V. Cuñat, and R. Zambrana. 2026. "Government Arrears and Corporate Policies: Lessons from a Natural Experiment." Financial Markets Group Discussion Paper 946. London School of Economics, London.

Bank of Canada and Bank of England. 2025. *BoC–BoE Sovereign Default Database: 2025 Edition*. Ottawa and London.

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). 2024–2026. *Annual Reports and Statistical Publications*. Yaoundé: BEAC.

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). 2024–2026. *Monetary Statistics and Regional Public Securities Market Data*. Yaoundé: BEAC.

Beers, D., E. Jones, and J. Walsh. 2020. "Incorporating Domestic Arrears in the BoC–BoE Sovereign Default Database." Bank of England and Bank of Canada, London and Ottawa.

Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA). 2025. *Bulletin Statistique de la Dette, Quatrième Trimestre 2025*. Brazzaville: Government of the Republic of Congo.

Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) Commission. 2017. *Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États Membres de la CEMAC*. Bangui: CEMAC Commission.

Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) Commission. 2024–2026. *Macroeconomic Surveillance Reports*. Bangui: CEMAC Commission.

Checherita-Westphal, C., A. Klemm, and P. Viefers. 2015. "Governments' Payment Discipline: The Macroeconomic Impact of Public Payment Delays and Arrears." IMF Working Paper 15/13. Washington, DC: International Monetary Fund. Also published in 2016 in *Journal of Macroeconomics* 47 (Part B): 147–165.

Development Committee. 2026. *Chair's Statement: 113th Meeting of the Development Committee*. Washington, DC: World Bank and International Monetary Fund Development Committee.

Flynn, S., and M. Pessoa. 2014. *Prevention and Management of Government Expenditure Arrears*. IMF Technical Notes and Manuals 14/03. Washington, DC: International Monetary Fund.

International Labour Organization (ILO). 2022–2025. *ILOSTAT Database and Country Statistics*. Geneva: ILO.

International Monetary Fund (IMF). 2013. *Jamaica: Request for an Extended Arrangement under the Extended Fund Facility*. IMF Country Report 13/126. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2019. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa: Navigating Uncertainty*. Chapter 3, "Domestic Arrears in Sub-Saharan Africa: Causes, Symptoms, and Cures," 41–58. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2025. *Republic of Congo: Article IV Consultation and Reviews under the Extended Credit Facility Arrangement*. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2026. *Republic of Congo: Post-Financing Assessment, Press Release, Staff Report, and Statement by the Executive Director for the Republic of Congo*. IMF Country Report 26/78. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2024–2026. *International Financial Statistics Database*. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2019 and 2024–2026. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund (IMF). 2024–2026. *World Economic Outlook Database*. Washington, DC: IMF.

International Monetary Fund and World Bank. 2014. *Revised Guidelines for Public Debt Management*. Washington, DC: International Monetary Fund and World Bank.

Kose, M. A., S. Kurlat, F. Ohnsorge, and N. Sugawara. 2022. "A Cross-Country Database of Fiscal Space." *Journal of International Money and Finance* 128: 102682.

Ministry of Finance, Budget and Public Portfolio. 2025. *Annual Financing Plan 2026*. Brazzaville: Government of the Republic of Congo.

Ministry of Finance, Budget and Public Portfolio. 2025. *Finance Law 2026 (Loi de Finances 2026)*. Brazzaville: Government of the Republic of Congo.

Ministry of Finance, Budget and Public Portfolio. 2025. *Medium-Term Debt Management Strategy, 2026–2028*. Brazzaville: Government of the Republic of Congo.

National Institute of Statistics (INS). 2024–2026. *National Accounts, Consumer Price, and Macroeconomic Statistics*. Brazzaville: Government of the Republic of Congo.

Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN). 2022–2024. *ND-GAIN Country Index*. Notre Dame, IN: University of Notre Dame.

Observatory of Economic Complexity (OEC). 2022–2024. *OEC Database*. Cambridge, MA: OEC.

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2023–2025. *Revenue Statistics in Africa*. Paris: OECD.

Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC). 2024–2026. *Programme Monitoring and Reform Documentation*. Bangui: CEMAC.

TotalEnergies EP Congo. 2026. *Moho Infills: Un Projet Stratégique pour la Performance Opérationnelle de TotalEnergies EP Congo*. Pointe-Noire: TotalEnergies EP Congo.

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). 2022–2024. *UNCTADstat Database*. Geneva: UNCTAD.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). 2022–2024. *UNESCO Institute for Statistics Database*. Paris: UNESCO.

World Bank. 2021. *Debt Management Performance Assessment (DeMPA): Republic of Congo*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2021. *Republic of Congo Debt Management Reform Plan*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2025. *Commodity Markets Outlook*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2025. *Macro Poverty Outlook: Republic of Congo*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2025. *Republic of Congo Third Fiscal Management and Inclusive Growth Development Policy Financing (DPF3): Program Document*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2026a. *Making Industrial Policy Work in Africa*. Africa Economic Update (April). Washington, DC: World Bank. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2333-6.

World Bank. 2026b. *Global Economic Prospects, June 2026*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2026c. *Building AI Readiness*. Africa Economic Update (October). Washington, DC: World Bank. https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2361-9.

World Bank. 2025. *Business Ready (B-READY) Database*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2016, 2018, and 2023. *Logistics Performance Index Database*. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2026. *Worldwide Governance Indicators, 2026 Update*, covering 1996–2025. Washington, DC: World Bank.

World Bank. 2022–2025. *World Development Indicators Database*. Washington, DC: World Bank.

World Health Organization (WHO). 2022–2024. *Global Health Observatory Database*. Geneva: WHO.

World Trade Organization (WTO). 2022–2024. *WTO Statistics Database*. Geneva: WTO.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE